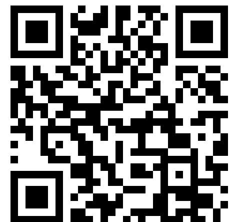
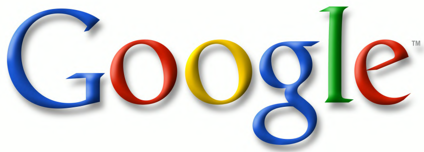
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

http://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS

ANCIENNES ET MODERNES.

MORALISATION. — PHILANTHROPIE.

RÉDACTEURS, LES FRÈRES :

A. DESANLIS, Officier du Grand-Orient, avocat à la Cour royale de Paris, *rédacteur principal.*

BOUILLY, O. ✠, représentant particulier du grand-maître, homme de lettres ;
DUROCHER, ✠, officier du Grand-Orient, docteur en médecine ;
JAY, O. ✠, ancien officier du Grand-Orient, membre de l'Académie française ;
LÉPAULARD, docteur en droit, avocat au Hâvre ;
JUGE (L.-Th.), officier du Grand-Orient, juge de paix du canton de Vincennes ;
SIEMERS, membre de la Grande-Loge de Hambourg, docteur en médecine à Hambourg ;
DE WARGNY, ancien officier du Grand-Orient belge ; ancien magistrat à Bruxelles.

Directeur-Gérant, le Frère DELANCHY fils.

QUATRIÈME ANNÉE. — QUATRIÈME LIVRAISON.
(Avril.)

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY



PARIS,
AUX BUREAUX DU JOURNAL,
RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Année 1842.

R
331
2

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les conditions toutes philanthropiques mises, par le frère Juge, à la cession du journal dont il est le fondateur, obligeant la nouvelle administration à une sévère économie, nous avons la faveur de prévenir nos abonnés que nous avons arrêté les dispositions suivantes :

Il ne sera point fait *de traite* sur les abonnés ; toute demande d'abonnement non accompagnée de paiement sera considérée *comme non avenue* et ne SERA PAS SERVIE ;

Toute lettre *non affranchie* ne sera PAS REÇUE.

Nous espérons que nos abonnés comprendront toute l'importance des motifs qui nous font agir ainsi et qui ne leur imposent d'ailleurs aucune charge, puisque nos correspondants, la poste et les messageries leur offrent un moyen facile de faire parvenir le montant de leur abonnement sans augmentation de prix.

On trouve au bureau les trois premières années du *Globe*, en beaux volumes brochés, au prix de 12 fr. chacun. — Tout abonné qui souscrira à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

Digitized by Google

R331/2

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS ANCIENNES ET MODERNES.

De bonnes et belles actions, c'est là toute notre loi.

FRANCHE-MAÇONNERIE.

Procès-verbal d'Installation

DU TRÈS-ILLUSTRE FRÈRE

EMMANUEL DE LAS CASES,

En qualité de grand-maître-adjoint de l'Ordre maçonnique en France.

A la gloire du Grand-Architecte de l'Univers.

Le 11e jour du 12e mois lunaire appelé *Adar* 5841 (19 février 1842, ère vulgaire),

Le Grand-Orient de France en son assemblée générale extraordinaire, régulièrement convoqué et fraternellement réuni sous le point géométrique connu des seuls vrais maçons, dans un lieu très-régulier, très-fort et très-éclairé, où règnent la paix, le silence et l'équité,

Midi plein,

A ouvert ses travaux sous la présidence du très-vénérable frère Desanlis, président de la chambre du suprême conseil des rites.

Il est aidé des vénérables frères Bourgoin, premier surveillant de la même chambre, et Jobert aîné, deuxième surveillant d'office.

Le banc des orateurs est occupé par les vénérables frères Bessin, orateur de la chambre de correspondance et des finances; Janin, orateur de la chambre du suprême conseil des rites; Charassin, orateur adjoint de la chambre de correspondance, et H. Wentz, orateur adjoint de la chambre symbolique.

Sont au banc des secrétaires, les vénérables frères Morand, secrétaire de la chambre de correspondance et des finances; Lécolle, secrétaire de la chambre symbolique; Sicard, secrétaire de la chambre du suprême conseil des rites, et Pillot, chef du secrétariat, tenant le pinceau.

L'orient est décoré de la présence des respectables frères Tardieu, président de la chambre de correspondance et des finances; Fromentin, premier surveillant titulaire, président *par intérim* de la chambre symbolique; Gastebois, Ramon, Defavre, Ramel et Louvain-Desfontaines, officiers honoraires.

Lecture faite du tracé des travaux de la séance extraordinaire du Grand-Orient du 11 de ce mois, la rédaction en est approuvée sur les conclusions conformes du vénérable frère orateur.

Informé qu'un grand nombre de visiteurs se pressent dans les parvis du temple, et demandent à participer aux travaux du Grand-Orient, le respectable président les fait introduire, ces vénérables frères ayant été préalablement reconnus, et les fait placer sur les colonnes.

Tous les frères étant placés, le vénérable frère Desanlis annonce avec douleur que le très-respectable frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, qui avait donné l'assurance qu'il assisterait aux travaux de ce jour, vient de lui faire savoir que sa santé ne le lui permettrait point : ce digne frère exprime à cet égard les plus vifs regrets, qui sont partagés par le Grand-Orient qui ordonne la mention au procès-verbal de cette circonstance.

Les maîtres de cérémonies ayant annoncé que le très-respectable frère Emmanuel, baron de Las Cases, nommé premier grand maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, était dans le salon d'attente, le respectable président invite tous les frères à s

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Digitized by Google

préparer à recevoir dignement cet illustre frère.

Il députe aussitôt vers le très-cher frère de Las Cases neuf frères munis de glaives et d'étoiles, à l'effet de l'introduire avec les honneurs qui lui sont dus, et invite tous les frères à former la voûte d'acier à l'entrée de ce vénérable et digne frère.

En cet instant on annonce que le très-vénérable frère baron Emmanuel de Las Cases est à l'entrée du temple : les portes sont ouvertes, et cet honorable frère étant introduit, est conduit à l'orient, maillets battants et sous la voûte d'acier.

Arrivé à l'orient, le respectable président l'accueille au nom du Grand-Orient, et lui adresse ces paroles :

« Très-illustre frère,

« Le Grand-Orient salue aujourd'hui avec joie votre avénement parmi nous! Le titre qui vous est conféré par la maçonnerie en France sera d'un grand prix pour elle, d'un grand prix pour nous, et c'est avec bonheur que nous allons voir refleurir avec vous l'acacia! Nous avons jeté nos regards sur vous, très-illustre frère, vous nous avez accueillis, et dès ce jour un lien sacré nous a attachés à vous d'une manière indissoluble. Ceux qui vous saluent en ce moment de leurs acclamations sont les députés de tous les ateliers de la France, et, sous vos auspices, sous votre direction, ils sont certains que le champ fécond de la maçonnerie produira les fruits les plus heureux. Vous étiez digne, très-cher frère, du choix que nous avons fait; votre nom, symbole de la plus noble fidélité, nous a attirés vers vous, vers vous qui, dès votre jeunesse, avez subi un exil volontaire! Nous vous attendions avec une bien vive impatience, très-cher frère; permettez-moi de vous donner, au nom du Grand-Orient, au nom de notre frère Bouilly, notre digne représentant, et aussi en mon nom, de vous donner le baiser fraternel au moment où je vais vous proclamer premier grand-maître adjoint de l'ordre maçonnique en France! »

Le très-illustre frère de Las Cases ayant immédiatement prêté l'obligation prescrite par les statuts généraux de l'Ordre, le respectable président lui donne acte de cette prestation, et le revêt du cordon, marque distinctive de sa nouvelle dignité.

Le respectable président fait aussitôt proclamer en qualité de premier grand-maître adjoint de l'ordre maçonnique en France le très-illustre et très-respectable frère Emmanuel, baron de Las Cases. Cette proclamation, répétée par trois fois, est suivie chaque fois et consacrée par une triple et énergique batterie qui témoigne du bonheur qu'éprouvent en ce moment tous les frères.

Les applaudissements terminés, l'illustre frère premier grand-maître adjoint, prenant la parole, adresse ses remercîments au Grand-Orient de France, et s'exprime en ces termes :

« Mes frères,

« S'il était permis en entrant dans cette enceinte vénérée de conserver encore les sentiments du monde ordinaire, je pourrais vous dire combien je suis fier du suffrage qui m'a appelé au milieu de tant d'hommes distingués; mais je ne veux écouter ici que la voix de mon cœur; c'est lui seul que je veux laisser parler, et il ne vous entretiendra que du bonheur qu'il éprouve de se trouver dans le temple de la morale et de la vertu, au milieu de ceux qui en sont les fervents soutiens et les zélés propagateurs. Oui, mes frères, depuis vingt ans et plus que j'appartiens à la franche-maçonnerie, l'instruction que j'ai acquise dans les divers ateliers que j'ai fréquentés m'a appris que la maçonnerie n'était autre chose que la morale et la vertu mises en action. A peine la race humaine s'était-elle répandue sur cette terre, qu'immédiatement il y eut lutte entre le bien et le mal. Alors où est venue se réfugier la morale et la vertu? Mes frères, c'est au sein de la franche-maçonnerie. C'est là qu'elles ont soutenu les assauts de toutes les mauvaises passions, qu'elles les ont combattues, repoussées; c'est avec le flambeau de la maçonne-

Digitized by Google

rie qu'elles ont traversé ces épaisses ténèbres du moyen-âge, et ramené la civilisation triomphante. Oui, mes frères, la civilisation a prévalu sur la barbarie et prévaudra tous les jours davantage. Ainsi le veut le Grand-Architecte de l'Univers! L'homme, sa noble créature, est né pour le progrès et la civilisation, car civilisation et progrès sont synonymes, et c'est par la maçonnerie que cette digne tâche s'est en grande partie accomplie! Rendons grâces, mes frères, au Créateur des mondes de nous avoir choisis comme ses instruments dans une œuvre aussi sublime! Oui, la civilisation doit beaucoup aux francs-maçons; mais leur tâche est-elle accomplie? le genre humain a-t-il atteint la perfection, et n'attend-il plus rien de vos efforts? Ah! mes frères, lorsqu'on jette les yeux sur le monde, le tableau qui se présente dit immédiatement le contraire. C'est alors qu'il faut vous rappeler cette devise des bons ouvriers : Il n'y a rien de fait s'il reste quelque chose à faire. Oui, mes frères, le monde vous réclame, vous appelle, il a encore besoin de vos efforts; préparez vos travaux; accourez, accourez dans vos ateliers; c'est la civilisation, c'est la morale, c'est la vertu auxquelles il faut édifier un temple dans le cœur de chacun de nos frères. Ah! lorsque je vous vois appelés à de si glorieux travaux, c'est alors que je me sens véritablement heureux de vous être associé; c'est alors qu'avec effusion je vous remercie de vos suffrages. Oui, mes frères, nous travaillerons en commun, nous nous encouragerons, nous nous soutiendrons mutuellement; la morale sera notre phare tutélaire, nous la verrons devant nous comme jadis le peuple élu voyait la colonne lumineuse le guider au milieu des ténèbres du désert, comme l'intrépide et infatigable nocher voit au milieu de la tempête briller l'étoile polaire, son guide et son espérance. Nous travaillerons en commun comme ont travaillé nos pères, et ces éloges, ces bénédictions que nous leur donnons avec l'aide du Grand-Architecte, puissions-nous à notre tour les obtenir aussi de nos neveux!

« Pour ce qui me concerne, mes frères, comptez sur moi, comptez sur mon zèle : je regarderai comme le mieux employé le temps que je consacrerai à vos travaux, et si mes vœux sont exaucés, si mes efforts sont couronnés de succès, le peuple de mes frères jouira de toute la prospérité qu'il mérite! »

Après cette chaleureuse et brillante allocution, le très-illustre frère de Las Cases rend les batteries par lesquelles il a été salué, et qui sont aussitôt couvertes d'enthousiasme, d'amour et de dévoûment.

Le respectable président ayant annoncé que le vénérable frère orateur allait obtenir la parole, réclame l'attention des frères, et le respectable frère Janin prononce le discours suivant (1) :

« Très-chers frères,

« C'est du sein du chaos de l'ignorance et de la superstition que prit naissance la franche-maçonnerie, qui, d'abord obscure, ne projetait que de faibles rayons, mais dont le flambeau régénérateur devait faire le tour du monde, et répandre ses bienfaits sur l'humanité dégradée. C'est en vain que les adversaires modernes de la philosophie, quoique moins barbares, s'efforcent encore de semer leurs dangereux sophismes. C'est en vain que les ignorants, les sots, les envieux, et la foule des individus intéressés à étouffer la pensée, affectent de supposer à la maçonnerie de mauvais desseins, ou de lui jeter un ridicule; sa base, désormais inébranlable, repose sur des vérités trop importantes pour être détruite; et sa grande voix, qui a trouvé de l'écho sur tous les points habités du globe, ne peut plus aujourd'hui être réduite au silence.

« Grâce à la franche-maçonnerie, les peuples des deux hémisphères peuvent se tendre une main amie. L'homme ne fera plus à l'avenir dépendre ses principes du sol qui l'a vu naître, ni du hasard de la naissance. Il ne sera plus anthropophage chez le canni-

(1) L'abondance des matières ne nous permet de donner qu'un extrait de ce discours.

Digitized by Google

bale, idolâtre chez le païen, mahométan en Asie, chrétien en Europe, catholique à Rome, protestant à Berne, esclave à Tunis; mais libre partout, quels que soient son rang et sa couleur, l'homme devenu franc-maçon ne trouvera partout que des frères. Partout la bienfaisance succèdera à l'oppression, la probité à la fourberie, le savoir à l'ignorance, le courage à la lâcheté; et c'est alors que la voix des peuples, devenus dociles à celle de la morale et du devoir, sera véritablement la voix de Dieu.

« Tels sont les principes de tout vrai maçon ami de l'humanité; tels sont les vœux et l'espérance du Grand-Orient de France, qui, étendant ses soins vigilants sur tous les ouvriers de sa correspondance, n'a jamais eu qu'une pensée, celle de consolider le bienfait de la douce fraternité qui doit les unir dans les temps les plus difficiles; du Grand-Orient, qui s'est plus occupé de la base de l'édifice commun que de ses ornements, et dont les membres, loin de songer à augmenter leur puissance, comme l'ont avancé quelques esprits, n'ont cherché, au contraire, qu'à conserver, à maintenir le pouvoir de l'Ordre, et à réfléchir sur les ateliers dont ils ne sont que les mandataires tout l'éclat qu'ils en reçoivent.

« C'est pour atteindre ce but, c'est pour arriver à ce noble résultat, c'est pour répandre sur la franche-maçonnerie toute la splendeur qu'elle est en droit d'attendre, que le Grand-Orient, fier de l'affection de ses ateliers, et jaloux de mériter leur confiance, a cherché dans tous les temps à s'associer des hommes mûris par l'expérience et blanchis dans la pratique des vertus; à orner ses colonnes de maçons pleins de talents et de zèle, et animés du noble désir de faire progresser le grand art.

« Nous voulons le progrès; mais ce progrès moral qui, en perfectionnant l'homme, le dispose à goûter tout le bonheur auquel il est appelé sur la terre. C'est ce qu'ont toujours si bien compris nos grands officiers dignitaires, choisis dans cette classe d'hommes auxquels s'attache le respect de leurs concitoyens, parce qu'ils sont des modèles de sagesse, de vertus et de talents; classe dans laquelle le Grand-Orient se fait gloire de chercher des lumières lorsque le temps vient moissonner successivement ses illustrations.

« Un homme, recommandable par ses talents et son dévoûment pour la maçonnerie, et que vous aviez élevé à la dignité de grand-maître adjoint: l'illustre frère comte Alexandre Delaborde, dont nous n'oublierons jamais le zèle et les services rendus à l'Ordre, a compris combien son absence pouvait être préjudiciable à la franche-maçonnerie; et sa démission vous a mis dans la nécessité de le remplacer.

« Votre choix devait naturellement se porter sur l'illustre rejeton d'une antique famille, qui s'honore de compter parmi ses membres le célèbre évêque de Chiapa, Barthélemi de Las-Casas, qui, lors de la conquête du Pérou, fut le protecteur et le sauveur des malheureux Indiens; d'une famille chez laquelle de tout temps les talents et les vertus civiques furent alliés aux vertus domestiques : sur le fils d'un homme dont le nom passera à la postérité; car il est lié à celui d'un grand capitaine, dont les succès et les revers ont également étonné le monde : sur le fils de ce grand citoyen « qui n'avait point « été, dit un biographe, l'adulateur de « Napoléon aux jours de sa toute-puissance, « et qui fut le courtisan de sa haute infor« tune » ; qui, dans des temps d'orage, a eu le courage de la fidélité et du dévoûment; qui, par une admirable abnégation de lui-même, n'hésita pas à partager l'exil d'un des plus grands génies du monde, dont les malheurs ne purent abattre la grande âme; sur le fils, en un mot, du comte de Las Cases, si digne en tout d'un tel père; qui, lui aussi, à l'âge de seize ans, accompagna sur son rocher l'illustre captif, et qui vécut pendant dix-huit mois dans l'intimité de Napoléon, dont il fut le secrétaire. Ce jeune homme « *dont le moral s'était trouvé en* « *serre chaude à Ste-Hélène,* » *suivant l'expression de l'empereur;* qui mûrit son

Digitized by Google

jugement par la contemplation de grandes infortunes, et sut méditer de bonne heure sur les vicissitudes et le néant des grandeurs humaines; ce fils qui combattait dans les journées de juillet pour la défense de nos libertés; qui est devenu à trente ans l'un des représentants de son pays, et dont la noble indépendance a repoussé toutes les offres du pouvoir; celui enfin qui comprend si bien le mandat de député, dont on ne saurait lui reprocher d'avoir abusé ni même usé dans son intérêt personnel; celui-là, dis-je, était digne sous tous les rapports de fixer votre attention; et vos suffrages, mes frères, en se portant sur le baron Emmanuel de Las Cases, ont prouvé que vous savez apprécier le mérite et la noblesse du caractère.

« Illustre frère Emmanuel, vous avez entendu notre voix, et nos cœurs ont trouvé de l'écho dans le vôtre! Recevez aujourd'hui l'hommage des enfants de la veuve, qui vont désormais travailler sous votre sage direction. Nous allons vous confondre dans notre vénération avec notre illustre représentant particulier du grand-maître, notre bien-aimé et très-respecté frère Bouilly, qui a tant fait pour nous; auquel nous portons une si vive reconnaissance, et dont le cœur toujours jeune n'est point refroidi par les glaces de ses quatre-vingts années. Ah! n'est-ce pas déjà vous dire combien nous vous aimons; combien nous sommes heureux et fiers de vous voir à notre tête!

« Illustre frère de Las Cases, le Grand-Orient de France vous salue au nom de la maçonnerie française, dont vous allez être le chef et le soutien, comme depuis long-temps vous en êtes l'une des plus éclatantes lumières.

« Noble citoyen; député incorruptible; conseiller-d'état indépendant; législateur éclairé; savant modeste; écrivain distingué; philanthrope zélé; vous qui, possédant à si juste titre la confiance du roi et de vos concitoyens, avez été chargé d'honorables et importantes missions; vous qui, jeune encore, avez consacré tant de veilles à l'étude; vous enfin, dont l'anthropologie a occupé tous les instants, et qui pourriez prendre pour devise :

« *Homo sum : humani nihil à me alienum puto.* »

« Je suis homme : rien dans l'humanité ne peut m'être étranger. »

(Térence.)

il vous appartenait d'être à la tête de la plus noble des institutions, dont l'unique but est le perfectionnement de l'homme, en dehors de toute intrigue politique, de toute secte religieuse, de toute distinction de caste, de rang, de fortune.

« Sous vos auspices, très-illustre frère, la franche-maçonnerie ne peut qu'acquérir un nouveau lustre. Déjà les maçons de différents rites ont compris la nécessité d'une union toute fraternelle; déjà des cœurs séparés par de puérils motifs de dissidence ont senti le besoin de se rapprocher; de hautes intelligences ont répondu aux vœux de la maçonnerie; et nous osons espérer qu'une fusion tant désirée nous enlaçant dans une chaîne unique et durable, on verra bientôt tous les maçons de notre belle patrie travailler sous le maillet régulier d'un illustre grand-maître.

« Tel sera, respectable grand-maître adjoint, nous n'en doutons pas, l'objet de votre constante sollicitude.

« Mais si, malgré nos vœux et nos efforts, il nous fallait encore marcher sous des bannières différentes, nous aurions du moins la consolation d'avoir tout tenté pour réussir :

Fais ce que dois, advienne que pourra !

Nous n'en continuerions pas moins à poursuivre l'accomplissement du grand œuvre, en avançant avec dignité dans la voie que nous ont tracée nos prédécesseurs; et nous répèterions avec une sage résignation :

L'homme s'agite, et Dieu le mène ! »

Le vénérable frère Janin ayant cessé de parler, le respectable grand-maître adjoint le félicite sur le discours si profond qu'il vient de prononcer; il le remercie de ce qu'il a bien voulu dire de flatteur pour lui, et dit qu'il reporte sur la maçonnerie les éloges qu'il lui a donnés; car c'est aux enseigne-

Digitized by Google

ments de la maçonnerie qu'il doit ce qu'il a pu faire de bien dans sa carrière. Saisissant cette circonstance, il exprime tous les regrets qu'il éprouve de ne point voir à cette séance, dont il eût fait l'ornement, le respectable et bien-aimé frère Bouilly, et termine en témoignant de nouveau au vénérable frère orateur du plaisir qu'il a causé, et combien le Grand-Orient a dû être flatté en entendant le discours qui vient d'être prononcé.

Les maîtres des cérémonies ayant annoncé qu'une députation du conseil de la *Clémente-Amitié*, vallée de Paris, demandait à être introduite officiellement pour remplir une mission spéciale dont elle a été chargée par ce conseil, le respectable grand-maître adjoint lui fait donner l'entrée du temple, où elle est admise avec les honneurs d'usage.

Arrivé à l'orient, le vénérable frère Juge, officier du Grand-Orient et grand-maître du conseil, prenant la parole, dit qu'il est heureux d'être en ce moment l'organe du conseil de la *Clémente Amitié*, puisqu'il peut exprimer le bonheur qu'éprouvent les membres de cet atelier supérieur d'avoir pu assister à une telle solennité.

Il félicite le Grand-Orient de France de la résolution qu'il a prise le 6 novembre dernier, et qui a fait disparaître ces déplorables dissidences qui existaient entre lui et le Suprême-Conseil de France. Il fait connaître que pour consacrer à jamais le souvenir d'un événement qui a rempli de joie le cœur de tous les vrais maçons, le conseil de la *Clémente Amitié* a décidé à l'unanimité que son bijou, sur lequel serait gravée la date de cette mémorable résolution, serait offert au Grand-Orient en témoignage de dévoûment et de reconnaissance pour l'acte de haute sagesse qui doit consolider et assurer la paix et l'union entre tous les enfants d'une même famille, quelle que soit l'obédience à laquelle chacun d'eux puisse être attaché.

Le vénérable frère Juge ayant remis ce bijou au très-illustre grand-maître adjoint, ce respectable frère le reçoit, et exprime toute la satisfaction que fait naître cette circonstance; il ajoute qu'heureux de prendre possession sous de tels auspices des hautes fonctions qui lui ont été confiées, il joindra tous ses efforts à ceux du Grand-Orient pour arriver à une fusion entière et complète, et termine en assurant qu'il considèrera sans cesse ce bijou comme le symbole de l'union qui règnera éternellement entre lui et ses frères.

Le respectable frère Desanlis provoque une batterie qui est tirée avec non moins d'enthousiasme que de bonheur, et qui sanctionne tous les sentiments d'effusion qui viennent d'être exprimés (1).

Sur l'invitation du très-illustre grand-maître adjoint, le vénérable frère aumônier hospitalier, aidé des maîtres des cérémonies, parcourt les colonnes, et ils recueillent en faveur de l'infortune le tribut de la bienfaisance que chacun s'empresse d'acquitter.

Ce pieux devoir terminé, le très-respectable président fait donner lecture de l'esquisse du procès-verbal de la séance de ce jour, laquelle est adoptée, et le très-illustre grand-maître adjoint adresse au frère Pillot,

(1) Par décision du 4 mars 1842, le Grand-Orient, considérant que l'usage et les précédents ayant établi qu'aucune députation ne pourrait être admise sans qu'au préalable le Grand-Orient ait été instruit du motif et n'ait pris une détermination à cet égard, a décidé qu'il serait statué ultérieurement sur l'offre qui lui a été faite par le conseil de la *Clémente-Amitié*.

Nota. A cette note nous devons joindre une observation que nous faisons franche et sincère. Le Grand-Orient, préoccupé, à tort selon nous, et plus tard selon lui, de cet antécédent auquel il n'était pas accoutumé, avait cru devoir remettre à une autre séance l'examen de la question de savoir s'il admettrait ou non le bijou qui lui était offert par le conseil de la *Clémente-Amitié*. Mais, convaincu des intentions pures et franches de ce conseil qui, en restant attaché au Grand-Orient, a toujours néanmoins manifesté, et manifestera en toute circonstance ses sympathies pour les idées de tolérance et d'union, a reconnu et proclamé, dans la séance du 8 avril 1842, qu'il acceptait purement et simplement le bijou de ce conseil, dans les mêmes sentiments et avec le même esprit qui avaient animé ceux qui l'avaient offert. Félicitons le Grand-Orient de cet acte de justice, mais regrettons toutefois qu'il se laisse quelquefois, et trop souvent, arrêter par des préoccupations timides et peu dignes d'un grand corps comme le sénat maçonnique. A. D.

Digitized by Google

chef du secrétariat, ses félicitations et celles du Grand-Orient sur la rédaction de ce tracé, et sur l'heureuse exactitude avec laquelle il a rappelé toutes les circonstances de cette belle et mémorable séance.

Sur la demande de plusieurs frères, demande vivement appuyée, le Grand-Orient ordonne l'impression du présent procès-verbal, qui sera adressé aux ateliers de la correspondance.

Le très-illustre grand-maître adjoint ayant ensuite fermé les travaux par les mystères accoutumés, chacun se retire en paix, emportant dans son cœur le souvenir des sensations les plus délicieuses, et l'espoir le plus doux pour l'avenir de la maçonnerie.

Minuit plein.

Lu et sanctionné en Grand-Orient, séance du 24 *Adar* 5841 (4 mars 1842, ère vulgaire).

Le grand-maître adjoint,
Emmanuel de Las Cases.

Les officiers dignitaires de la chambre de correspondance et des finances :

P. Tardieu, président.
Taskin, premier surveillant.
Tarroux, premier expert, 2e surveillant d'office.
Bessin, orateur.

Par mandement du Grand-Orient.
P. Morand, secrétaire.

(*L. S.*)

Scellé par nous, grand-garde-du-sceau du Grand-Orient.
Agirony.

Tableau Général
des officiers du Grand-Orient de France en 1813.

Grands-premiers dignitaires.

Grand-maître.

S. M. Joseph-Napoléon, roi des Espagnes et des Indes, grand-électeur de l'empire.

Grands-maîtres-adjoints.

Son A. S. le prince Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, duc de Parme, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, président de la Haute-Cour Impériale, grand-croix des ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse, grand-commandeur de l'ordre de la Couronne de Westphalie.

S. M. Joachim-Napoléon, roi des Deux-Siciles, prince et grand-amiral de l'empire, lieutenant de S. M. l'empereur et roi.

Grand-administrateur général.

Le très-respectable frère Kellermann, sénateur, maréchal de l'empire, duc de Valmy, grand-aigle et membre du conseil de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres du roi de Wurtemberg.

Grands-conservateurs généraux.

Les très-respectables frères,

Masséna, maréchal d'empire, duc de Rivoli, prince d'Essling, grand-aigle de la Légion-d'Honneur.

N. . . . .

Grand-représentant du grand-maître.

Le très-respectable frère Timbrune-Thiembronne, comte de Valence, sénateur, général de division, commandant de la Légion-d'Honneur, président du collége électoral du département de la Marne et du canton de Vesy.

Grands-officiers d'honneur
attachés a tous les ateliers.

Premier représentant particulier du grand-maître.

Le respectable frère Roettiers-de-Montaleau, adjoint au maire du 11e arrondissement de Paris, membre du corps électoral du département de la Seine.

Deuxième représentant particulier du grand-maître.

Le respectable frère de Grasse-Tilly, aide-de-camp de S. Ex. le maréchal duc de Castiglione, gouverneur général de la Catalogne.

Digitized by Google

GRANDS-OFFICIERS D'HONNEUR

ATTACHÉS AUX DIVERS ATELIERS.

Grands-administrateurs.

Les respectables frères,

Lacépède, ministre d'état, sénateur, comte de l'Empire, grand-chancelier et grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, titulaire de la sénatorerie de Paris.

Ganteaume, comte de l'Empire, conseiller d'état, vice-amiral de France, inspecteur général des côtes de l'Océan, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Junot, duc d'Abrantès, colonel général des hussards, premier aide-de-camp de S. M. l'empereur et roi, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, gouverneur de Paris.

Grands-conservateurs.

Muraire, conseiller d'état à vie, comte de l'Empire, premier président de la cour de Cassation, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Maret, ministre des relations extérieures, duc de Bassano, comte de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Siméon, conseiller d'état, commandant de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'Empire, ministre de la justice du royaume de Westphalie.

Premier grand-surveillant.

Ernouf, général de division, grand-officier de la Légion-d'Honneur, ex-capitaine-général de la Guadeloupe.

Second grand-surveillant.

Villot-Fréville, secrétaire de S. M. le roi des Espagnes et des Indes.

Grand-orateur.

Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), ministre d'état, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur, président, conseiller d'état à vie, grand-procureur-général de la Haute-Cour impériale, secrétaire de l'état de la famille Impériale, grand'-croix de l'ordre royal de Wurtemberg.

Grand-secrétaire.

N. . . . .

Grand-trésorier.

Miot, conseiller-d'état, commandant de la Légion-d'Honneur, ministre de l'intérieur du royaume de Naples.

Grand-garde-des-sceaux.

N. . . . .

Grand-garde-des-archives.

Dupuy, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Grand-maître-des-cérémonies.

De Recicourt, colonel du génie, directeur-général des fortifications de Lille.

Grand-aumônier.

Audier-Massillon, membre de la Légion-d'Honneur, conseiller à la cour de Cassation, chevalier de l'Empire.

Grand-hospitalier.

Clément-de-Ris, comte de Mony, préteur du sénat conservateur, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Premier grand-expert.

Calepio, membre de la Légion-d'Honneur, ex-ambassadeur en Espagne.

GRANDE-LOGE SYMBOLIQUE.

Grands-administrateurs.

Les respectables frères,

De Beurnonville, sénateur, comte de l'Empire, général de division, ex-ambassadeur de France en Espagne, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Macdonald, maréchal de l'Empire, duc de Tarente, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Ségur, comte de l'Empire, grand-maître-des-cérémonies, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, conseiller d'état à vie.

Grands-conservateurs.

Fouché, duc d'Otrante, sénateur, comte de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Marescalchi, comte de l'Empire, ministre des relations extérieures du royaume d'Italie, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

François de Beauharnais, sénateur, comte

Digitized by Google

de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Premier grand-surveillant.

Augereau, maréchal de l'Empire, duc de Castiglione, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Second grand-surveillant.

N. . . . . .

Grand-orateur.

Challan, chevalier de l'Empire, député au corps législatif, membre de la Légion-d'Honneur.

Grand-secrétaire.

Jaucourt, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, premier chambellan de S. M. la reine d'Espagne et des Indes.

Grand-trésorier.

Davoust, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Grand-garde-des-sceaux.

Sébastiani, comte de l'Empire, général de division, grand-officier de la Légion-d'Honneur, ex-ambassadeur à la Porte-Ottomane.

Grand-garde-des-archives.

Lefèvre, maréchal de l'Empire, duc de Dantzick, préteur du sénat conservateur, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Grand-maître-des-cérémonies.

Girardin, premier écuyer de S. M. le roi d'Espagne et des Indes.

Grand-aumônier.

Chasset, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, titulaire de la sénatorerie de Metz.

Grand-hospitalier.

Herwyn de Nevelle, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Premier grand-expert.

Jaubert, conseiller-d'état, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, et gouverneur de la Banque de France.

GRAND-CHAPITRE.

Grands-administrateurs.

Les respectables frères,

Serrurier, sénateur, maréchal et comte de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, gouverneur des Invalides.

Brune, maréchal de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Mortier, maréchal de l'Empire, duc de Trévise, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, commandant les matelots de la garde impériale.

Grands-conservateurs.

François (de Neufchâteau), sénateur, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Régnier, duc de Massa-di-Carrara, grand-juge, ministre de la justice, comte de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Pérignon, sénateur, maréchal et comte de l'Empire, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, gouverneur de Naples, lieutenant-général de S. M. le roi des Deux-Siciles.

Premier grand-surveillant.

Gardane, général de brigade, aide-de-camp de S. M. l'empereur et roi, commandant de la Légion-d'Honneur, ministre plénipotentiaire près la cour de Perse.

Second grand-surveillant.

Soult, maréchal de l'Empire, duc de Dalmatie, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Grand-orateur.

Carion-de-Nisas, officier de la Légion-d'Honneur, chef d'escadron, adjudant-commandant.

Grand-secrétaire.

Régnier, ex-noble vénitien de l'ancien collége du Doge.

Grand-trésorier.

Chaptal, comte de Chanteloup, trésorier du sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Grand-garde-des-sceaux.

Godefroy de la Tour d'Auvergne, colonel-propriétaire de la légion de son nom.

Digitized by Google

Grand-garde-des-archives.

D'Aigrefeuille, ancien procureur général de la cour des Comptes, aides et finances de Montpellier, ancien chevalier de Malte, administrateur du dépôt littéraire de Paris.

Grand-maître-des-cérémonies.

Duranteau, membre du corps législatif, général, commandant de la Légion-d'Honneur.

Grand-aumônier.

Dubois-Dubais, sénateur, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Grand-hospitalier.

D'Harville, sénateur, comte de l'Empire, gouverneur du palais impérial des Tuileries et du Louvre, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, et chevalier de l'ordre de Wurtemberg.

Premier grand-expert.

Laplace, chancelier du sénat conservateur, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur.

GRANDS-EXPERTS.

Les respectables frères,

Duvidal, maître des comptes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Fesquet, administrateur des hospices civils.

Dubois, comte de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, conseiller-d'état.

Le prince régnant d'Isembourg.

Le prince d'Isembourg, son frère.

Saur, sénateur, comte de l'Empire.

Fabre (de l'Aude), sénateur, comte de l'Empire, procureur-général du conseil du sceau des titres, commandant de la Légion-d'Honneur.

Laumond, conseiller-d'état, directeur-général des mines, commandant de la Légion-d'Honneur, comte de l'Empire.

Gau, conseiller-d'état, chevalier de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur.

Lacuée, ministre-d'état et de l'administration de la guerre, conseiller-d'état, comte de Cessac, général de division, grand-Aigle de la Légion-d'Honneur.

Pajot-d'Orville, greffier en chef de la cour des Comptes, ancien président de la grande loge symbolique et officier honoraire.

Moreau de Saint-Méry, commandant de la Légion-d'Honneur.

De Gavre, comte de l'Empire, chevalier de la Légion-d'Honneur, chambellan de S. M. l'empereur et roi, préfet du département de Seine-et-Oise, commandeur de l'ordre de la Réunion.

Grand-officier honoraire.

Le très-vénérable frère Bacon de la Chevalerie, ancien officier-général.

(*La suite à un prochain numéro.*)



Aux Maçons

COMPOSANT

LES LOGES CHAPITRES ET CONSEILS

Qui possèdent les cahiers de

La Maçonnerie rendue à ses vrais principes.

Paris, 1er mars 1842 (Ere vulgaire).

Très-chers et très-dignes frères,

« Enseignez, propagez la vraie maçon-« nerie, vous aurez rendu plus de services « à la terre que tous les législateurs en-« semble. »

Telle est l'épigraphe qu'on lit en tête de presque tous les ouvrages que nous avons publiés depuis trente ans, dans le but de rendre à notre institution l'importance et la dignité qui lui appartenaient.

Nous disons l'importance, parce que nulle école n'enseigne mieux et plus particulièrement la vertu et la vérité.

Nous disons la dignité, parce que la morale, jointe à la vérité, étant ce qu'il y a de plus noble et de plus utile au monde, il était indispensable de donner aux préceptes et aux cérémonies destinés à les faire connaître le langage propre à frapper à la fois les esprits et les cœurs.

Pendant plus de quinze ans, nous avons fait l'épreuve de ce système, en joignant la

Digitized by Google

pratique aux théories, dans la loge et le conseil des *Trinosophes* de Paris, où l'auditoire, le plus nombreux qu'on y eût jamais vu, n'hésitait pas à montrer qu'il comprenait et approuvait notre pensée.

Un nombre considérable de membres du Grand-Orient de France, du Suprême-Conseil écossais, de dignitaires et de visiteurs étrangers, ont constamment assisté à nos séances, et les plus beaux talents de la capitale n'ont cessé de venir nous prêter l'appui de cette parole éloquente qui a valu aux *Trinosophes* la réputation dont ils ont joui.

Ce sont des faits que nous citons, non pour en tirer vanité, mais parce qu'ils prouvent que l'établissement de la vraie maçonnerie sera réalisable quand on le voudra ; car, ce qu'a fait une loge, toutes les autres peuvent le faire en suivant la même route.

A Dieu ne plaise, toutefois, que nous ayons la folie de croire que notre œuvre soit parfaite ! Non ! certainement : au contraire, nous n'avons cessé d'exhorter nos frères à remplacer par quelque travail plus achevé celui que nous n'avions tenté que pour notre usage personnel dans les ateliers confiés à nos soins, et dans le dénuement où nous laissait le rituel accoutumé ; leur assurant que nous serions les premiers à nous en réjouir et à le mettre à profit.

Quoi qu'il en soit, en prenant les choses comme elles se sont passées, nous pensons avoir ouvert une route préférable à l'ancienne, si nous en jugeons du moins par l'assentiment de plus de cent quarante ateliers qui ont voulu la suivre, et nous ont demandé, comme vous l'avez fait, les cahiers qui la traçaient.

La voix de cent quarante ateliers nous semble un argument qu'on ne peut dédaigner. Elle dit qu'ils ont trouvé dans ces cahiers les moyens d'une véritable initiation aux grades maçonniques pour lesquels le rituel ordinaire leur paraissait, ainsi qu'à nous, tout-à-fait insuffisant. Leurs lettres, que nous avons conservées, le témoigneraient sans réplique.

Mais à cet argument vient s'en joindre un second qui n'a pas moins de poids, qui en a davantage peut-être :

C'est qu'une des conditions imposées à chaque atelier pour obtenir les dits cahiers était de faire lui-même un acte remarquable de charité envers les pauvres de sa propre ville.

Et il en est résulté que plus de 140,000 francs ont été donnés aux malheureux. Une seule loge d'Allemagne a donné 13,000 francs.

140,000 francs donnés de cette manière pour acquérir le droit de faire encore une autre sorte de bien, c'est-à-dire d'obtenir et de répandre une lumière que l'on croit celle de la raison et de la vérité, nous paraît une action vraiment digne de remarque ; et cent quarante ateliers l'ont faite !... Nous sommes convaincu que la maçonnerie entière s'en réjouira.

Vous avez votre part, très-chers frères, dans cette nouvelle espèce de gloire. Notre reconnaissance ne peut se priver de vous en rendre hommage, comme elle ne peut se dispenser de nommer les orients qui se sont le plus distingués dans cette guerre de générosité et d'amour de la maçonnerie, tels que Francfort, Bruxelles, Haïti, New-York, Alger, Chichester, Smyrne, Toulon, Strasbourg, Metz, Lyon, Saint-Étienne, Châlons-sur-Saône, Reims, Rouen, Lille, Nancy, Valenciennes et Saint-Quentin, déclarant que les autres ne se sont pas moins empressés d'être charitables en proportion de leurs facultés.

Voilà ce qui s'est passé. Nous vous devions cet exposé historique.

Mais le temps et les circonstances viennent quelquefois déranger les desseins auxquels on tient le plus. Le monde profane s'est agité ; les loges aussi ont eu leurs moments de souffrances et de variations. Nous-même, presque toujours occupé du spectacle des choses qui sont l'objet de nos travaux particuliers, en proie à des maladies que nous donnent des fatigues continuelles, nous n'avons pu suivre, comme nous l'aurions voulu, auprès de cent quarante ateliers le

sort de ces cahiers dont nous espérions tant de bons résultats, et puis nous avons trouvé doux de nous reposer sur le zèle et la bonne foi de nos frères qui avaient juré de les employer au bien de l'Ordre; car, il faut le dire, nous vous les avions envoyés comme un père envoie ses enfants à des amis sûrs, qui ont promis de les aimer et de les faire prospérer en joignant ensemble leurs ressources et leurs volontés.

C'est le souvenir de cet engagement réciproque qui nous fait vous écrire aujourd'hui. Les années se sont écoulées, les événements se sont succédés; nous voilà devenu vieux; soixante-seize hivers ont blanchi notre tête; mille orages différents ont grondé peut-être sur les vôtres : il n'est donc pas trop tôt pour vous demander où nous en sommes, et ce que sont devenus ces pauvres enfants dans vos mains; s'ils vous ont aidés dans vos travaux et si vous avez secondé les desseins de leur père.

Ces questions vous paraîtront naturelles, très-chers frères; à notre place vous les feriez comme nous.

Vous avez dû changer souvent de chefs depuis que nous nous connaissons. Les derniers venus sont-ils restés fidèles à la parole de leurs prédécesseurs, ou sont-ils retournés aux habitudes de la maçonnerie vulgaire, si funestes aux progrès que nous désirions ? Répondez-nous sincèrement.

Si notre espoir n'a pas été rempli, nous nous affligerons sans doute; mais nous pardonnerons aisément à la force des choses qui entraîne tout, qui déroute les esprits les plus solides et détruit les meilleures résolutions.

La maçonnerie, nous le savons, suit le cours de la vertu. Quand celle-ci tombe, la maçonnerie tombe aussi. C'est un malheur; mais le vrai maçon ne désespère jamais.

La vraie maçonnerie demande donc des qualités qui ne sont pas toujours le partage du vulgaire, et c'est ici le lieu de rappeler une objection que quelques frères nous ont adressée, en disant que nous avions point assez tenu la maçonnerie à la portée des classes privées d'éducation.

Nous avons répondu que ce n'était pas sans dessein que nous l'avions ainsi créée, pour montrer d'abord qu'il n'y avait qu'à des hommes doués d'une certaine intelligence que notre système pût convenir.

« Toutes les sciences, avons-nous ajouté, étant plus ou moins au-dessus du vulgaire, où serait la nécessité de l'étude, et par conséquent la possibilité du progrès, si les dernières classes en savaient autant que les premières, sans avoir rien appris? Le profane qui ne voudrait ou ne pourrait s'instruire, ne mériterait pas d'entrer dans le sanctuaire de la maçonnerie; car la maçonnerie est un sacerdoce destiné à apprendre à l'homme l'art difficile d'être et de rester homme au milieu des vices et des mensonges qui l'environnent.

« Or, que peut enseigner celui qui ne sait rien? Nul ne peut donner ce qu'il n'a pas.

« La maçonnerie que nous enseignons sera entendue de tout esprit droit. Les vénérables qui la comprendront sauront l'expliquer et la faire comprendre. Nous avons par devers nous la garantie d'une longue expérience, et c'est pour obliger les ateliers à ne nommer que des chefs en état d'enseigner, que nous avons dressé des cahiers qui demandent de l'intelligence.

« C'était la volonté de l'institution elle-même. »

Voilà ce que nous avons répondu. Dites-nous, très-chers frères, si vous saviez quelque autre moyen de tirer la maçonnerie du triste état où les ignorants l'avaient plongée et où ils la maintiendraient sans le zèle éclairé des vrais amis de l'Ordre?

Pour rendre plus aisée la mise en œuvre des améliorations que nous indiquions, nous vous avons adressé, en 1835, des *Instructions sur les Initiations*, où, après avoir défini la vraie maçonnerie, nous avons dit quel rôle devaient y jouer les vénérables et les autres chefs d'atelier que nous avons regardés comme les pontifes de l'Ordre, et qui le sont en effet.

Nous avons spécifié les conditions de l'ad-

Digitized by Google

mission aux grades, et les exercices préparatoires auxquels les postulants devaient être soumis pour qu'ils prissent du respect pour l'institution.

Nous avons tracé le cérémonial de leur entrée dans le temple pour chaque grade et indiqué jusqu'aux paroles que devaient prononcer le vénérable et les surveillants, afin que la solennité pût exciter davantage l'attention de l'auditoire et du néophyte.

Nous avons recommandé la soumission au Grand-Orient, non comme hommage de sujets à maître, mais comme loi nécessaire au gouvernement de la maçonnerie. Il faut un centre, une autorité, un lien commun. Le Grand-Orient est composé des députés de la presque totalité des ateliers de France. Il est donc la représentation légitime et complète de l'Ordre. Nul corps ne peut prendre sa place ni restreindre ses pouvoirs.

C'est une erreur de dire que les pouvoirs maçonniques viennent de tel ou tel pays, de tel ou tel personnage, et de se faire un privilége d'une origine temporelle quelconque.

La vraie maçonnerie ne vient ni de l'Angleterre, ni de l'Écosse, ni de l'Autriche, ni de la Prusse, pas plus que de Jérusalem, de la Chine ou du Mongol. Elle est aussi ancienne que le monde, aussi ancienne que l'amour du bien et la haine du mal. La maçonnerie est la collection et l'enseignement de tous les bons principes, de tous les bons sentiments : c'est la fraternité, la tolérance, le bon sens, l'union entre les peuples. Le reste n'est que puérilité ou erreur.

Jamais l'enseignement des vertus n'a pu être l'objet d'un privilége ; et si cela était, le privilége appartiendrait certainement au corps maçonnique qui, dans son pays, aurait réuni la majorité des suffrages, et cette condition serait celle du Grand-Orient.

Cela est évident.

On connait les chagrins que des débats sur ce point ont amenés dans la maçonnerie de France. Un peu de réflexion, d'étude et de vraie fraternité les fera cesser. Tous les bons esprits désirent qu'ils ne se renouvellent plus, et nous ne doutons pas, d'après les communications amicales qui ont eu lieu entre le deux rites, à la fête solsticiale de cet hiver, et les paroles touchantes des chefs de chaque parti, que leurs vœux ne soient remplis.

Aujourd'hui, ce serait une honte de renouveler les dissensions.

Vous nous pardonnerez, très-chers frères, cette digression sur des intérêts étrangers aux motifs de cette planche ; mais ces intérêts touchent si directement à ceux de l'Ordre entier, qu'ils se sont placés comme d'eux-mêmes sous notre plume.

Nous revenons aux instructions que nous vous avons envoyées en 1835, où, après l'obéissance recommandée au Grand-Orient, nous avons passé à l'existence de la maçonnerie elle-même, aux conditions de l'admission aux grades d'apprenti, de compagnon, de maître, de rose-croix et de grand-élu chevalier kadosch, et nous vous avons dit tout ce qu'il fallait faire pour qu'à chaque grade l'initié sentît augmenter son amour et son respect pour la maçonnerie.

Car, sans amour réel, sans conviction, sans sincérité, la maçonnerie n'est plus qu'une vile spéculation, une misérable bouffonnerie.

On la méprise souvent parce qu'elle ne rapporte ni richesse, ni faveurs ; et c'est précisément pour cela qu'il faudrait la glorifier, puisqu'elle est la seule religion qui ne coûte rien aux trésors des nations, et qui montre au moins qu'il est encore des hommes qui, sans salaire, sans gain ni récompense, ont le courage, ou, pour mieux dire, se trouvent heureux de servir l'humanité.

Si par hasard ces instructions, ainsi que les cahiers, avaient cessé de vous occuper, ayez la bonté de vous les faire représenter, d'en prendre une connaissance nouvelle, et nous sommes persuadé que vous nous comprendrez entièrement, que vous nous approuverez comme l'ont fait vos prédécesseurs.

Mais tous les ateliers n'ont pas eu les mêmes secours que vous. Que s'est-il passé et

Digitized by Google

que se passe-t-il encore pour eux et l'absence de guides suffisants? Regardez autour de vous, et vous le verrez.

Ne sachant que faire d'une maçonnerie qui les ennuyait, parce qu'elle ne leur apprenait rien, la plupart des loges ont tombées dans des erreurs de toute espèce, dont la première a été l'oubli même de l'Ordre, de son but et des conditions de son existence.

De là vient qu'il y a eu presque autant de maçonneries que d'ateliers.

Les uns se sont transformés en écoles de controverses où s'agitaient des questions dont nos lois précisément nous défendent de nous occuper, afin de conserver la tranquillité et l'union qui nous sont nécessaires.

D'autres ont cherché une maçonnerie absolument neuve; et, pour la trouver, se sont engagés dans des espaces imaginaires d'où ils n'ont rapporté que des fantômes.

D'autres ont traité les initiations comme des amusements d'oisifs, des parades de comédie, et ont jeté les initiés dans un dégoût qui les a éloignés presque aussitôt de l'institution.

D'autres ont changé les temples en maisons de pur compagnonage; d'autres en bureaux d'adresses d'industrie et de placement de marchandises.

D'autres enfin les ont converties en foyers d'intrigues et de discordes si condamnables, que l'autorité maçonnique elle-même a été obligée de se montrer et de les frapper de censure ou d'interdiction!

Certainement ces aberrations n'auraient pas eu lieu si les loges avaient su à quelles hautes destinées la maçonnerie a droit de prétendre, et quels bienfaits elle est chargée de répandre sur les mortels;

Si elles avaient su quelles qualités elles étaient tenues d'exiger des profanes qui se présentent à l'initiation; si on leur avait appris enfin à les préparer convenablement à la nouvelle existence qu'ils recherchaient.

En effet, c'est aux vénérables à pourvoir à toutes ces nécessités, et à le faire avec une telle onction, que le cœur même des postulants s'en montre touché. Il est peu d'hommes, si dépravés qu'ils soient, qui ne croient encore quelquefois à la vertu. C'est aux vénérables à prouver qu'elle existe, et qu'elle seule, tout calcul fait, est encore le plus sûr garant du bonheur sur la terre.

Toutes ces précautions, toutes ces préparations sont aisées à observer avec de dignes vénérables qui ont de l'âme et qui connaissent leurs devoirs.

Il n'en est pas de la maçonnerie comme d'une armée. Ce n'est pas le nombre des soldats qui fait sa force, c'est leur qualité. Cent bons maçons lui feront plus de bien que cent mille ignorants indisciplinés. La maçonnerie a été perdue en France par le nombre.

Mais toutes ces fautes sont réparables. La nullité, la turbulence même des travaux des loges les fatiguent et les ramèneront à une meilleure condition, dès qu'on leur aura montré le chemin qu'elles doivent suivre.

— Où donc est ce chemin? nous demandera-t-on.

— En quoi doivent consister les véritables travaux de la maçonnerie?

Le voici :

Ces travaux, comme ceux de toutes les religions, doivent consister dans la célébration des mystères, dans les initiations, dans les prédications, les instructions; dans l'observance rigoureuse des fêtes et des règles établies, et enfin dans les pratiques de bienfaisance.

Tout autre acte est une dérogation à l'institut, une source d'inconvénients et de désordres.

Jamais, sous quelque prétexte que ce soit, on ne doit discuter ni disputer dans les temples. On ne discute dans aucune église de Paris, de Londres, ni de Genève, ni dans les synagogues des juifs, ni dans les mosquées de Constantinople. Partout règne le recueillement. Le prêtre seul parle et agit. Le peuple écoute et se tait.

Mais ici la comparaison cesse. Le peuple profane se tait, parce que ses pensées, ou plutôt ses croyances, lui sont commandées. Le doute et l'examen lui sont interdits.

Digitized by Google

C'est le contraire dans la maçonnerie. La raison, cette âme réelle et vigilante que le ciel nous a donnée pour nous distinguer des animaux, a le droit de s'expliquer, de montrer que tout ce qu'un homme dit à un autre homme est appréciable par elle comme faux ou vrai, comme juste ou injuste, et par là même elle tient l'homme dans la seule sphère qui soit digne de lui, qui le rapproche de la divinité.

Ses enseignements sont d'autant plus faciles à saisir que les auditeurs les trouvent écrits au fond de leurs cœurs.

Et comme elle n'a rien d'extraordinaire ni de surnaturel à prouver, elle n'a à craindre ni refus ni contestations.

Deux lignes composent sa législation. Tout l'univers les connaît.

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait. »

« Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent. »

Dix mille volumes, vingt mille commentaires n'en diraient pas davantage. C'est toute la science humaine, l'organisation du bien, la barrière contre le mal.

Les développements seuls de ces préceptes sont une source intarissable de leçons, de tableaux d'où découle naturellement la connaissance des vrais intérêts de toute espèce de société.

L'histoire des hommes vertueux et véridiques est présentée comme un exemple à suivre et une confirmation des préceptes.

L'exemple des méchants, des tyrans, des scélérats, arrive ensuite pour montrer les malheurs qui résultent de l'ignorance, du mensonge et de l'ambition, ces éternels fléaux de la terre, ces assassins de notre maître; car ce sont eux qui ont tué et qui tuent tous les jours la vérité, l'humanité.

Tout cela est palpable et n'a pas besoin de discussions.

La voix de l'histoire et celle de la raison sont deux puissances qu'on ne détruit pas facilement.

C'est dans nos assemblées qu'elles se font entendre et qu'elles savent dicter des lois claires, courageuses et consolantes.

Il importe donc que nos assemblées ne soient jamais troublées par aucune cause qui amène les animosités et par suite détruise l'harmonie entre les frères.

Dans les temples maçonniques comme dans les temples des profanes, l'ordre serait bientôt renversé si les disputes étaient permises.

Les délibérations sur les points de doctrine ou de discipline, sur les intérêts matériels et administratifs, doivent avoir lieu dans les comités particuliers et par des commissions instituées à cet effet.

Toute loge qui dispute ou controverse est perdue. Rien ne la sauvera de sa ruine. Toutes celles que nous avons vues tomber n'ont point eu d'autre cause de leur chute. L'expérience d'ailleurs parle tous les jours à cet égard.

Et remarquez, très-chers frères, que la condition de la maçonnerie dans le système dont il s'agit est bien plus favorable que celle des religions du monde, qui toutes ont éternellement besoin de prouver leurs vérités, et qui toutes se nient hautement et réciproquement que leurs preuves soient admissibles!...

D'où il résulte qu'elles restent entièrement séparées les unes des autres par leur origine, leurs dogmes et leurs pratiques, car le musulman n'est pas et ne veut pas être le chrétien; le catholique n'est pas et ne veut pas être le protestant; le chrétien, le musulman ne veulent pas être les juifs, ne sont pas les mandarins de la Chine ni les talapoins du Japon.

Au lieu que le maçon est l'homme de tout l'univers. Dieu et la vertu : voilà son premier dogme, dogme que personne ne rejette. Il ne querelle, il ne hait ni le juif, ni le mahométan, ni le catholique, ni les lettrés, ni les prêtres d'aucun pays. Chaque maçon reste dans le culte où le ciel l'a fait naître. Il respecte ses lois, il respecte celles de tous les peuples. Sa religion est véritablement universelle; et il ose espérer que,

Digitized by Google

s'il l'a bien remplie, le Grand-Architecte de l'univers, le grand, l'équitable juge de tous les humains, l'en récompensera.

Aidez-nous donc, très-chers frères, à rétablir dans notre maçonnerie l'ordre qui devrait y exister. Aidez-nous à ouvrir les yeux et les oreilles qui se ferment. Il est temps que l'on voie et qu'on entende. La maçonnerie vit au milieu d'un monde qui n'est pas sans écueils et sans dangers. Si elle tolère toutes les institutions, toutes les institutions n'ont pas pour elle la même générosité. Il en est qui lui déclarent la guerre; l'horizon n'est pas sans nuages; les ténèbres reviennent. Le génie du mal, ce père du mensonge, les pousse et les accumule. Evitons les maux qu'il prépare. Il en fait assez.

Revenons donc à la vraie maçonnerie qui nous offre des refuges assurés contre les perversités renaissantes. Déjà, et depuis longtemps, notre prévoyance a placé des sentinelles destinées à vous les indiquer, à vous y conduire. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous vous demanderons si vous les avez écoutées, si nous avons été assez heureux pour que vous reconnaissiez le zèle de nos enfants, ces gardiens mis en faction pour vous dire où est l'ennemi, et vous préserver des surprises.

Apprenez-nous si vous les avez abandonnés, si vous leur tendrez de nouveau les bras, si vous consentirez à les rendre à la vie, pour qu'ils tentent de nouveau de la rendre à notre institution, que nous persistons à regarder comme la plus morale de toutes les institutions du monde.

Nous terminons, très-chers et très-dignes frères. Nous avons écrit bien longuement, plus longuement que nous ne nous l'étions proposé; mais les questions de nos intérêts se sont représentées à notre mémoire, et nous en avons, pour ainsi dire, fait la récapitulation. Vous nous le pardonnerez. Nous touchons à la fin de notre carrière. C'est probablement la dernière planche que vous recevrez de nous. Ce sont en quelque sorte nos adieux que nous vous adressons, et nous ne pouvons mieux finir qu'en vous disant encore : « Enseignez, propagez la vraie maçonnerie, vous aurez rendu plus de services à la terre que tous les législateurs ensemble. »

La vérité de cette assertion vous paraîtra plus évidente que jamais, et vous fera connaître la grandeur des obligations qu'elle nous impose.

Adieu. Lisez, nous vous en prions, cette planche à l'une de vos prochaines assemblées, afin de mieux vous souvenir que vous avez toujours eu un sincère ami qui s'est occupé sans relâche de notre chère institution.

Vous nous répondrez; votre amitié nous soutiendra jusqu'à nos derniers moments.

L'auteur du *Véritable lien des Peuples*,
N.-C. Des Étangs,
Ancien vénérable des *Trinosophes*.

Les Respectables Loges

LES ARTS-RÉUNIS, LA PERSÉVÉRANCE-COURONNÉE, ET LA VÉRITÉ,

A L'ORIENT DE ROUEN,

A toutes les loges de la Correspondance,

SALUT, PROSPÉRITÉ, UNION.

Très-chers frères,

Permettez-nous, en échange de la coopération et de l'intérêt que vous nous avez témoignés à l'occasion de l'inauguration de notre temple, de vous adresser la tracé fidèle, mais incomplet, de cette solennité. — Incomplet assurément, puisqu'il ne peut rendre ni les vives émotions dont tous les cœurs ont été agités, ni la pure et douce joie dont ils ont été enivrés.

Nous pensons rendre service à la maçonnerie en reproduisant ce que la mémoire du cœur, plus que celle de l'imagination, a laissé dans nos souvenirs des différents épisodes de cette mémorable journée.

Digitized by Google

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS

ANCIENNES ET MODERNES.

MORALISATION. — PHILANTHROPIE.

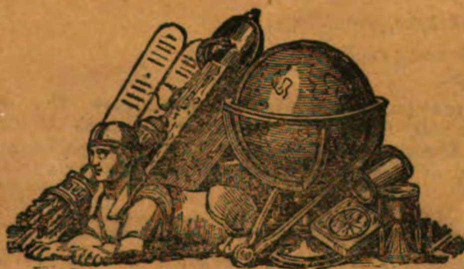
RÉDACTEURS, LES FRÈRES :

A. DESANLIS, Officier du Grand-Orient, avocat à la Cour royale de Paris, *rédacteur principal.*

Bouilly, O. ✠, représentant particulier du grand-maître, homme de lettres ;
Durocher, ✠, officier du Grand-Orient, docteur en médecine ;
Jay, O. ✠, ancien officier du Grand-Orient, membre de l'Académie française ;
Lépaulard, docteur en droit, avocat au Hâvre ;
Juge (L.-Th.), officier du Grand-Orient, juge de paix du canton de Vincennes ;
Siemers, garant d'amitié du Grand-Orient de France près la Grande-Loge de Hambourg, docteur en médecine à Hambourg ;
De Wargny, ancien officier du Grand-Orient belge ; ancien magistrat à Bruxelles.

Directeur-Gérant, le Frère Delancey fils.

QUATRIÈME ANNÉE. — DIXIÈME LIVRAISON
(**Octobre.**)



PARIS.
AUX BUREAUX DU JOURNAL,
RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Année 1842.

Digitized by Google

EN VENTE

Au bureau du Journal :

L'AIDE-MEMOIRE

OU

TABLEAUX MNÉMONIQUES

POUR RETENIR PLUS FACILEMENT L'ORTHOGRAPHE,

Seul Ouvrage qui contienne :

1° Les difficultés dans plus de 25,000 mots, en dix pages ;

2° De quel nombre on doit se servir lorsqu'une préposition est entre deux noms ?

3° Les verbes *réguliers* et les *irréguliers* tout conjugués en *deux lignes* (avec *temps, nombres* et *personnes*) ;

4° Tous les verbes qui exigent la préposition *de ;* tous ceux qui exigent la préposition *à*, avant un infinitif ; plus, tous ceux qui veulent tantôt *de*, et tantôt *à ;* — Pourquoi *de ?* et pourquoi *à ?*

5° La récapitulation de tous les *verbes intransitifs* qui, aux temps composés, veulent tantôt le verbe ÊTRE, tantôt le verbe AVOIR, mais toujours sous deux points de vue différents, et *pourquoi ?* avec les exemples puisés dans nos auteurs les plus corrects ;

6° La manière de faire accorder tous les *adjectifs verbaux* avec leur vrai *moteur* dans le jet de la pensée accidentelle, soit *simple,* soit *composée ;* c'est-à-dire qu'à quelque place que les jette la pensée, dans toute espèce de rédaction, on est sûr d'en trouver à l'instant les nuances *tout orthographiées*, en quelques pages, pour en faire aussitôt l'application *sous tous les points de vue de l'esprit ;*

7° Les règles des *quelque,* des *tout,* etc. ;

8° Les participes en *deux règles*, sur deux colonnes en opposition ; plus nos 532 participes invariables.

Les exemples sont puisés dans nos meilleurs auteurs : *Racine, Voltaire, Pascal, J.-J. Rousseau, Bossuet, Massillon, Fléchier, Fénélon, Boileau, Delille, Boiste, Laveaux, l'Académie, de Wailly, Buffon, Guizot, Villemain, Casimir Delavigne, Tissot* et autres auteurs très-corrects.

PAR L.-F. DARBOIS,

ANCIEN PROFESSEUR AU CI-DEVANT COLLÉGE DES COLONIES, AU CI-DEVANT COLLÉGE DE LA MARCHE, ETC.,

SEUL AUTEUR DU *DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES;*

Cet AIDE-MÉMOIRE en est l'extrait.

Ouvrage adopté comme *classique* par l'Université, et envoyé circulairement, par ordre du Ministre de l'instruction publique, à tous les Recteurs des Académies de France, pour le faire connaître, et le donner en prix aux instituteurs les plus distingués, à titre d'encouragement.

Prix : 3 francs ;

Et sous bandes, par la Poste, pour la France, 3 fr. 50 cent., et pour l'étranger, 4 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU NUMÉRO D'OCTOBRE.

Digitized by Google

AVIS.

Le Globe Franc-Maçon (cette addition à notre titre était depuis long-temps réclamée par la généralité des abonnés) paraît vers la fin de chaque mois, par livraison de deux feuilles à deux feuilles et demie d'impression, grand in-8°, satinées. Il est publié en outre des suppléments, des dessins ou des portraits lithographiés ou gravés, toutes les fois qu'ils sont jugés nécessaires.

Les lettres et paquets relatifs à la direction et les articles concernant la rédaction doivent être envoyés FRANC DE PORT (condition de rigueur) au Frère DELANCHY fils, *rue du Faubourg-Montmartre*, 11.

Conditions de l'Abonnement:

POUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS, L'ALGÉRIE, LA SUISSE ET LA BELGIQUE, 12 fr.
POUR LES AUTRES PAYS ÉTRANGERS ET LES COLONIES D'OUTRE-MER. 15

Tous les abonnements courent du 1er janvier. — On ne s'abonne pas pour moins d'une année. — L'abonnement se paie en souscrivant, par un mandat sur la poste ou sur les messageries. — IL NE SERA PAS FAIT DE TRAITE SUR LES ABONNÉS.

Les années 1839, 1840 et 1841, réunies en beaux volumes brochés, se paient *chacune* le même prix que l'année courante ; mais on peut souscrire pour cette dernière sans prendre les années précédentes. Tout abonné qui souscrit à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

On s'abonne à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 11, et dans les départements, chez tous les libraires et directeurs des postes, et dans tous les bureaux des messageries.

On s'abonne aussi à Lyon, chez le frère MARIUS BAJOLLET, place de la Préfecture, 6.

A Aubagne, près Marseille, chez le frère AUBAGNE-JOURDAN.

Au Hâvre, chez les frères BEUZEBOC, rue Caroline, 39, et LEPAULARD, avocat, rue de la Communauté, 23.

A Rouen, chez le frère LEFEBVRE, architecte, rue Neuve-Saint-Laurent, 22.

A Bordeaux, chez les frères ESCODECA, négociant, rue du Palais-Gallien, 51, et TRIP GÉNOUVIER, libraire, rue Ségalier, 37.

A Bruxelles, chez le frère DE WARGNY, avocat, Longue-Rue Neuve, 34.

A Hambourg, chez le frère ÉRIÉ, libraire.

A Amsterdam, *et pour tous les Pays-Bas*, chez le frère VAN-LEE, négociant, rue Raamgracht, 34.

Tout abonné qui égare un numéro peut le remplacer au siége de l'administration, à raison de 1 franc.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B. DELANCHY, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Digitized by Google

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS

ANCIENNES ET MODERNES.

MORALISATION. — PHILANTHROPIE.

RÉDACTEURS, LES FRÈRES :

A. DESANLIS, Officier du Grand-Orient, avocat à la Cour royale de Paris, *rédacteur principal;*

Bouilly, O. ✠, représentant particulier du grand-maître, homme de lettres;
Durocher, ✠, officier du Grand-Orient, docteur en médecine;
Jay, O. ✠, ancien officier du Grand-Orient, membre de l'Académie française;
Juge (L.-Th.), officier du Grand-Orient, juge de paix du canton de Vincennes;
Lepaulard, docteur en droit, avocat au Hâvre;
Raoul père, ✠, ancien officier du Grand-Orient, régent de l'ordre du Temple, ancien avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation;
Siemers, membre de la Grande-Loge de Hambourg, docteur en médecine à Hambourg;
Valleray (N.), ancien officier du Grand-Orient, lieutenant-général de l'ordre du Temple, propriétaire;
De Villestivaud, officier de l'ordre du Temple, propriétaire;
De Wargny, ancien officier du Grand-Orient belge; ancien magistrat à Bruxelles.

Directeur-Gérant, le Frère Delanchy fils.

QUATRIÈME ANNÉE. — PREMIÈRE LIVRAISON.

(Janvier.)



PARIS.

AUX BUREAUX DU JOURNAL,

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Année 1842.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les conditions toutes philanthropiques mises, par le frère Juge, à la cession du journal dont il est le fondateur, obligeant la nouvelle administration à une sévère économie, nous avons la faveur de prévenir nos abonnés que nous avons arrêté les dispositions suivantes :

Ce numéro est *le seul* qui sera envoyé avant le réabonnement ;

Il ne sera point fait *de traite* sur les abonnés ; toute demande d'abonnement non accompagnée de paiement sera considérée *comme non avenue* et ne SERA PAS SERVIE ;

Toute lettre *non affranchie* ne sera PAS REÇUE.

Nous espérons que nos abonnés comprendront toute l'importance des motifs qui nous font agir ainsi et qui ne leur imposent d'ailleurs aucune charge, puisque nos correspondants, la poste et les messageries leur offrent un moyen facile de faire parvenir le montant de leur abonnement sans augmentation de prix.

Les affaires qui avaient nécessité les fréquentes absences de Paris du rédacteur en chef n'étant pas encore terminées, il n'a pu s'occuper de la rédaction de la table du troisième volume ; elle sera envoyée, avec les titres et les couvertures, en même temps que la seconde livraison, qui paraîtra, *sans faute*, le 25 février.

On trouve au bureau les trois premières années du *Globe*, en beaux volumes brochés, au prix de 12 fr. chacun. — Tout abonné qui souscrira à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

Digitized by Google

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS

ANCIENNES ET MODERNES.

De bonnes et belles actions, c'est là toute notre loi.

FRANCHE-MAÇONNERIE.

Nous ne pouvions commencer la nouvelle phase du *Globe franc-maçon* sous des auspices plus favorables, et par un article plus remarquable et qui intéressât à un aussi haut degré nos abonnés, qu'en publiant la lettre que nous a écrite notre bien-aimé frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, et le morceau qui la suit. Nos lecteurs pressentiront quel attrait le journal aura pour eux lorsqu'ils sauront que l'illustre représentant particulier du grand-maître, cet écrivain si enchanteur, ce moraliste si consciencieux et si vrai, nous a remis un grand nombre de documents sur la maçonnerie, tous des plus remarquables, que nous publierons successivement.

Lettre du frère Bouilly au frère Desanlis.

« Très-excellent frère Desanlis,

« Vous me demandez l'autorisation d'insérer dans *le Globe*, dont vous prenez la rédaction principale, un chapitre intitulé : *Les Francs-Maçons*, faisant partie de *Mes Récapitulations*. Je vous y autorise avec empressement et vous offre même d'y ajouter plusieurs récits d'anecdotes véritables que j'ai recueillies dans ma longue carrière maçonnique, et qui peuvent donner une juste et favorable idée de cette institution, à laquelle vous et moi avons consacré d'importants travaux. J'éprouve une vive satisfaction en apprenant que c'est à vous qu'est confiée la direction morale du *Globe*, qui, sous votre surveillance, ne cessera de tendre au but que se proposent tous les vrais et fidèles maçons. Au surplus, tous les documents maçonniques que j'ai pu recueillir, je vous les offre comme un gage des sentiments vifs et fraternels qui nous lient.

Agréez la nouvelle assurance de mon attachement bien sincère et de la haute considération que je ne cesserai de vous porter.

Tout à vous de cœur,

BOUILLY.

Paris, le 21 janvier 1842.

Les Francs-Maçons (1).

Un jour j'eus la scène la plus piquante et peut-être la plus gaie qui se soit jamais passée dans les salons du pavillon de Marsan. Je ne puis résister au plaisir de la raconter à mes lecteurs. Mais, avant de decrire la scène étrange que j'annonce, il est indispensable que je donne une juste idée de cette antique association sur laquelle on a tant écrit, contre laquelle on a répandu tant de mensonges, inventé tant d'absurdités. L'hon-

(1) Cet article est extrait d'un des nombreux ouvrages du frère Bouilly, qui a paru sous le titre de *Mes Récapitulations*. Il est impossible de lire une seule page de cet ouvrage, qui forme trois volumes in-12, sans avoir pour ce digne frère, qui a atteint sa quatre-vingtième année, la vénération la plus profonde, et la plus haute opinion de ses talents, de sa loyauté et de son caractère modéré et indépendant.

Digitized by Google

neur et la reconnaissance m'imposent le devoir de récriminer en faveur de la franche-maçonnerie, où j'ai trouvé tant de jouissances d'âme, les plus doux, les plus nobles épanchements de l'amitié, des consolations dans les peines, des secours dans les dangers, le plus saint amour de l'humanité, le plus grand respect pour la religion, les mœurs, les lois et le maintien de l'ordre social.. J'ai, depuis soixante-dix ans, parcouru tous les rangs, étudié les différentes classes de la population, fréquenté des réunions dans tous les genres; j'ai cherché long-temps l'association la plus sûre pour celui qui sait aimer et sentir, pour le philanthrope qui exige autant d'égards pour ses opinions, que lui-même il respecte celles des autres; où l'immortalité de l'âme ne soit point une chimère, l'hypocrisie un masque séduisant, la bonté une faiblesse de caractère, la bienfaisance une ambition déguisée, le vrai talent un despotisme, l'opulence une séduction, la puissance une tyrannie... où tout soit au contraire soumis au même rite, enchaîné par le même serment, courbé, sans humiliation, sous le niveau de l'égalité... Et je n'ai pu trouver tous ces avantages que chez les francs-maçons bien convaincus de la haute mission qu'ils ont à remplir sur la terre.

Je l'avouerai franchement, les discordes civiles ont fait filtrer chez eux des esprits turbulents, des médiocrités présomptueuses qui osent prétendre à la célébrité, des agents secrets de cette caste usurpatrice, ennemie irréconciliable de l'égalité des droits sociaux, des émissaires de l'intolérantisme qui veut tout assouvir à son pouvoir... J'avouerai encore que, parmi les loges trop nombreuses qu'on a laissées s'établir en France, il en est de véritablement indignes de l'initiation, qui ne font de la franche-maçonnerie qu'un trafic, et de leurs mystères qu'une épreuve effrayante. Mais ce ne sont là que de ces abus inévitables que produisent les temps et les circonstances. L'observateur impartial ne doit porter ses regards que sur cette masse d'hommes de bien qui sont parvenus aux plus hauts degrés de l'ordre maçonnique, et dont la majeure partie compose le sénat ou *le Grand-Orient*, où l'on compte des officiers de la couronne, des pairs et des maréchaux de France, des généraux de tout grade, d'anciens magistrats; ce que le barreau français a de plus éloquent, la littérature de plus distingué, le commerce de plus honorable; et surtout ce que la classe moyenne a de plus probe et de plus agissant; je veux dire ces industriels, ces artisans infatigables, ces modestes marchands en tout genre, composant tout à la fois la force, la richesse de l'état, et qui, dans les loges maçonniques, mêlés et confondus avec les grands du jour et les plus hautes célébrités, forment ce faisceau précieux, impérissable, où chacun est compté pour ce qu'il vaut, où chacun jouit du titre d'homme qu'il a reçu du Créateur. C'est, en effet, en lui rendant grâce, la main sur le cœur et les yeux levés vers lui, c'est en suivant ses préceptes admirables, qu'environ trente-cinq mille Français, réunis sous la même bannière et soumis au même signe, à la même parole, font entre eux un cours de morale primitive, de devoirs civiques, d'amour de ses semblables, de dévoûment au monarque, de concorde et de paix. en prenant pour devise et pour règle ces belles paroles de Salluste (1) : « Consolidons tous les « moyens d'union... Extirpons tous les gen- « res de discorde! »

On ne sera pas étonné, d'après ce tableau fidèle, que l'ordre maçonnique remonte jusqu'aux premiers âges du monde. Il a servi tour-à-tour la religion, les peuples et les rois, les sciences, les arts, et surtout l'humanité. Les Égyptiens en transmirent aux Grecs les rites, les mystères; et cette grande nation, source féconde de tout ce qui donne une idée du génie de l'homme, les a répandus sur la surface du globe. Mais ce fut principalement dans l'antique Albion que les francs-maçons construisirent des temples à l'instar de celui bâti par Salomon. On lit dans les vieilles chroniques de l'Angleterre, qu'au X[e] siècle, sous le règne d'Aldestan, fut établie

(1) Firmanda sunt concordiæ bona, et discordiæ mala expellenda.

Digitized by Google

une loge régulière de francs-maçons, présidée par le prince Edwin, frère du roi. Au XII[e] siècle, l'Ordre fit construire le temple de Strasbourg ; bientôt ses associations formèrent dans l'Europe entière une chaine immense, indestructible. Au XIII[e] et au XIV[e] siècle, presque tous les souverains et les héros les plus célèbres furent initiés aux mystères de l'ordre. En 1245, on ne pouvait être grand d'Angleterre sans appartenir à *l'art royal*. Henri VI lui-même voulut en donner l'exemple. En 1500 la maçonnerie fut dirigée par l'Ordre de Malte, et l'on sait tout ce qu'elle produisit alors de grands hommes et d'illustres guerriers. Bientôt Henri VIII s'en déclara le protecteur : ce fut avec l'équerre et le compas des francs-maçons que ce monarque posa la première pierre de l'abbaye de Westminster. Enfin, au commencement du XVII[e] siècle, l'illustre George Payne fut élu grand-maitre de l'Ordre, que transporta chez nous lord Waters. Le duc d'Antin reçut de lui la grande-maîtrise ; après ce dernier, elle passa dans les mains du comte de Clermont, et depuis cette époque, la maçonnerie française fut dirigée par des princes du sang royal, entourés de tout ce que la nation comptait de plus grand, de plus célèbre dans les différentes classes de l'ordre social.

A ce récit historique et fidèle de l'antique, de la noble origine de la franche-maçonnerie, joignons une peinture abrégée des jouissances qu'elle procure, des ressources qu'elle présente ; elles sont incalculables. Un voyageur est dépouillé par des brigands de tout ce qu'il possède ; il gagne la ville prochaine, s'informe quels sont les initiés à l'Ordre, et à l'instant même il retrouve une famille..... Un pauvre plaideur arrive de province pour revendiquer un héritage que lui dispute un homme puissant ; c'est en vain que celui-ci l'accable de son crédit, l'effraie par ses menaces, l'opprimé ne perd pas courage ; il est maçon ; il raconte ses malheurs, et à l'instant même un des premiers orateurs du barreau prend sa défense et lui fait restituer tous ses droits... Un vieux militaire se présente dans une loge, moins affaibli par ses longs services que par un chagrin profond. On l'interroge ; il n'ose répondre. Pressé de questions, il avoue que la compagne de sa vie est atteinte d'une maladie mortelle, mais que sa modique pension de retraite ne lui permet pas de lui procurer les ressources de l'art. Aussitôt les plus célèbres médecins appartenant à l'ordre maçonnique s'établissent auprès de la malade, qui retrouve, par leurs soins fraternels, la vie, la force et le bonheur... Enfin, un père de famille, chef de bureau, réformé après trente années de service, est au moment de placer ses économies, l'unique ressource de sa famille, chez un de ces grands spéculateurs, aux dehors imposants ; sa ruine sera complète ; mais, averti par un financier franc-maçon, connaissant bien la place de Paris, il découvre que l'intrigant est un joueur de Bourse, entaché de deux ou trois banqueroutes ; en un mot « un de ces jongleurs de probité, dit Juvénal, qui s'imaginent que l'honneur est comme les ongles, et qu'il repousse. »

Mais ce n'est pas seulement dans sa patrie que le franc-maçon trouvera des secours, des avis et des consolations, c'est dans tout le monde civilisé, c'est dans les régions les plus lointaines. En Suisse, la Loge nationale de Berne lui offre un asile ; à La Haye, le prince d'Orange devient son appui ; à Stockholm, il trouve un frère dans Charles-Jean ; à Berlin, Frédéric-Guillaume lui prouvera qu'il est le digne héritier de Frédéric-le-Grand. Dans les trois-royaumes, il recevra l'accueil le plus flatteur de tout ce qu'il y a d'illustre dans le gouvernement, la marine et le commerce... Traverse-t-il l'immensité des mers, il trouve, à Saint-Domingue, le Grand-Orient d'Haïti ; à la Havane, le Conseil consistorial ; à la Caroline, la Grande-Loge de Charlestown ; à la Louisiane, celle de la Nouvelle-Orléans ; aux États-Unis, à Rio-Janeiro, à la Martinique, à l'île de Bourbon, et jusqu'en Colombie, des frères affiliés au Grand-Orient de France, qui tous s'empresseront de lui prouver que, de quelque nation qu'ils soient, les francs-maçons n'en forment qu'une.

Digitized by Google

Pénétrons plus avant, et prouvons que la puissance de nos liens fraternels est si forte, qu'elle s'exerce même entre ceux que les intérêts de la patrie ont armés les uns contre les autres. Comment oublier ce combat sanglant de Trafalgar, où la marine française, obligée de céder à la supériorité des forces, au génie d'un ennemi fameux, résolut de mourir, plutôt que de tomber aux mains du vainqueur? Nelson avait donné l'ordre qu'on ne fît point de quartier. Les vaisseaux des deux partis, confondus dans leurs mâts et leurs cordages, étaient si étroitement serrés les uns contre les autres, que la surface de la mer n'offrait plus qu'un champ de bataille où se formait la plus horrible mêlée. Chaque pied de pont était disputé, défendu, acheté par un grand nombre de mourants et de blessés qui poussaient mille cris douloureux et d'éternels adieux à leurs frères d'armes. Dans ce choc épouvantable, au milieu des haches flamboyantes, au bruit des armes et du feu de la mousqueterie, plusieurs marins français, au moment d'être précipités dans les flots teints de sang, se rappellent que la maçonnerie est, chez les Écossais, un véritable culte : ils hasardent les premiers signes connus; on leur répond : ils font celui de détresse, bien légitime en pareil cas; et plus de cent soixante d'entre eux sont emportés sur les bras de leurs ennemis, déposés à bord, comblés de soins et rendus à la vie. La fraternité, plus puissante que la gloire, se fait entendre : l'humanité retrouve son empire, et la victoire gémit sur ses lauriers.

Que ne puis-je retracer ici les soins touchants, les secours ingénieux et les preuves innombrables d'un dévoûment fraternel, que reçurent nos guerriers sur les rives de la Bérésina, ainsi que tous ceux de nos prisonniers en Prusse, en Russie, qui appartenaient *à l'art royal!* Jamais, non jamais la sainte humanité ne grava dans ses annales de traits plus admirables. On eût dit que l'ombre du Grand-Frédéric, de ce fondateur d'un des plus beaux rites de la maçonnerie, veillait sur nos malheureux compatriotes, et qu'il criait à ses guerriers : « Ne distinguez ni la nation, « ni les uniformes; ne voyez que des frères, « et songez à vos serments. »

Mais pour varier ces sombres couleurs, rapportons ici l'anecdote historique et tant de fois racontée par Désaugiers, avec cette verve bachique et cette heureuse bonhomie qui le caractérisaient. Il était à Saint-Domingue, à l'époque de l'insurrection des noirs. Égaré dans les mornes, poursuivi par un parti d'hommes de couleur, il tombe dans leurs mains : on l'attache à un arbre; encore quelques instants, et il expire sous le fer meurtrier des insurgés..... Loin de se laisser abattre à l'aspect des armes qu'on charge en sa présence, il improvise quelques refrains, invoque Piron, Panard et Collé de lui préparer un petit coin dans les Champs-Élysées où il puisse encore chanter et boire... ne fût-ce que de l'eau du Léthé..... Cette joyeuse résignation frappe celui qui doit commander l'exécution : il s'approche du chanteur qui fait, au hasard, un signe maçonnique; l'homme de couleur lui répond : l'autre alors fait le cri de salut des enfants de la lumière; le chef des noirs le couvrant aussitôt de son corps, dit à ceux qu'il commande : « Il est mon frère, et si « vous tirez, je dois mourir avec lui. » L'escouade reste immobile, silencieuse..... Et la maçonnerie conserve à la France son chansonnier le plus aimable, et le meilleur des hommes.

Enfin, à cette époque de pénible mémoire, où les puissances de l'Europe, coalisées contre nous, pénétrèrent dans notre patrie.... (Nous avons compté d'assez glorieuses journées, pour avoir le courage d'avouer quelques défaites...) A cette époque, dis-je, où l'invasion de l'Europe nous mit au pouvoir du vainqueur, le muséum de Paris réunissait tout ce que le monde civilisé avait produit de chefs-d'œuvre. Le ressentiment et l'avidité voulurent non-seulement reprendre ce que nous avions conquis, mais nous dépouiller de nos propres richesses. On allait procéder à leur partage entre les diverses nations campées dans nos murs, lorsque

Digitized by Google

Denon, directeur du musée, et qui s'était fortifié dans l'art royal en étudiant en Egypte l'intérieur des pyramides, reconnut dans le commissaire anglais un des plus hauts dignitaires du rite écossais, avec lequel il s'était rencontré dans la loge royale de Berlin. Il le somme, au nom des enfants de la vraie lumière, de secourir ses frères; lui rappelle ce que ceux-ci avaient fait dans d'autres temps, pour les maçons de la Grande-Bretagne; et la capitale de la France conserve son trésor le plus précieux, ce muséum qui la fait surnommer dans les deux mondes la métropole des arts.

Ainsi donc, depuis huit siècles entiers, dans les régions lointaines, même parmi les hordes sauvages; en paix, comme en guerre; au milieu du plus horrible carnage, comme au sein de fêtes civiques; au palais des rois et dans l'humble retraite du philanthrope; sur le vaisseau amiral et sur la barque du pêcheur; dans les camps, à la ferme, au musée, à la tribune publique, à l'oratoire des différents cultes, partout où l'on adore l'Eternel, partout où le cœur bat pour ses semblables, la franche-maçonnerie s'étend et pénètre comme les rayons de l'aurore; partout elle féconde le cœur de l'homme, l'agrandit et l'épure: aussi a-t-elle en France pour emblème le soleil dardant ses rayons, et pour devise: « De lui nous vient la lu« mière et la force (1). »

(La suite au prochain numéro)

Du Présent et du Passé.

C'est un parti pris presque généralement de décrier notre époque, de dire que notre société s'en va se corrompant et se démoralisant, que la bonne foi, la vertu, la morale ont fui de cette terre, que notre siècle est bien plus mauvais que les siècles passés, que les cœurs sont fermés à la bienfaisance et à l'humanité, et qu'il n'y a plus qu'à pleurer et à gémir sur la désorganisation du monde, et en particulier de notre pays.

Alors qu'il en serait ainsi, peut-être faudrait-il moins le dire, et chercher davantage à y remédier et à consolider ce vieux édifice social et moral, qui tendrait à s'écrouler de toutes parts. Mais, grâce au ciel, il n'en est rien, selon nous.

Nous n'avons pas à rechercher si notre organisation sociale est plus ou moins bonne qu'il y a cent ans; si nos lois civiles sont plus équitables, mieux conçues, mieux appliquées; si les principes de la propriété ne sont pas aussi solidement assis; si les liens de la famille ne sont pas aussi sacrés. Non, ce sont là des questions que nous ne voulons, que nous ne devons pas même effleurer, et que nous n'effleurerons jamais; mais, en y restant étranger, nous avons à traiter bien d'autres questions d'un ordre supérieur, selon nous; ce sont celles qui intéressent l'humanité tout entière, le bonheur intime, la morale et la bienfaisance. C'est un cadre assez vaste, et nous nous y renfermerons.

Les hommes, pris en masse, sont-ils plus mauvais, moins charitables qu'ils n'étaient autrefois? Contemplez tout ce qui se fait autour de vous pour les malheureux! N'avez-vous pas, dans toutes les grandes villes, des bureaux de bienfaisance, des chauffoirs publics, des maison des secours, où des sociétés distribuent la nourriture nécessaire à celui qui a faim; des maisons de travail et de refuge pour le jeune homme, le vieillard et l'infirme? Les hôpitaux ne se multiplient-ils pas tous les jours et partout; n'avez-vous pas des sociétés de patronage et d'éducation pour les jeunes libérés, des salles d'asile pour les orphelins, et la charité publique, cette divinité tutélaire du pauvre, ne promène-t-elle pas sans cesse sa main bienfaisante dans tous les réduits de la misère et de l'infortune? Une grande catastrophe vient-elle effrayer le monde, toutes les bourses sont ouvertes pour y porter remède? Les tremblements de terre sont réparés, les ravages des inondations effacés; lorsque l'incendie, la grêle, ont

(1) Ab illo lux et robur.

causé leurs ravages dans les villes, dans les campagnes, chacun apporte son denier, et la bienfaisance des hommes se lit encore avec bonheur dans ces longues listes de souscription, que provoquent les infortunes imprévues et imméritées des autres hommes.

Mais les crimes sont bien plus nombreux, les assassinats, les brigandages, sont maintenant des choses toutes simples?

Gardez-vous de croire que les crimes soient plus communs qu'autrefois. Si on avait fait alors des statistiques comme on en fait aujourd'hui, les statistiques en feraient foi. Mais c'est que ce que nous voyons aujourd'hui nous frappe et nous émeut, et que ce que nous savons s'être passé il y a longtemps s'efface et frappe à peine notre esprit; c'est que nous ignorons, d'ailleurs, ou nous avons oublié bien des méfaits qui s'étaient passés avant nous. Et puis, tout ce qui se fait aujourd'hui de mal, de criminel, de scandaleux, est publié et répandu à profusion, sans doute pour instruire et corriger; ce qui n'a pas lieu, car, selon nous, ce n'est pas le scandale qui corrige et améliore, mais l'exemple du bien.

C'est dans cette pensée que nous publierons avec soin les bonnes actions, les belles et grandes choses qui se feront dans la maçonnerie et en dehors, pour le bonheur de l'humanité.

La religion, ou plutôt le fanatisme, a-t-il encore ses Saint-Barthélemy? La France est-elle encore jonchée du sang de ses enfants, par des guerres de religion? Heureusement ce sont là des horreurs qui ont fui de nous pour toujours, et qu'on ne croirait pas, tant elles répugnent à la raison, au bon sens, à l'humanité et à la religion même, si elles n'étaient enregistrées en caractères ineffaçables et instructifs dans nos annales. Y a-t-il, en réalité, au fond des cœurs, moins de sentiments religieux qu'autrefois? Mais voit-on beaucoup d'écrits anti-religieux; voyez-vous beaucoup de gens se poser en athées, et prêcher des maximes opposées aux vrais principes de la religion? Est-ce qu'on dirait par hasard que la religion s'en va, parce qu'elle se modifierait, parce qu'elle se dépouillerait de ses vaines et menteuses obligations, parce qu'elle se montrerait plus simple, plus vraie; parce qu'elle n'arriverait plus à nous avec son absolutisme, sa domination, sa prétendue infaillibilité; parce que nous pourrions la voir de près, l'examiner, la peser; parce que nous saurions discerner l'ivraie du bon grain, la semence féconde et pure, du ferment impur et sacrilége qui s'y mêle, le prêtre éclairé, honnête et vertueux qui la rehausse encore, du ministre fanatique, corrompu et corrupteur, qui la déconsidère et qui en éloigne?

La morale est-elle proscrite? mais est-ce qu'on affiche publiquement le scandale des mœurs; est-ce que le foyer de la famille n'est pas aussi respecté qu'autrefois; est-ce que la fille n'a plus confiance en sa mère; est-ce que la mère ne guide plus dans le sentier du bien les pas incertains et tremblants de sa fille? Il y a des désordres, sans doute; le monde ne va pas pour le mieux, c'est encore vrai; nous ne poussons pas l'optimisme jusqu'au point de ne le pas voir et de le nier; mais ces désordres ont été de tous les temps. L'antiquité comme le moyen-âge, les peuples nouveaux comme les vieilles générations, ont eu leurs excès et leur corruption. Est-ce à dire que le génie du mal triomphe, que le génie du bien est désormais vaincu sans espoir! Non, point de découragement; à l'œuvre donc, hommes de vérité, de charité et d'honneur; à l'œuvre. Montrez-vous; travaillez de nouveau, travaillez sans relâche à la moralisation du monde, et si vous ne réussissez pas, succombez à la lutte, fiers des blessures que vous aurez reçues. Nous ne venons pas, qu'on le sache bien, en apôtres imprudents et aventureux, vous apporter une religion nouvelle, vous dire qu'il faut tout renverser et changer, que la société est à refaire et que le temps presse. Nous venons, en hommes simples et consciencieux, vous dire et vous redire encore: le bonheur de l'homme est dans la vertu, sa véritable joie dans le bien qu'il fait, dans les bienfaits qu'il répand avec discernement,

Digitized by Google

dans l'instruction qu'il propage, dans les consolations qu'il apporte, dans la pureté de sa conscience et dans sa satisfaction intérieure; ce secret du bonheur, nous vous le livrons; communiquez-le aux autres, faites dans ce sens des prosélytes, propagez cette grande vérité, et vous aurez alors rendu plus de services au monde, que tous les législateurs ensemble. Ce sont là nos pensées, c'est là notre but. — Nous n'avons jeté sur ce sujet que quelques idées à la hâte; mais nous y reviendrons souvent, et notre journal en sera l'écho fidèle et le propagateur inébranlable.

A. D.

Récit Maçonnique.

Je crois toujours, dans nos fêtes solsticiales, entendre le grand Architecte de l'Univers qui nous dit: « *Stat sol; non numerantur horæ: quæstum facite !* Le soleil « s'arrête, les heures ne vous sont point « comptées : profitez-en !... » J'ai donc pensé que je ne pouvais mieux suivre cet adage, qu'en vous faisant le récit d'une de ces anecdotes que, vieux conteur, je vais ramassant sur la scène du monde, comme la glaneuse cherche dans un vaste champ quelques épis échappés aux mains du moissonneur. Puisse ce récit fidèle fortifier en nous cette dignité d'homme, cette douce philanthropie, cette ferveur de charité, vertus constitutives de notre Ordre.

Un ancien capitaine de cavalerie, réduit à la plus modique retraite parce qu'il lui manquait plusieurs mois de service lorsqu'on le mit à la réforme, avait épuisé toutes les ressources que, sans rougir, peut employer un homme d'honneur. Fatigué des nombreuses tentatives qu'il avait faites pour subvenir à son existence, humilié d'implorer la bienveillance des uns, d'essuyer le refus des autres, sans parents, sans nul appui sur la terre, las enfin de porter un fardeau qui, chaque jour, devenait plus pesant, il résolut de terminer une vie que pendant trente ans avaient respectée les hasards de la guerre, et forma le funeste dessein de se précipiter dans la Seine.

Un soir d'automne, où le brouillard le plus épais empêchait qu'on ne vint à son secours, après avoir déposé sur son épée un dernier baiser mouillé de larmes amères, il se rend au pont de la Tournelle, presque toujours désert pendant la nuit. Il marche à grands pas le long du trottoir, étudie la profondeur et la rapidité du fleuve: déjà il vient de prononcer ses adieux au monde, à sa patrie; déjà son pied droit est posé sur le parapet, lorsqu'il entend quelqu'un s'avancer tout près de lui. Il continue sa marche et se fortifie plus que jamais dans la résolution qu'il a prise.

L'inconnu l'aborde: c'était un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une belle stature, d'une figure franche, et paraissant appartenir à la classe moyenne de la société. Il fait au guerrier quelques questions banales, auxquelles celui-ci répond laconiquement et même avec humeur. L'inconnu le suit, et profitant de la clarté momentanée d'un réverbère, il hasarde un premier signe maçonnique; le militaire lui prouve qu'ils sont frères: des signes on passe aux attouchements, et l'on découvre mutuellement qu'on est au même grade de souverain prince rose-croix.

L'inconnu fait aussitôt le signe de détresse, et le guerrier répond qu'il est tout à son frère. « Vous pouvez, ajoute ce dernier « en lui saisissant le bras, vous pouvez me « préserver d'une grande peine : suivez-« moi! » Il l'instruit, chemin faisant, qu'il est un des inspecteurs du Port-aux-Vins, père de famille, et le supplie de passer pour son frère aîné qu'il attend de Rennes. Le militaire y consent et suit l'inconnu jusque dans la rue de Pontoise, derrière la place aux Veaux. Celui-ci frappe à une porte cochère, monte avec le capitaine au second étage, et s'adressant à une dame jeune encore, fraîche et fort jolie, il lui dit : « Tiens, bonne Estelle,

Digitized by Google

« voilà mon frère aîné que je te présente! » La dame embrasse cordialement le militaire et fait venir ses trois enfants qui jouaient dans une pièce voisine, et se joignent à leur mère pour caresser et fêter le nouveau-venu. Cet accueil si touchant, cet aspect d'une famille heureuse et d'un foyer paisible, causèrent au capitaine une vive impression qu'observait et que partageait son digne frère. Il embrasse une seconde fois la dame de la maison, prend sur ses genoux et presse dans ses bras les trois charmants enfants qui l'appellent leur oncle, leur cher oncle, et passent leurs petites mains caressantes sur ses vieilles moustaches. — « Il paraît que « notre bon frère a laissé sa malle au bureau « de la messagerie, dit la jeune mère de famille. — Ma malle, dites-vous! — Il « était si impatient de nous voir, répond « vivement l'inspecteur, qu'il est accouru « chez nous en descendant de voiture.... « mais il trouvera ici tout ce qu'il lui faut. « En attendant, bonne Estelle, fais nous « servir à souper le plus tôt possible; et « surtout du meilleur vin! mon frère doit « avoir besoin de se réconforter. »

La mère et les enfants se dispersent, pour vaquer aux préparatifs du souper. « Maintenant que nous sommes seuls, dit le militaire, dites-moi donc quel si grand chagrin « vous menace. Vous avez une femme qui « paraît être aussi bonne que belle; vos trois « enfants sont des anges, votre ménage an« nonce l'honnête aisance : que diable pour« rait-il vous manquer? — Il ne faut pas « toujours s'en fier à l'apparence, mon frère; « et vous saurez bientôt à quel point vous « m'êtes nécessaire pour échapper au coup « affreux qui me menace. — Est-ce une « affaire d'honneur? Je suis votre second; « et solide, entendez-vous?... Est-ce em« barras dans votre emploi? Je ne puis vous « offrir que des courses, des démarches, et « j'ai de bonnes jambes. C'est tout ce qui « me reste.... » Comme ils discutaient ainsi, rentre la dame qui annonce que le souper est servi. Le capitaine mange ou plutôt dévore les deux tiers d'un poulet, qu'il arrose d'une bouteille de bon vin. Il renaît; il se croit en famille. Son heureux hôte se livre à une satisfaction si vive et si franche, sa figure est si rayonnante de joie, que le militaire, les yeux attachés sur lui, se dit encore tout bas: « Qui croirait, mille bombes! « que ce galant homme est menacé d'un grand « malheur? »

« Ah ça! frère, dit l'inspecteur, je me « doute bien que ta dernière nuit n'a pas « été très-bonne, et tu dois avoir grand be« soin de repos. » Il le conduit à ces mots dans une petite chambre à coucher remarquable par un ameublement commode, autant que par sa propreté. Notre vieux brave trouve en effet tous les vêtements dont il a besoin, et sur la cheminée, une grande pipe chargée d'excellent tabac et plusieurs cigarres de la Havane. « Il paraît que votre « charmante femme songe à tout. Vous êtes « bien heureux d'avoir une pareille compa« gne: moi je suis seul au monde..... Mais « achevez donc votre confidence; et main« tenant qu'on ne peut nous interrompre, « dites-moi quel si grand malheur.... — Je « vous instruirai de tout quand il en sera « temps; qu'il vous suffise de savoir que je « compte sur vous. Je me félicite plus que « jamais de vous avoir rencontré. Bonne « nuit! Surtout n'oubliez pas que vous êtes « chez un frère, et faites comme chez vous! « — C'est dit. »

Le lendemain matin, le militaire, qui venait de goûter un sommeil doux et salutaire, descend à l'appartement du second, où il est reçu par les jolis enfants de l'inspecteur qui sautent dans ses bras en lui adressant les expressions les plus touchantes. Ils le conduisent auprès de leur mère occupée aux préparatifs du déjeûner, et qui fait au soi-disant beau-frère l'accueil le plus affectueux. Celui-ci l'embrasse de nouveau, et lui demande ce qu'est devenu son mari. « Il est « sorti de grand matin, répond-elle: il avait « l'air pressé, préoccupé; vainement je lui « en ai demandé la cause.... — Il est allé se « battre, et sans moi! dit le capitaine avec « sa brusquerie naturelle. — Se battre! re-

Digitized by Google

« prend la jeune femme en pâlissant et se « soutenant à peine. Aurait-il donc oublié « qu'il est père de trois enfants? » A ces mots elle les réunit sur son sein palpitant et les baigne de larmes. « Le voilà! le voilà!... « s'écrie l'aîné des enfants, » en courant se jeter dans les bras de son père. Celui-ci rentre en effet haletant et respirant à peine. « Dieu soit loué, s'écrie le militaire; il a « blessé, ou peut-être tué son adversaire. — « Papa, ne te bats plus! répètent les trois « enfants. — Tes jours leur appartiennent, « lui dit leur mère; et tu n'as plus le droit « de les exposer. — Me battre!... exposer « ma vie que j'ai vouée à votre bonheur! « s'écrie à son tour l'inspecteur avec une « surprise mêlée de joie: Et qui diable a pu « vous faire un pareil conte? — Ne m'avez-« vous pas dit, reprend le capitaine, que « vous étiez menacé d'un grand malheur, « et que vous comptiez sur moi pour vous « en tirer? — Il est vrai, mon frère.... « mais je n'ai plus rien à craindre. — Eh! « quel malheur, mon ami, pourrait trou-« bler notre heureux sort? — Le plus grand « de tous, chère Estelle; mais calme-toi.... « Apprends donc qu'hier soir un homme « d'honneur, et qui m'appartient par les « liens les plus sacrés, a voulu se donner la « mort.... Conduit auprès de lui par le ciel « qui veille sur les braves, et les venge tôt « ou tard de l'ingratitude des hommes, je « l'ai forcé de s'appuyer sur mon bras; peu à « peu j'ai dissipé le trouble affreux qui s'é-« tait emparé de ses sens.... et l'ai conduit, « sans qu'il pût s'en douter, sous le toit fra-« ternel. — Ah! dit Estelle, je devine tout; « et je te reconnais là. » Elle s'élance au cou de son mari, que le capitaine soutient et presse dans ses bras, sans pouvoir proférer une parole. Son émotion est si vive, le spectacle qui l'entoure est si délicieux, qu'il n'a de forces que pour presser sur son cœur le père, la mère et les enfants. Enfin, ces mots à peine articulés s'échappent de ses lèvres vacillantes: « Oui.... oh! oui, je sens qu'on « ne peut sans crime.... se séparer d'aussi « bons cœurs. — Mais pourquoi donc, mon « ami, reprend Estelle, pourquoi me quitter « avec mystère dès le lever du soleil, et ne « pas jouir de ton ouvrage? — Il n'était fait « qu'à moitié, chère amie.... Tu connais, « comme moi, la noble fierté des militaires; « tu sais qu'elle redouble dans le malheur. « Celui-ci n'eût habité chez nous que peu « de jours, il eût craint d'être à la charge « d'une famille ne possédant que l'honnête « nécessaire.... Eh! qui m'eût assuré qu'é-« garé de nouveau par le chagrin, irrité de « l'indifférence des heureux de la terre, il « n'eût pas encore résolu d'attenter à ses « jours? Ah! cette idée m'a tourmenté toute « la nuit.... J'ai donc été trouver notre di-« recteur-général qui, depuis long-temps, « me promettait un second dans mes fonc-« tions laborieuses. Je lui confie mon aven-« ture qui paraît l'intéresser; je lui parle « d'honorables cicatrices qu'il juge dignes « de récompense; et j'obtiens pour le capi-« taine ce brevet de sous-inspecteur qui « lui assure un asile, une honnête existence, « et à moi le bonheur de serrer quelquefois « la main d'un vrai brave et d'un frère. — « Voilà donc ce que produit la maçonnerie! « s'écrie le nouveau sous-inspecteur en pres-« sant fortement les mains de son chef sur « sa poitrine. » Non, jamais deux frères utérins ne furent plus unis, plus nécessaires l'un à l'autre, que ne le sont maintenant les deux rose-croix qui s'enlacent.... « Venez, « chers petits! Je veux consacrer mes mo-« ments de loisir à jouer avec vous, à vous « apprendre l'exercice. Ah! ne craignez « plus d'être orphelins: maintenant vous « avez deux pères.... Et vous, ma digne, « mon excellente sœur, appelez-moi votre « ami, votre vieux fidèle!... Jamais vous « n'en aurez de plus dévoué, de plus res-« pectueux.... Pourtant, si je fléchissais « quelquefois le genou devant vous, en faisant « un signe d'adoration, n'en soyez pas « effarouchée, vous ressemblez si bien à la « fleur chérie des rose-croix, qu'il est permis « de s'y méprendre. »

Je tiens ce fait historique d'un jeune maçon, professeur à l'un des lycées de Paris,

Digitized by Google

et neveu du brave qui fut sauvé par son frère. Si le burin de l'histoire transmet à la postérité les traits de bienfaisance qui ne coûtent parfois aux grands qu'une signature, qu'un ordre à leurs subordonnés, j'ai pensé qu'il était de notre devoir de retracer et d'offrir à l'admiration publique les belles actions de nos frères, la plupart ensevelies dans l'ombre, et de prouver que c'est surtout aux enfants d'*Hiram* qu'on peut appliquer ces deux vers d'Ovide :

« Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
« Tempore sic duro respicienda fides. »

« De même qu'on éprouve l'or au feu,
« de même on éprouve un ami dans le
« malheur. » BOUILLY.

Fêtes Solsticiales d'Hiver,

DU GRAND-ORIENT DE FRANCE,

ET DU SUPRÊME-CONSEIL DE FRANCE.

FÊTE D'ORDRE DU SUPRÊME-CONSEIL.

La célébration des deux fêtes solsticiales d'hiver du Grand-Orient et du Suprême-Conseil a été cette année environnée d'une magnificence et d'une pompe inaccoutumées. La décision prise par le Grand-Orient le 6 novembre dernier a été le point de départ de ces deux solennités. Par cette décision, qui autorisait la libre fréquentation et les communications réciproques entre les maçons et les ateliers des deux obédiences, des relations plus fréquentes et plus intimes avaient eu lieu entre les chefs des deux autorités. Le jour de la fête du Suprême-Conseil fut fixé au 24 décembre. On savait que des invitations avaient été adressées à tous les officiers du Grand-Orient, et spécialement aux frères Tardieu, Fromentin, Detournay et Desanlis, présidents de chambre au Grand-Orient, et au frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, qui tous les cinq avaient réuni leurs efforts pour amener une fusion et provoquer la décision du 6 novembre. On savait aussi que le Suprême-Conseil, qui serait présidé par l'illustre souverain grand-commandeur duc Decazes, se disposait à recevoir avec tous les honneurs maçonniques et avec un cérémonial pompeux les dignitaires du Grand-Orient. En effet, tout avait été préparé avec soin et avec luxe dans le local de la rue de Grenelle. Tous les portiques et tous les temples avaient été décorés et tendus. Une pièce avait été destinée aux frères visiteurs, une autre aux députations des loges, une autre enfin aux officiers et dignitaires du Grand-Orient. Cette dernière se faisait remarquer particulièrement. Par une courtoisie et une déférence qui ne pouvaient surprendre de la part des illustres membres du Suprême-Conseil, elle avait été tendue en entier aux couleurs du Grand-Orient ; un jaune aurore, symbole du soleil, qui est la devise du Grand-Orient, formait au milieu de divers ornements la décoration de cette salle d'attente spéciale. Les membres du Grand-Orient n'avaient pas manqué de répondre à l'invitation, à l'appel de leurs frères du Suprême-Conseil. Ils se trouvèrent réunis en grand nombre, on y comptait plus de cinquante officiers et un grand nombre de députés. Parmi les premiers figuraient l'illustre frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, que ses quatre-vingts ans n'avaient pas arrêté, les frères Tardieu, Desanlis et Fromentin, présidents de chambre, Morand, Detournay, Bessin, Wentz, Taskin, Janin, Vaussier, Sicard, Juge, Desbrière, Teissier, Desneufbourgs, Lécolle, Féry, Levillain-Dufriche, Agirony, Fréchot, Lallier, Martinet, Wentz de La Cretelle, Bourgoin, Jobert aîné, Drouet, Caigné, Mollier et Durocher. Parmi les députés, on remarquait le frère Bernaux.

Pendant qu'on se réunissait à l'extérieur, les travaux avaient été ouverts par la grande loge centrale. On introduisit d'abord les frères visiteurs accourus en grand nombre à cette fête de famille, puis ensuite les dépu-

Digitized by Google

tations des loges soumises à la juridiction du Suprême-Conseil, ayant chacune leurs bannières qui furent appendues à l'orient. Bientôt après, on annonce au très-illustre frère comte de Fernig, président de la grande loge centrale, que le Suprême-Conseil demande à être introduit. A l'instant s'avancent, précédés des maîtres des cérémonies et au milieu des honneurs dus à ces illustres frères, les frères Viennet, Philippe Dupin, Guiffrey, général comte Monthion, général baron Thiébault, comte de Saint-Laurent, général baron Petit, général baron de St-Clair, général vicomte Cavaignac, général comte Dutaillis, baron Taylor, et plusieurs autres grands inspecteurs généraux 33e degré, ayant à leur tête le très-illustre et très-puissant souverain grand-commandeur duc Decazes et de Glucksbierg. Après que ces illustres frères ont été accueillis avec le cérémonial accoutumé et qu'ils ont pris leur place et leurs fonctions, l'illustre président se fait assurer si le Grand-Orient de France est disposé à être introduit ; sur la réponse affirmative, le grand-commandeur ordonne à un grand nombre de frères et à tous les maîtres des cérémonies de se rendre auprès des illustres membres du Grand-Orient et de les introduire avec tous les honneurs maçonniques. En effet, des frères experts, un grand nombre de frères et neuf maîtres des cérémonies, portant des lumières et leurs insignes respectifs, se rendent auprès des membres du Grand-Orient et les introduisent dans le temple, au milieu d'un cérémonial pompeux, solennel en même temps et fraternel, et avec tout l'éclat des plus hautes réceptions. C'était un beau coup-d'œil que celui que présentait une réunion de tant d'hommes dévoués à la même cause, et qui depuis long-temps ne s'étaient pas trouvés réunis. Le temple était éclairé de mille bougies, et orné avec un goût parfait, aux couleurs du Grand-Orient et du Suprême-Conseil. Chacun pressentait pour la maçonnerie une ère nouvelle, et sur tous les visages brillait la satisfaction intime que chacun éprouvait d'une si touchante et si franche union. L'illustre frère duc Decazes fait asseoir à sa gauche l'illustre frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, ainsi que les présidents et dignitaires du Grand-Orient. Les autres frères prennent place sur des siéges qui leur étaient réservés. A peine l'assemblée est-elle remise de l'émotion et de la joie que lui cause un si heureux événement, que le très-illustre souverain grand-commandeur adresse au Grand-Orient de France et au frère Bouilly les paroles les plus cordiales et les plus fraternelles. « Béni soit le jour, dit cet illustre frère, où les maçons français, séparés mais non divisés, se sont unis pour ne plus faire désormais qu'une seule famille. La réunion de cette soirée vaut mieux que tous les pactes et tous les traités d'alliance.... Travaillons tous, ainsi que nous le prescrit la loi maçonnique, au but unique de la maçonnerie, au bonheur de l'humanité.... C'est à vous, très-excellent frère Bouilly, c'est à vous que revient la plus grande part de cette journée. C'est à vous que sont dus les heureux résultats de nos entrevues. Honneur à vous ! la maçonnerie vous bénira.... » Nous regrettons de ne pouvoir reproduire que très-imparfaitement et d'une manière tout-à-fait incomplète l'allocution de l'illustre souverain grand-commandeur ; mais ce que nous pouvons dire, c'est que cette allocution partait du cœur, qu'elle a été simple, vraie et cordiale, que ces paroles étaient remplies des plus beaux sentiments d'union et de fraternité, et qu'elles ont produit sur tous les esprits une profonde impression.

Après la batterie écossaise et française portée par l'illustre grand-commandeur en témoignage d'union et de concorde, la parole a été donnée au très-illustre frère Bouilly pour répondre au nom du Grand-Orient. Mais l'émotion profonde qu'il avait ressentie, et une chute qu'il avait faite la veille, ne lui ont pas permis de répondre lui-même, et il a prié le frère Desanlis, qui s'est empressé de se rendre à cette invitation, de lire l'allocution suivante, que le représentant particulier du grand-maître avait préparée :

Digitized by Google

« Très-puissant souverain grand-commandeur,

« Très-puissant lieutenant grand-commandeur,

« Illustres premier et second grands-surveillants..... et vous tous très-chers frères :

« Il est de ces moments dans la vie où l'homme jouit de la dignité de son être, où le cœur s'abandonne à tous les charmes, aux ravissantes impressions de la tolérance et de la philanthropie. « *Ut ameris, ama!* » nous dit Martial : « aime, si tu veux être aimé. »

« Telles sont les impressions que nous éprouvons en paraissant au milieu de vous... C'est la première fois depuis longues années... Selon vous, la transmission du grand Frédéric à défendre, d'antiques usages à conserver, un système de suprématie à soutenir... Selon nous, un faisceau national se renouvelant par la puissance électorale, un pouvoir généralement répandu dans toute la France, et devenu le point de ralliement de trente-cinq mille initiés... Ces prétentions respectives nous tenaient séparés, désunis; l'amour-propre, cet aveugle orgueilleux qui détruit les liens du sang et de l'amitié, s'était substitué trop long-temps à la véritable fraternité; les enfants de la vraie lumière, divisés, égarés, ne trouvaient plus sous les rameaux de l'acacia que des épines meurtrières; et la vérité fuyait épouvantée, son miroir ne reflétant plus que les ténèbres.

« Mais ce soleil radieux, fanal et devise du Grand-Orient de France, déversa sur tous ses rayons bienfaisants. Vous nous fîtes entendre une voix fraternelle qui nous causa la plus vive émotion : une entrevue fut mutuellement acceptée; et là, souverain grand-commandeur, votre langage persuasif, habitué à séduire, à pénétrer jusqu'au trône des rois; et là cette haute dignité d'homme et cette gracieuse urbanité qui vous caractérisent, nous firent entrevoir, sinon une fusion complète, l'unité maçonnique tant désirée, du moins une communication fraternelle où l'on pourrait s'aborder et se serrer la main.

« Les membres du Grand-Orient de France se sont dit alors : « Nous sommes les plus
« nombreux et les plus répandus; c'est à
« nous de donner l'exemple de la paix et de
« la tolérance : déclarons donc à nos initiés
« que dorénavant, sous les délicieux om-
« brages de l'acacia, pourront se réunir
« tous les maçons, quel que soit leur culte
« particulier.

« C'est en vertu de cette décision solennelle que nous nous sommes fait un devoir de répondre à votre appel, de nous rendre au milieu de vous et de participer à vos nobles travaux..... J'en fais ici l'aveu; depuis long-temps je désirais voir luire un si beau jour. La joie que j'éprouve en ce moment est trop vive, pour que je puisse l'exprimer; mon front, bientôt sillonné par quatre-vingts hivers, me force quelquefois à dire avec un ancien sage : « *Heu senibus vitæ portio quanta manet!* » oh! qu'il reste aux vieillards peu de part dans la vie!... Mais quand je me trouve entouré de tant de frères réunis, et que je m'abandonne à mes souvenirs, je ne puis m'empêcher de répéter encore avec Martial :

« *Hoc est*
« *Vivere bis, vitâ posse priore frui.* »

« Qui jouit d'une vie écoulée, vit deux fois. »

Après cette allocution, le frère Desanlis a porté une vive batterie française et écossaise en l'honneur du Suprême-Conseil.

Les travaux ont ensuite continué. Le frère Desfammes, secrétaire de la grande loge centrale, a fait le résumé des travaux du semestre qui venait de s'écouler. La parole a été ensuite donnée au frère Jules Barbier, orateur, qui, dans un discours écrit avec grâce, avec élégance, avec talent, et prononcé avec netteté et une douce expression du cœur, a sans cesse captivé l'attention de l'assemblée, et a obtenu de tous les frères les témoignages de sympathie et les éloges les plus mérités. Après lui, le frère Philippe Dupin, grand orateur, dans une improvisation admirable de pensée, de style et de raison, continuant et développant encore le sujet choisi par celui qui l'avait pré-

Digitized by Google

cédé, a jeté un coup-d'œil rapide sur l'état actuel de notre société, sur les excès et les exigences corruptrices des uns, sur les faiblesses et les erreurs des autres, sur les justes mesures qu'il fallait savoir apporter dans les développements et les améliorations progressifs que réclame la société, et sur l'influence que pouvait avoir la maçonnerie de nos jours, si elle comprenait bien sa mission, qui devait tendre surtout à consacrer les droits de la propriété, à maintenir les liens de la famille, à éclairer, instruire et moraliser les masses, et jamais à les corrompre, ni à les jeter au-delà de leurs voies légitimes.

Nous ne pouvons, quant à présent, rendre les belles et nobles paroles de ces deux orateurs; mais nous les publierons dans nos prochains numéros, en même temps que l'extrait exact de cette séance. Après ces morceaux d'éloquence, le tronc de bienfaisance a circulé, et les pauvres se ressentiront de l'élan de tous les cœurs. Mais un nouveau charme nous attendait encore. L'illustre frère Viennet, grand-secrétaire du saint-empire, qui tenait le pinceau dans cette magnifique réunion, a rédigé et a lu, séance tenante, le procès-verbal des travaux. Ce procès-verbal, résumé fidèle de toutes les allocutions, de tous les discours et de toutes les circonstances qui ont constitué cette tenue, était écrit avec tant de vérité, de précision, de netteté et de talent, que chacun fit entendre des paroles de surprise et d'admiration.

Les travaux ont été ensuite suspendus. Un instant après on était réuni, pour le banquet, chez les Frères-Provençaux. Là, la cordialité et l'harmonie la plus complètes n'ont cessé de régner; après la santé du roi des Français et de la famille royale, portée par le très-illustre grand-commandeur, et à laquelle se sont associés de cœur tous les maçons qui étaient présents, on a porté celle du très-puissant souverain grand-commandeur lui-même; mais, par un sentiment de courtoisie, de délicatesse et de fraternité, bien digne du très-puissant souverain grand-commandeur, et qui n'a surpris personne, cet illustre frère a associé à sa santé celle des grands dignitaires du Grand-Orient, et spécialement celle du frère Bouilly. Il a dit les choses les plus aimables et les plus cordiales sur ce digne frère, et sur l'union qui renaissait entre les maçons français; et l'excellent frère Bouilly a répondu avec son langage du cœur, persuasif et entraînant, qui lui a valu les acclamations de tous. Une batterie a été tirée, et comme on confondait la batterie française et la batterie écossaise, étonnées de se trouver réunies dans cette enceinte, le très-illustre grand-commandeur s'est écrié : « Ne nous en repentons pas, c'est l'image de l'union de nos cœurs. »

On a porté ensuite la santé des suprêmes-conseils-unis, pour lesquels a répondu le frère comte de Saint-Laurent; puis celle du très-illustre frère de Fernig et du Suprême-Conseil de France, et en même temps celle des présidents et officiers du Grand-Orient.

Le souverain grand-commandeur a alors invité le frère Desanlis, président du suprême-conseil des rites, à répondre à la fois au nom du Grand-Orient et du Suprême-Conseil. Le frère Desanlis s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Très-illustre et très-puissant souverain grand-commandeur,

« Illustre et puissant lieutenant grand-commandeur,

« Excellent et bien-aimé frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître,

« Et vous tous, mes frères des deux obédiences mêlés et confondus :

« Puisque le très-puissant souverain grand-commandeur a daigné me charger de répondre au nom des illustres membres du Suprême-Conseil et des présidents et officiers du Grand-Orient de France, permettez-moi d'exprimer quelques pensées qui, je l'espère, seront les pensées de tous. Grâce au grand architecte des mondes, les jours d'hier sont déjà loin de nous. Le passé est oublié avec ses amertumes, nous ne saisissons plus que le présent, et nous ne portons plus nos regards

Digitized by Google

que vers un brillant avenir. Les paroles de nos grands dignitaires les illustres frères duc Decazes et Bouilly, paroles d'union et d'amour, si noblement senties, si noblement exprimées, ont eu du retentissement et de l'écho dans nos cœurs... Je ne connais plus l'écossisme, je ne connais plus le rite français, je ne vois plus de suprématie de l'un sur l'autre, je ne connais plus qu'une seule chose qui les absorbe et les résume toutes, la maçonnerie, c'est-à-dire l'école de la moralisation de nous-même et des autres, le symbole du dévoûment à notre pays, l'évangile de la fraternité universelle. Vous nous faites espérer, très-illustre souverain grand-commandeur, un prince de la famille royale pour grand-maître. Sa présence est appelée par tous nos vœux. Qu'il vienne, l'occasion est belle; il scellera le pacte d'alliance qui vient d'être contracté en ce grand jour. Les bénédictions de tous les maçons l'accueilleront. Il verra et il pourra aller dire au roi des Français, son auguste père, à la reine et à sa famille, quel dévoûment, quel amour, les maçons portent à leur roi, et ces sentiments-là ont bien leur valeur.

« Et nous aussi, hommes de l'élection et de la jeune génération, nous comprenons quelle mission la maçonnerie nous a donnée à remplir. Enseigner et moraliser, faire comprendre les bienfaits du travail, faire aimer les liens de la famille, faire respecter les obligations réciproques qu'impose la société, secourir et consoler, voilà où doivent tendre tous nos efforts... Nous sommes venus vers vous compacts, nombreux, vous apportant des cœurs affectueux et sans arrière-pensée; vous nous avez accueillis avec expansion, avec fraternité, d'une manière digne de vous et de nous. Venez vers nous, et vous verrez si tous les membres du Grand-Orient ne savent pas porter leur cœur et l'amour de leurs frères à la hauteur des vôtres.

« Puisse cette grande journée avoir du retentissement dans tous les ateliers, les consolider et les unir! Puisse notre union désormais indissoluble et sacrée, avoir son reflet sur la France, et contribuer à la rendre de plus en plus heureuse et florissante! »

Cette réponse, interrompue souvent par les témoignages d'approbation et de sympathie, est couverte avec enthousiasme par un triple vivat, dirigé par le très-illustre frère duc Decazes.

Après les autres santés, les travaux ont été fermés, et pour couronner cette belle soirée, le frère Jules Barbier a chanté son magnifique cantique (1) *de la Fraternité*.

FÊTE D'ORDRE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE.

Le Grand-Orient a aussi célébré, le 27 décembre dernier, sa fête solsticiale d'hiver. L'accueil cordial et fraternel qu'il avait reçu du Suprême-Conseil, les apprêts qui avaient été faits pour le recevoir, les prévenances et les égards dont il fut environné, devaient être payés de retour. Chacun le comprit et se mit à l'œuvre. En deux jours, le local spécial du Grand-Orient changea de forme et d'aspect. Les tentures les plus riches, les illuminations les plus brillantes, des fleurs partout, à l'entrée du temple, sur l'escalier, dans les portiques, tout cela fut ordonné et exécuté avec une admirable promptitude. On voyait briller dans le grand temple, dans la salle d'attente destinée aux membres du Grand-Orient et dans la salle de banquets, les deux écussons du Grand-Orient et du Suprême-Conseil, avec leurs couleurs particulières. La salle d'attente était tout entière tendue en blanc. Des tapis en couvraient les parquets. Des salles spéciales étaient également destinées aux frères visiteurs et aux députations. A quatre heures précises, le frère Desanlis a ouvert les travaux. Un concours immense de frères de tous les orients se pressa aussitôt sur les colonnes du temple. On annonça bientôt l'arrivée des membres du Suprême-Conseil, ayant à leur tête les frères duc Decazes, comte de Fernig, Viennet, Dupin jeune, Guiffrey. Tant de pompe et tant d'éclat, tant d'ordre et de magnificence, tous ces

(1) Ce cantique a été inséré dans le premier numéro du *Globe*. Janvier 1839.

Digitized by Google

préparatifs, exécutés en deux jours, semblèrent frapper ces illustres visiteurs. Ce fut avec un entraînement admirable que le frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, leur adressa une allocution improvisée, toute remplie des plus nobles sentiments du cœur. Le frère duc Decazes y répondit avec une élocution facile et simple et un choix de paroles et de pensées qui faisaient oublier toutes les divisions, et qui promettaient une union complète. Les travaux continuèrent ensuite. Nous en rendrons, dans notre prochain numéro, un compte exact et complet, que nous emprunterons en partie au procès-verbal de la séance du Grand-Orient. Nous ne pouvons seulement nous empêcher de dire que, suivant son usage, le Grand-Orient a décerné quatre médailles de récompense, pour leur dévoûment à l'humanité, et leurs services rendus à l'Ordre, aux frères : Paillette, de l'orient de Paris, Gras, de l'orient de Belleville, Moëssard, artiste du théâtre de la Porte-St-Martin, et Jourdan, préfet de la Corse, vénérable de la loge de *la Concorde*, orient d'Ajaccio. La fête a été complète. C'était partout des cris d'union, de joie, et des vœux unanimes pour la prospérité de la maçonnerie. Nos lecteurs liront avec le plus vif intérêt le compte-rendu de cette séance, que nous publierons, nous le répétons, dans notre numéro de février.

Existence de Dieu [1].

Il fut un temps où il était de bon ton d'afficher hautement la plus complète incrédulité. Les esprits-forts avaient fait alors raison de la faiblesse qui admettait un principe éternel de sagesse et d'amour. Cette croyance n'était plus qu'une pâture fantastique pour les ignorants et les masses grossières. Quant aux savants, aux philosophes, aux beaux discoureurs, ils n'avaient pas eu de révélations, de communications mystérieuses, conséquemment il n'y avait pour eux qu'un système purement mécanique, et dont les fonctions s'accomplissaient plus ou moins bien, selon les circonstances que faisait naître le hasard. Cependant, cette négation ne pouvait long-temps se maintenir; car il y a une réalité divine; et lors même qu'il n'y en aurait pas, l'humanité ne peut toujours, sans folie, abandonner des idées pleines d'une grandeur poétique pour des négations sans consistance, sans réalités, sans but. Aussi ne tint-elle presque aucun compte de la philosophie matérialiste, si ce n'est pour en conclure, dans la droiture de son instinct, que les religions qu'elle avait crues bonnes étaient incomplètes et désormais impuissantes à retenir l'adhésion des cœurs et des esprits. C'était beaucoup, sans doute, puisque cette conclusion préparait l'avénement de principes supérieurs; mais il n'en est pas moins vrai que, si nier peut être parfois l'œuvre de la conscience, elle est rarement celle du génie. Quand l'humanité n'est plus satisfaite de sa foi, elle applaudit aux efforts de ceux qui l'attaquent et la détruisent : elle les gratifie volontiers des bravos qu'elle accorde à l'audace et à l'habileté; mais elle n'élève des autels et ne donne l'auréole de la véritable gloire, qu'à ceux qui l'ont poussée en avant par la puissance de quelques grandes conceptions.

L'œuvre simpliste des philosophes négatifs étant achevée, les gouvernements modernes qui succédèrent à l'immense ébranlement de la révolution française, sentirent le besoin d'une religion comme principe d'ordre. Pour eux, elle n'était qu'un moyen politique de plus. Les grands et les classes privilégiées pensaient naturellement de la même manière, et rappelaient de tous leurs vœux une institution qui prêchât l'obéissance, la résignation, une compensation céleste aux misères affreuses d'ici-bas; enfin qui opposât un frein aux haines et aux jalousies des pauvres. Les ministres des divers cultes, profitant habilement de dispositions si favorables, re-

(1) C'est avec plaisir que nous insérons ce morceau remarquable, qui est le quatrième que nous devons à la plume de notre frère Julien Le Rousseau.

Digitized by Google

doublèrent de zèle et d'ardeur pour recouvrer leur influence et leur prestige, et, de toutes parts, ce ne fut plus que prônes, missions, confréries et spectacles religieux. L'intimidation, l'intérêt, la faiblesse des femmes et des enfants, tout fut mis à contribution pour arriver à une restauration religieuse. La réaction des hommes de Dieu ne se montra pas inférieure à la passion des philosophes. Néanmoins, tout fut inutile pour ressusciter d'un passé, ce qui avait été condamné sans retour.

Aujourd'hui qu'il y a plus de calme dans les esprits, il ne s'agit pas de contester avec emportement la valeur des idées religieuses raisonnables, ni de rentrer dans les temples du passé pour se prosterner aux pieds des idoles. Le jour de la réflexion, de l'examen consciencieux et indépendant est venu. Dégageons-nous de tous préjugés, religieux ou philosophiques; prenons position sur le terrain de la science; tenons compte de tous les faits; rattachons notre vie intellectuelle à l'intelligence suprême, comme notre corps se trouve uni au grand corps de l'univers : élevons-nous au rang de l'homme.

Je ne comprends pas que l'on puisse aujourd'hui encore soutenir que les hommes qui ont employé leur existence à constituer les anciennes doctrines religieuses, n'aient été que de vils intrigants, exploitant à leur profit l'imbécillité humaine. Cette opinion n'est plus soutenable; elle est en même temps une absurdité et un outrage à l'humanité. Qu'il y ait eu dans le passé beaucoup d'erreurs, cela devait être; qu'il se soit trouvé des caractères assez peu nobles pour faire métier des choses saintes, je le veux encore; mais qu'une partie de l'espèce ait prémédité de profiter de l'ignorance de l'autre, voilà ce qui n'a eu lieu qu'aux époques de décadence, mais jamais à celles où se produisirent des idées nouvelles. En effet, toute conception qui se présente pour se mettre à la place d'une autre, désormais insuffisante, ne peut réaliser son but qu'au moyen de grands efforts et de sublimes dévoûments. Du côté des idées jeunes et fécondes, se rangent les intelligences indépendantes, les cœurs généreux : ce sont les héros et les martyrs de la sainte cause. Du côté de la résistance se rangent, au contraire, les esprits timides, les âmes froides et égoïstes. Toute l'histoire témoigne en faveur de mes paroles. Il y a donc eu bonne foi, loyauté, courage persévérant, de la part des hommes qui ont doté le genre humain des doctrines qui l'ont fait grandir dans les siècles; et si ces doctrines ont été défendues, à leur chute, par des âmes vénales et cupides, cela ne prouve rien contre le témoignage unanime et éclatant de toutes les générations en faveur du sentiment religieux.

Mais, pourra-t-on me dire, toutes les générations, dominées par la crainte, ont pu se tromper en admettant une religion, et ce qui semblerait le prouver, c'est qu'elles ont successivement admis des croyances différentes, souvent contradictoires, qu'elles ont varié singulièrement dans l'idée qu'elles se sont faite de la divinité. Cette objection n'est que spécieuse. Oui, la religion, telle que nos yeux matériels l'ont vue, a varié dans ses principes et dans ses formes; la conception théologique n'a pas toujours été la même; mais ces changements extérieurs ont-ils été confus et désordonnés, ou bien ont-ils suivi une loi de progression? Trop de travaux répondent à cette question, pour que je sois obligé de la résoudre ici. L'humanité, dans ses phases diverses, a compris Dieu et la religion, selon l'étendue de ses connaissances et le degré de son intelligence. Semblable aux premiers artistes, dont les peintures sont plates et uniformes, parce qu'ils ne sentaient pas les contours et la valeur des plans, elle commença par ne voir la cause suprême que dans ses manifestations les plus simples et les plus incomplètes; mais l'idée d'une cause unique est aussi bien au fond du fétichisme grossier, que de la doctrine la plus pure et la plus élevée. La vénération que comporte cette idée, constitue chez l'homme un sentiment inné de religion. L'homme est fait pour la recherche; mais cette destinée suppose qu'il doit trouver. C'est donc vainement

Digitized by Google

qu'il affecte le calme et l'insouciance, qu'il se contraint dans sa curiosité; sa nature l'entraine malgré lui, et ce n'est qu'abattu par l'impuissance et le désespoir, qu'il renonce à chercher, en abdiquant son plus beau privilége.

Ce n'est pas au hasard que je viens d'annoncer que la religion était innée chez l'homme. Son organisation suffirait, au besoin, pour le prouver. Il y a cependant une autre preuve non moins forte et non moins imposante que je pourrais faire valoir, c'est la révélation continue de la doctrine de la vie par l'organe des extatiques ou prophètes, qui nous ont laissé tant de pages immortelles. Ici, je le sais, plusieurs personnes me prendront peut-être pour un rêveur, et me demanderont, le sourire sur les lèvres, quelle valeur on doit accorder à tous ces livres obscurs et mystiques, que l'on propose à la vénération des peuples. Voici ma réponse : si l'extase n'est qu'un état morbide, un dérangement quelconque dans les facultés, il ne faut rien en conclure ; si on ne peut tirer que des éclairs rares et stériles des livres religieux anciens et modernes, ils ne sont que des fatras absurdes et insignifiants. Mais si l'on parvient à démontrer que l'extase est un état particulier de l'âme, dans lequel il lui est donné de percevoir des choses qui ne sont pas pour nous; si l'on prouve également qu'une théorie exégétique certaine découvre un sens rationnel et absolu dans tous les livres prophétiques, n'aura-t-on pas en même temps établi la réalité d'un ordre spirituel, du monde des causes, la réalité d'un lien entre l'homme et l'harmonie universelle, enfin la réalité et l'unité de la religion? Ce sont là certainement des choses assez graves pour qu'on leur accorde quelques instants d'attention ; aussi, de nos jours, la science commence-t-elle à vouloir s'élever vers ces régions sublimes; mais comme celles-ci ne sont encore explorées que par un très-petit nombre d'esprits, je renonce à en faire un des principaux arguments de la thèse que j'ai la faveur de soumettre.

Toutefois, qu'il me soit permis d'accepter personnellement, à l'appui de la croyance en Dieu, ce témoignage unanime de ce que le monde a possédé de plus grand. Oui, Dieu est, ma conscience me le révèle, mon esprit le conçoit, la grande voix de l'humanité le proclame, la science elle-même, son verbe unique et éternel, s'incline et lui rend hommage. Par voie de conclusion, on peut prouver l'existence de Dieu à la raison humaine. En tant que synthèse absolue, sanction de toute œuvre juste et bonne, la connaissance de Dieu est la plus nécessaire, la plus indispensable à l'homme : comment pourrait-elle être la plus difficile à acquérir? Si l'existence de Dieu ne se démontre pas, en ce sens que Dieu n'est pas un fait que l'on puisse soumettre à la vue, on peut toujours affirmer que la conclusion logique de l'intelligence saine équivaut à la plus rigoureuse des démonstrations mathématiques, puisque cette conclusion est inévitable et que, en dehors d'elle, il n'y a que folie, ignorance et absurdité. « Pardonne, ô mon Dieu, si « le plus indigne de tes serviteurs ose élever « son esprit chancelant jusqu'à ta majesté « suprême? Je sais que ta bonté, qui se ma- « nifeste partout, ne demande qu'un hom- « mage libre et volontaire, et non pas cette « science vaine de la controverse ; je sais que « tu ne condamnes pas celui-là même qui « méconnait ton nom, et qu'il a droit à ta « miséricorde. En cherchant à montrer l'é- « vidence de ton Être à mes frères, je ne « prétends donc pas leur imposer d'orgueil- « leuses opinions. Mon seul but est de leur « rendre un père. Daigne bénir mes efforts « et accueillir cet acte de foi, ô toi source « immortelle de toute science et de toute vé- « rité! »

On peut prouver l'existence de Dieu.

Il y a un fait que personne ne peut avoir l'intention de nier, c'est la vie. La vie est partout, dans l'œil qui voit les objets du monde extérieur, aussi bien que dans ces objets eux-mêmes. Si la vie est en nous, elle est aussi hors de nous et infiniment plus puissante. Mais cette vie, partout répandue, est-elle une et libre, ou est-elle divisée, frac-

Digitized by Google

tionnée en autant de parties indépendantes que nous voyons d'êtres? Elle est en même temps une et multiple. Si elle était une sans être multiple, il n'y aurait plus d'individualités; si, au contraire, elle était multiple seulement, il n'y aurait plus d'unité, plus de raison supérieure de l'existence des êtres, et on retomberait immédiatement dans les plus grossières conceptions du fétichisme et du paganisme. Nous devons considérer la vie dans chaque être, indépendamment de ses principaux aspects, afin de ne pas revenir aux obscurités inextricables de la métaphysique, et de ne pas opérer seulement sur de pures entités. Reconnaissons donc simplement la réalité de la vie, abstraction faite de ses aspects et de ses phénomènes divers. Dans son universalité, elle est une et multiple, la multiplicité composant l'unité, et celle-ci produisant à son tour celle-là. Tout être quelconque offre le même phénomène : multiplicité dans l'unité. Parmi les corps inorganiques, ceux mêmes que nous appelons simples ne dérogent pas à cette loi.

Mais, si la vie est incontestable, s'ensuit-il qu'on puisse la comprendre? Faut-il, pour cela, analyser son essence? Cette question ne touche qu'accessoirement au problème que je me suis posé, qui est d'établir la réalité d'un fait universel, infini et absolu. Dans mon prochain écrit, je pourrai m'occuper de l'essence même de la divinité et de ses principaux attributs : aujourd'hui, je me renferme exclusivement dans les bornes de mon sujet. Peu importe, d'ailleurs, quant à présent, quelle peut être l'essence divine. Est-on autorisé à nier l'aspect matériel de la vie, parce que personne encore n'a pu expliquer la matière? Autre chose est de raisonner sur l'existence d'un être et sur sa nature. La connaissance de la nature d'un individu ne devient nécessaire que lorsqu'il s'agit de réaliser les conditions d'existence voulues par cet individu. Inscrivez donc aujourd'hui, si vous le voulez, sur l'autel que j'élève, ces paroles de l'antiquité : Au Dieu inconnu. Plus tard nous verrons si vraiment ce Dieu se voile à tous les yeux, et s'il n'est pas possible de percer le mystère qui l'enveloppe.

Tout être qui frappe nos sens, depuis la perle arrachée à l'avarice des mers, jusqu'à l'homme qui développe et mûrit son génie sous les rayons bienfaisants du soleil, tout être est une manifestation finie de la vie absolue. Les aspects de la vie manifestée, et par suite de la vie absolue elle-même, sont au nombre de trois principaux : esprit, matière, équilibre. Ainsi partout, à tous les degrés de l'échelle immense des êtres, vous trouvez une énergie cachée qui moule une matière visible selon une loi mathématique. La matière revêt diverses formes, suivant le principe qui l'anime et suivant la loi qui préside à cette opération. Chaque être se développe, selon son espèce, d'une manière invariable : c'est la pensée éternelle dans son éternel mouvement. Nous voyons autour de nous des formes diverses, mais sans confusion et toujours proportionnelles à leurs causes. Ces trois abstractions, esprit, matière, équilibre ou principe neutre et mathématique, au moyen desquelles on cherche à décomposer la vie indécomposable dans son essence; ces trois abstractions ou, si l'on veut, ces trois aspects relatifs à nos facultés, se modifient en plus ou en moins, d'après la loi générale de distribution et de classement, ou loi sériaire. La loi sériaire n'est elle-même autre chose que le principe mathématique appliqué à l'activité et à la matière universelles. Le moindre fait particulier, pris dans les règnes minéral, végétal ou animal, donne donc la preuve irrécusable d'un fait universel, somme de tous les autres. Il est évident qu'il ne faut pas grand effort de logique pour conclure ce fait universel, puisque, indépendamment de la constitution analogue de chaque être particulier, nous reconnaissons clairement que tous se rattachent entre eux, se relient étroitement pour se résumer dans une unité supérieure. De même, d'ailleurs, que notre individualité se compose d'une certaine quantité de facultés, d'organes, de fonctions, et que cette individualité se trouve atteinte dans son unité par

Digitized by Google

l'absence d'un seul de ces éléments, de même aussi tous les êtres sont organes et facultés de l'univers, et concourent à former son immense et harmonieuse unité. Mais notre univers n'est pas le seul dans l'espace ; il y en a à l'infini, et dans cette infinité, il y a aussi gradation, hiérarchie. Or, c'est ce grand tout illimité, souverainement intelligent et puissant, que j'appelle le fait universel primitif, ou Dieu. Ce fait universel est bien analogue au fait particulier, car la partie réfléchit le tout. Cette constitution prouve donc qu'il y a unité de système, c'est-à-dire, lois toujours les mêmes dans toutes les variétés de l'unité parfaite; mais elle prouve aussi analogie, condition indispensable de rapport entre le fait particulier et le fait universel. Tout fait quelconque renferme nécessairement unité, variété, rapport ou analogie. Cette analogie de la partie avec le tout, est plus ou moins parfaite et saisissante, selon le degré de l'être dans l'échelle. Ainsi l'homme, miroir de l'univers, en est une correspondance plus complète et plus riche que l'animal. Celui-ci, à son tour, est plus élevé que le végétal, etc.; mais si l'homme est une harmonie plus pompeuse que les êtres inférieurs qu'il résume en lui, le globe qui lui est supérieur trouve encore au-dessus de lui des existences d'ordre plus composé. Comme vous le voyez, c'est au moyen des trois termes qui servent de base à la maçonnerie, que nous venons d'expliquer le principe suprême, la vie universelle; mais je vais plus loin que les philosophes et les maçons dans l'application de cette formule ontologique, et je dis que ces trois termes, unité, variété, rapport, ou bien encore, attraction, série, analogie, fournissent la loi unique du mouvement, le fondement de toute organisation sociale possible, de toute association naturelle et bonne.

Nous venons, je crois, de prouver l'existence d'un fait universel, d'un être infini dans lequel sont et se meuvent tous les êtres finis. Dans ce fait qui ne rejette et ne comprime ni l'esprit, ni la matière; qui n'est pas plus le panthéisme matérialiste qu'il n'est le spiritualisme exclusif; mais qui groupe indivisiblement les trois principes générateurs de tout être, et, par là, ne borne pas les modes de la vie à ce que nous connaissons; dans ce fait, nous avons bien rencontré Dieu, puisqu'il nous a offert les véritables lois du mouvement, et que ces lois portent l'empreinte divine en s'appliquant également à toutes les branches de la vie manifestée. Evidemment, Dieu seul peut présenter ce caractère d'universalité, de sagesse et de puissance souveraine; lui seul encore peut contenir toutes les créatures, puisque lui seul est la source éternelle de la vie. C'est là, ce me semble, pour la raison humaine, la seule démonstration rigoureuse que l'on puisse donner de l'existence de Dieu.

Cependant, je veux encore prévenir une objection qu'on ne manquerait pas de me faire, tout en admettant ce fait universel que j'appelle Dieu. « N'avons-nous pas le droit « de refuser le nom de divinité à cette na- « ture, au sein de laquelle se manifeste tant « de désordre, me dirait-on? » D'abord, cette nature dont on parle et que l'on rétrécit jusqu'à en faire un point imperceptible dans l'immensité, tandis qu'elle n'a pas de limites, cette nature n'est pas Dieu, mais simplement une de ses manifestations, un de ses aspects. Ainsi, par exemple, mon activité n'est pas moi à elle seule, ma chair non plus, la loi qui équilibre l'une et l'autre pas davantage; mais je suis la réunion de ces trois choses. En supposant, ce qui est absurde, que la nature sensible soit Dieu, comme plusieurs l'ont cru, il faudrait, pour que l'objection eût quelque valeur, commencer par établir avec preuves : 1° que nous connaissons tout l'univers; 2° le connaissant, que le mal y domine partout; 3° que cette dominance du mal est son état régulier. Toute la question de croyance est vraiment là. Or, nous n'avons pas même encore exploré intégralement le petit globe que nous habitons, comment oserions-nous nous flatter de savoir que le mal domine dans l'univers sans bornes? Et d'ailleurs, en serions-nous assurés, qu'il

Digitized by Google

nous faudrait au moins prouver que c'est là l'état normal de cet univers, ce qui ne serait pas moins absurde, puisque ce serait affirmer que les choses sont pour le désordre, c'est-à-dire contraires à leur nature propre et essentielle. Dès que le désordre, dans un être quelconque, l'emporte sur l'ordre, il y a mort, destruction immédiate. C'est donc une folie de supposer que le mal l'emporte sur le bien dans l'univers, puisque c'est établir la négation de l'être, le néant. Sans doute, je n'ignore pas que la misère ajoute encore l'incrédulité à tous les maux qu'elle produit; je n'ignore pas que l'âme froissée dans ses plus légitimes passions, que le cœur blessé dans ses plus irrésistibles sympathies, peuvent se refuser à confesser une providence juste et bonne. Mais l'homme éclairé qui sait se placer à un point de vue convenable, qui sait comprendre que le désordre actuel est une anomalie qui doit faire place à un ordre d'harmonie et de bonheur; que l'homme est libre dans son génie et que tous les moyens lui ont été donnés de rentrer dans les voies heureuses, celui-là ne manque jamais de religion, car il voit sans cesse une providence divine présider aux destinées du genre humain.

Ne pas croire à la possibilité de l'ordre universel, conséquemment à une intelligence suprême qui a tout réglé, tout prévu, tout calculé, ne pas croire à cette intelligence, c'est montrer autant de superstition que d'illogisme, puisque c'est admettre à la fois le néant et le mal comme principe éternel, tandis que celui-ci, loin d'être un principe, n'est simplement que la privation du bien. Il semble, du reste, que ce soit une juste punition de l'incrédulité, qu'elle ne puisse exister sans inconséquence et sans superstition. Aussi, à bien examiner, n'y a-t-il pas d'incrédulité complète: l'athéisme est un mot qui dépasse la réalité. Celui qui nie Dieu ne voudra pas admettre l'éternité du mal, c'est-à-dire la réalité d'un démon, et c'est confesser implicitement la croyance au principe du bien. Celui qui nie Dieu, tout en travaillant au bonheur de ses semblables, est encore un croyant, car il a foi dans le règne du bien, et le bien, c'est Dieu. La négation de Dieu n'est donc, au fond, qu'une légèreté, qu'une irréflexion, qu'un écart de l'esprit que le cœur s'empresse de démentir le plus souvent.

Cependant, l'homme éprouve si impérieusement le besoin d'être logique, qu'il cherche à se faire un système dans son incrédulité, comme il s'en fait un dans sa foi. L'incrédule s'imagine qu'il nierait sa liberté en admettant Dieu, et il ne balance pas entre le sacrifice du principe éternel et sa personnalité. Un Dieu qui a tout réglé et qui gouverne tout, lui semble une entrave perpétuelle à la manifestation de son indépendance. Mais il faudrait d'abord nous dire en quoi consiste cette chère liberté, il faudrait nous la définir. Je vais tâcher d'y suppléer. Etre libre, c'est faire ce que l'on veut: on ne veut que ce qu'on aime; donc, la liberté consiste à faire ce qu'on aime. Maintenant, toute la question se réduit à savoir si l'ordre général a été disposé de manière à satisfaire tous les goûts, toutes les passions légitimes, tous les caractères. Démontrer ceci affirmativement, c'est évidemment aussi prouver l'existence de la divinité, puisque c'est démontrer qu'il existe un plan universel conçu avec intelligence et prévision. En attendant que nous en soyons rendus à cette partie de mon travail, je puis m'appuyer provisoirement sur ces principes admis par tout le monde, *que la partie est faite pour le tout, que l'existence des choses repose sur l'ordre, qu'il ne peut y avoir désaccord entre l'homme et l'univers dont il fait partie*, *quand nous voyons l'harmonie régner dans toutes les parties constitutives de notre être matériel qui en est l'image la plus fidèle*. Si la partie réfléchit le tout, ainsi que l'ont admis les philosophes de toutes ces écoles, nécessairement l'ordre et l'harmonie doivent se trouver dans l'ensemble comme ils sont dans les diverses parties qui le constituent. Les plans universels ne peuvent donc être contraires au bonheur de l'individu, car ce serait maintenir celui-ci

Digitized by Google

dans un état violent opposé à sa nature, et, par suite, à sa conservation. Cette hypothèse serait absurde. Mais indépendamment de ces raisonnements que je n'applique, à dessein, qu'à l'ordre matériel, quoiqu'ils puissent l'être à tous les autres, indépendamment de ces raisonnements qui me paraissent très-concluants, il y a encore ceux que l'on peut faire d'après les preuves que nous avons données de l'existence de l'Éternel. En effet, partant du point de vue religieux, quelle idée doit-on se faire des plans de la divinité? Peuvent-ils être contraires au bonheur des créatures? Mais un Dieu ni sage ni bon ne serait plus un Dieu. Il veut donc le bonheur de tous les êtres et a tout disposé pour que ce bonheur fût possible. Le but de la créature et du créateur est donc un, comme la nature et la raison le prouvent. L'homme ne peut donc être libre qu'à la condition qu'il marche à l'accomplissement des décrets providentiels, c'est-à-dire, qu'autant que sa destinée particulière demeure dans la destinée générale et s'harmonise avec elle. On ne peut concevoir autrement l'ordre résultant de l'unité et de la multiplicité, car si chaque partie de notre organisme est en rapport avec nos besoins, notre être doit évidemment aussi se trouver en rapport avec son milieu, quelles que soient d'ailleurs les évolutions qu'il accomplit. On pourra m'alléguer que les faits sociaux actuels ne confirment pas mes paroles. Oui, j'en conviens, au lieu de ce rapport indispensable au bonheur de l'individu, on ne voit que confusion, lutte et souffrance. L'homme ne voit en Dieu qu'un juge inflexible, dans la nature, qu'une force aveugle qu'il ne peut maîtriser, dans son cœur, que contradictions et misères; mais pourquoi tout cela? La réponse est simple: c'est parce que notre société, n'étant pas organisée d'après les lois de l'unité, de la variété, du rapport, en d'autres termes, d'après les lois de l'attraction, de la série, de l'analogie, ne peut nécessairement pas comporter l'essor intégral et harmonique des facultés et des passions de chaque individu existant d'après ces lois. Il n'y a point d'analogie entre notre société actuelle et l'homme. Or, c'est Dieu qui fait l'homme et c'est l'homme qui a fait la société; donc, c'est bien celle-ci qui, se trouvant anormale, a pour effet de comprimer, dévier et amoindrir les malheureux qu'elle renferme. Opposée à la nature de notre espèce et aux vues de Dieu, elle ne sait développer que des monstruosités telles que l'indigence, la fourberie, l'oppression, la violence, etc. Elle est un terrain stérile et brûlant pour toutes les semences de vertu, de grandeur et de liberté! Mais tout cela prouve encore invinciblement l'existence de Dieu, puisqu'il en résulte qu'il n'y a pas de bonheur en dehors des lois universelles. Il n'y a donc pas de libre arbitre sans Dieu, car l'homme se trouverait alors dans l'impossibilité d'accomplir l'œuvre de sa destinée, et se trouverait constamment dominé, écrasé par une fatalité aveugle contre laquelle viendraient péniblement échouer tous ses vœux et toutes ses tentatives.

Julien Le Rousseau,
Vénérable de la loge *l'Alliance*,
orient de Paris.

Réponse Écrite

D'un Récipiendaire.

Nous avons assisté, le 21 décembre dernier, à une réception dans une loge de l'orient de Paris. La réponse écrite du candidat nous a paru assez remarquable pour nous déterminer à la publier.

Devoirs de l'homme envers Dieu.

Le respect de ses œuvres, la résignation à ses décrets, l'amour de ses trois qualités, la création, l'ordre, la conservation.

Envers ses semblables.

Être et faire pour les autres ce que nous voudrions qu'ils fussent et fissent pour nous.

Digitized by Google

Envers lui-même.

Rechercher ce qui le rapproche de Dieu, c'est-à-dire juger par l'âme et non par les sens ; éviter tout ce qui favorise le corps aux dépens de l'intelligence; donner au corps tout ce qui doit favoriser l'extension de l'esprit; faire de la science un moyen et non un but.

Le doute est sur la vie corporelle; chacun doit être prêt à la quitter : j'ai toujours cru à l'immortalité de l'âme; quand elle abandonne le corps, loin de rentrer dans le néant, elle quitte de pesantes entraves pour prendre une extension, dont quelques rêves heureux nous présentent une idée imparfaite. L'âme, libre de la domination orgueilleuse des sens, devient alors ce que Dieu fit l'homme, une créature de prédilection.

Or, mon âme à Dieu son créateur;

Mes faiblesses en avertissement aux hommes qui pensent trop d'eux-mêmes;

Mes intentions, en exemple à mes frères;

A ceux qui cherchent le bien et y consacrent leurs loisirs, mon amour et mon dévoûment!

De la Maçonnerie

EN ALGÉRIE.

A peine nos armes avaient-elles porté la victoire sur la terre d'Afrique, à peine la France avait-elle planté son drapeau civilisateur sur les palais de la Casbah, que déjà la maçonnerie avait franchi ces remparts jusque-là voués à l'esclavage et à la barbarie. C'est un spectacle digne de remarque, que de voir comment cette religion universelle pénètre dans les contrées jusque-là asservies, aussitôt que la moindre lueur de liberté et de civilisation brille pour ces nouvelles contrées; et c'est là assurément un de ses plus beaux titres de gloire, une preuve la plus évidente de son utilité, une des causes les plus certaines de son influence et de son existence éternelles. Voyez les Amériques, à peine ont-elles été arrachées à l'esclavage de l'Angleterre et de l'Espagne, que la maçonnerie y a pris naissance et s'y est propagée partout. Voyez Haïti, elle y est aujourd'hui dans un état de splendeur et de prospérité admirable. Au Texas, elle a commencé avec énergie et se développe imposante et pleine d'avenir. L'Espagne, dans ses diverses oscillations de liberté, l'a vue renaître et se ranimer dès les premières aurores de ses beaux jours. L'Italie, où elle est aujourd'hui proscrite et condamnée, l'Italie, qui a été le foyer de toutes les grandes créations humaines, l'a vue aussi fleurir et prospérer. La Pologne, ce beau pays du courage et de l'indépendance, où vit une nation française par les sentiments et par le cœur, une nation toujours mourante et pourtant toujours immortelle, la Pologne est comme la terre promise de la maçonnerie. Là, tous, ou presque tous, sont francs-maçons; si elle n'est pas pratiquée dans des réunions, elle germe dans tous les esprits, et elle pénètre, par des infiltrations insensibles, jusqu'au cœur de la Russie, où pourtant elle est une cause de proscription et de mort, et qu'elle civilisera et émancipera un jour, malgré elle et presque à son insu. Ses bienfaits civilisateurs, elle les répand aujourd'hui en Afrique. Dès 1832, une loge a été fondée à Alger sous le titre de *Bélisaire*. Le principal fondateur de cet atelier est le frère Descous qui, le premier, s'est occupé de maçonnerie en Algérie, et qui pour cela et pour tous les services qu'il a rendus à l'Ordre, a obtenu, en 1840, du Grand-Orient, la médaille de récompense. Cette loge a bientôt prospéré et grandi, a formé un chapitre, et, il y a quelques mois, a obtenu des constitutions du 30e degré. Presqu'en même temps, l'esprit maçonnique avait pénétré à Bône; en 1832 également, il s'y établit une loge sous le titre d'*Ismaël*, et cette loge se constitua aussi un chapitre. En 1834, Oran, qui prenait à peine une certaine consistance politique, voyait naître dans son sein une nouvelle loge érigée sous la dénomination de *La Française de l'Union africaine*. Son ti-

Digitized by Google

tre faisait assez connaître son but: propager la civilisation et les idées françaises en Afrique, éclairer et instruire même les Arabes, et former avec eux une sorte d'union et de famille pour en faire un nouveau peuple français; but honorable qui est en même temps celui des autres ateliers. En 1836, une autre loge s'éleva aussi à Bougie, elle prit le titre des *Frères-Numides*, qui rappelle à la fois le sol sur lequel elle se fonde avec sa barbarie antique, et la fraternité et les principes d'humanité qui la remplacent. Enfin, en 1838, une seconde loge s'est formée à Bône. Déjà la civilisation a marché, et les sciences et les arts ont traversé la Méditerranée. La loge a pris un titre qui en fait foi, et qui indique qu'elle s'impose la mission de les propager et de les répandre. Elle s'appellera la loge des *Arts-Inséparables*.

Voilà l'état actuel de la maçonnerie en Algérie. Constatons les progrès qu'elle a faits dans ces contrées, les bienfaits qu'elle répand, et le concours qu'elle apporte à l'administration. D'autres loges s'organisent dans les autres villes, devenues désormais et pour toujours françaises. Nous applaudissons aux efforts de nos frères, et nous enregistrerons avec soin et avec bonheur leurs nouveaux triomphes.

A. D.

MAÇONNERIE ÉTRANGÈRE.

On avait répandu le bruit que le très-illustre frère duc de Sussex abdiquerait la grande-maîtrise de l'Angleterre. Cette nouvelle heureusement ne se confirme pas, car l'ordre maçonnique aurait fait une perte irréparable, l'illustre frère étant, comme chacun sait, un homme de talent, à idées larges et généreuses, et entièrement dévoué à l'institution.

— L'*Orient*, journal allemand, dans son numéro 37 de l'année 1841, mande de Dresde :

L'émancipation, cette enfant grandissant lentement de l'Allemagne du XIX[e] siècle, a fait ici un pas en avant. Jusqu'à présent, les israélites n'étaient pas admis dans les loges maçonniques. La loge de cet orient a décidé à une forte majorité l'admission dans son sein de membres israélites, et a commencé aussitôt à initier un juif. On croit savoir que les théologiens et les casuistes de la loge ont voté avec l'opposition. C'est le cas de dire : *Naturæ sequitur semina quisque suæ.* Les porteurs de lanterne sont ceux qui y voient souvent le moins clair.

— On nous écrit de Prusse:

Le très-honorable frère son altesse royale le prince de Prusse, protecteur-général des loges maçonniques dans les états prussiens, continue à porter le plus vif intérêt à la franche-maçonnerie du royaume et à répandre partout ses bienfaits.

—

La loge l'Union française, *à New-York, au très cher frère L. Théod. Juge, officier du Grand-Orient de France et fondateur du journal* le Globe.

Orient de New-York, le 26[e] jour du 2[e] mois de la vraie lumière 5841.

Quoique séparés de la France par l'immensité de l'Océan, les gémissements des victimes du débordement du Rhône et de la Saône n'en sont pas moins parvenus jusqu'à nous ; ils ont pénétré jusqu'au fond des cœurs de la loge l'*Union française*, et y ont excité une sympathie toute fraternelle; c'est alors que nous avons doublement gémi de ce que la médiocrité des moyens pécuniaires de la loge et la gêne où le dérangement des affaires aux États-Unis a jeté les classes commerciales, gêne qui pèse cruellement sur la plus grande partie des frères de cet atelier, nous privassent de la douceur de venir au secours de ces infortunés, comme nos cœurs l'auraient désiré; cependant nous avons tâché de réunir ce dont les circonstances fâcheuses où nous nous trouvons peuvent encore nous permettre de disposer, et nous venons l'offrir à ceux qui ont souffert de ce triste événement; priez-les bien,

Digitized by Google

en nous faisant le plaisir de l'accepter, de ne point y envisager le montant de la somme remise, mais les sentiments qui en ont dicté l'envoi, la preuve de notre affection pour la nation dont notre loge s'honore de porter le nom, et enfin l'accomplissement d'un devoir sacré comme maçons.

Veuillez, très-cher frère, nous permettre la liberté de vous prier d'être notre interprète près d'eux, et de les assurer, en leur transmettant notre offrande, que si nos capacités avaient répondu à nos désirs, elle eût été plus considérable, enfin plus digne d'eux et de nous.

Daignez encore leur offrir les vœux que nous faisons pour que le grand Architecte de l'Univers leur prête son appui dans ces moments de calamité ; veuillez accepter également ceux que nous élevons vers lui pour la prospérité de l'ordre maçonnique, ainsi que pour votre bonheur particulier et celui de tout ce qui vous est cher.

Nous avons l'honneur d'être, très-cher frère,

Vos dévoués frères,

G. Deleynes, ex-vénérable, 33e.
F. Schenck, vénérable.
F. Reberolle, 2e surveillant.
Lucas, premier expert.
Ef. Bauer, secrétaire.
Marki, garde-des-sceaux.

L'adresse de la loge l'*Union française*, à New-York, est:

M. Francis Manculio, care of M. Ph. Schenck, 97 1/2, Nassau street, New-York.

A cette lettre d'envoi était jointe une somme de trois cent soixante francs que le frère L.-Théod. Juge a versée à la caisse du Grand-Orient de France.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES.

Maison Centrale

DE SECOURS MAÇONNIQUES.

La maison centrale de secours maçonniques est définitivement organisée et établie sur des bases durables.

Le Grand-Orient, aidé en cela d'une manière véritablement remarquable par une commission formée dans son sein, en a fixé le siége rue Neuve-Saint Gilles, n° 10, au Marais. Un vaste local est assuré pour cet établissement. On a acheté tout le matériel nécessaire, tel que lits, linge, ustensiles de ménage, meubles et tous les objets accessoires. Tout cela est maintenant la propriété de la maison et constitue la fondation. Un directeur salarié est à la tête de cette maison, chargé de la surveiller, de la régir et de l'administrer, sous la surveillance immédiate de la commission, et les dons des ateliers et des maçons, qui jusqu'à présent n'ont pas manqué, doivent sous peu de temps, grâce à cette organisation, abonder et faire de cette pieuse institution une fondation impérissable qui marquera dans les annales de la maçonnerie, et montrer ce qu'elle peut produire de généreux, lorsqu'elle le veut sincèrement.

Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les paroles prononcées par le frère Sponi, dans la loge des *Cœurs-Sincères*, lors de la fête de l'Ordre, pour démontrer combien la bienfaisance est dans l'âme de la maçonnerie.

« Un bienfait n'est jamais perdu.

« La bienfaisance a pour principe le devoir; sa source est dans les sentiments et sa pratique est une vertu. Elle est l'un des plus beaux attributs de la franche-maçonnerie.

C'est une dette de l'homme qui possède envers celui qui ne possède pas ; une dette que l'humanité porte à considérer comme sacrée, et que l'homme de bien acquitte avec une satisfaction qui le rend aussi heu-

Digitized by Google

reux que celui qui la reçoit. Il est si doux de faire du bien !

La richesse n'a été départie aux heureux de ce monde, que sous la condition de soulager les malheureux. Les premiers hommes n'étaient ni riches, ni pauvres : ils avaient tous les mêmes besoins et les mêmes moyens d'y pourvoir.

Comment donc les uns sont-ils devenus possesseurs des terres, et les autres leur sont-ils restés soumis ? C'est ce qu'il ne m'est pas loisible d'établir ici. Je dirai seulement que si les grandes fortunes et les grandes misères ne sont pas l'effet des décrets du suprême dispensateur de toutes choses, du moins elles paraissent exister comme tous les contrastes nécessaires dans l'harmonie universelle. Sans cette pauvreté dont la nudité ferait un tableau si affligeant, la compassion, la bienfaisance et les émotions si agréables qu'elles causent à l'âme, en nous appelant au secours des nécessiteux, nous seraient inconnues.

L'indigence est une maladie sociale : la société lui doit des remèdes, le plus efficace est le travail. Le travail matériel est le premier bienfaiteur de l'homme; non-seulement c'est un moyen de procurer les nécessités de la vie, mais encore de développer les forces physiques, d'entretenir la santé et de faire passer le temps de la manière la plus agréable.

Les travaux intellectuels et scientifiques ont, certes, un mérite incontestable, mais ils ne rendent pas service à l'homme au physique comme les travaux manuels : un artisan occupé est toujours gai; le savant est toujours sombre. Celui-ci embrasse trop de choses et qui exigent une contension d'esprit dont celui-là est dispensé.

Si le travail oblige celui à qui on le donne, il n'oblige pas moins celui pour qui on le fait. Le travailleur rend productifs les fonds du capitaliste. C'est donc un échange de services, et c'est ce qui fait que, même en occupant les ouvriers lorsqu'on pourrait se passer d'eux, on les assiste sans les humilier. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue : toutes les fois qu'en donnant à quelqu'un qui a besoin, on peut obtenir un équivalent en apparence, on rend bien plus heureux celui qui reçoit ainsi, parce qu'on lui ôte les embarras de la reconnaissance.

Je dis les embarras et j'insiste; car la reconnaissance pèse toujours sur le cœur; elle y pèse d'un poids qui fait plaisir ou peine, mais dont celui qui en est chargé désire l'allègement. Ainsi, je suis joyeux lorsqu'on me rend un bon office, mais je suis plus joyeux encore quand je puis trouver l'occasion de témoigner ma gratitude par une action analogue; et comme on aime à juger les autres par soi-même, je place tout le monde dans ma situation à ce sujet.

Posséder n'est rien; savoir bien employer est tout. Le vrai mérite personnel consiste dans le bon usage que chacun sait faire de ses facultés physiques, morales, intellectuelles et pécuniaires.

Une répartition plus égale est-elle à désirer ? elle serait détruite aussitôt qu'établie si elle était praticable; mais du moins le sort des classes souffrantes doit être amélioré par des moyens quelconques dont je ne ferai pas ici la recherche, mais que la force des choses devra amener. S'il reste beaucoup de besoins à satisfaire, ce n'est pas faute de ressources; ce point bien reconnu, il est tout naturel de penser qu'un équilibre plus rationnel viendra s'établir.

Nous devons d'autant mieux l'espérer, qu'en diverses circonstances fort tristes nous avons vu la société, mise en demeure de se montrer, ne point faire défaut à la famille des malheureux qui, dans l'énergie de la lâcheté, ont préféré le suicide à ce qu'ils regardaient comme une honte.

Arrêter les effets désastreux d'une cause fâcheuse, est digne de louange sans doute; mais détruire la cause elle-même serait bien plus méritoire.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? nous ne devons pas désespérer de la société qui, de siècle en siècle, avance dans le progrès.

Non-seulement un bienfait peut prévenir un crime, mais encore il peut vaincre la

Digitized by Google

perversité la plus endurcie. On a vu des malfaiteurs se dévouer corps et âme à des personnes qui leur avaient rendu un service, et devenir, dans l'association de misérables où ils vivaient corrompus, les protecteurs de ces personnes dans leur vie et leurs propriétés.

Tant il est vrai qu'un bienfait n'est jamais perdu !

Pourtant nous hésitons souvent à faire un acte de bienfaisance; nous sommes méfiants, parce que nous avons été trompés. Quand nous voyons un homme dont les dehors annoncent le besoin, notre première impression est de venir à son aide. La réflexion combat souvent cette première impulsion du cœur, parce que, sous des apparences de misère, nous avons alimenté quelquefois l'ivrognerie, la paresse ou d'autres genres d'inconduite. Ou bien, nous avons rencontré des ingrats et nous craignons d'en trouver encore.

Eh bien! mes frères, dussions-nous faire des ingrats ou secourir l'inconduite, nous ne devons pas nous laisser dominer par des préventions ou des similitudes. Mieux vaut nous exposer à aider un certain nombre d'indignes, qu'à abandonner un vrai malheureux. Quand notre conscience nous dit que nous avons bien agi, ne recherchons rien de plus. Assurément l'expression de la gratitude et l'assurance d'avoir atteint le véritable but ont leurs charmes, mais il n'en faut pas faire la condition *sine quâ non* d'un bienfait, et nous abstenir de rendre service par la crainte d'en être mal récompensés. Suivons en cela les préceptes évangéliques qui nous disent : « Faites le bien « pour le mal. Si l'on vous donne un souf« flet, tendez plutôt l'autre joue que de ti« rer vengeance. »

L'institution sublime dont nous suivons la bannière, a pour but principal l'amélioration de l'espèce humaine, c'est-à-dire des éléments sociaux. Nous nous réunissons pour la recherche de la vérité, la pratique de la bienfaisance et de toutes les vertus.

Avec une charte comme celle-là, nous devons nous sentir fiers d'être francs-maçons.

Mais nous voulons répandre le bien, et nous nous cachons pour le dispenser! Nous nous disons enfants de la lumière, et nous prenons un soin infini à soustraire nos actes à la vue de ce que nous appelons les profanes!

Je conçois que, dans les temps de barbarie et de persécution, il ait fallu s'envelopper de l'obscurité; je comprends encore que, même à présent où nous nous assemblons librement, il soit bon d'entourer l'initiation de certaines précautions, et d'avoir des signes, mots et attouchements de reconnaissance, surtout parce qu'ils sont universels. Mais en laissant nos doctrines ensevelies dans le mystère, nous accréditons les absurdités répandues par le vulgaire contre la franche-maçonnerie.

En franche-maçonnerie tout doit s'expliquer, rien ne doit être inutile ou rester obscur et, je vous en demande bien pardon, j'y vois des choses dont je cherche encore le sens et la portée. En dégageant nos pratiques de certaines formes qui ne se montrent pas nécessaires, en leur donnant un degré de publicité, nous parviendrions peut-être à conquérir une majorité qui placerait la maçonnerie comme un principe de droit social. Quelle victoire pour la morale, le jour où il serait permis de proclamer tous les hommes francs-maçons!

Loin de moi la prétention, l'idée même de me poser en novateur; je veux seulement vous faire part de mes impressions, en vous priant de les rectifier s'il y a lieu.

J'ai sans doute besoin d'acquérir une expérience qui me manque, pour reconnaître l'utilité de tout ce qui est. J'attends donc que le temps m'éclaire, et je reviens à mon sujet.

Toutefois, qu'il me soit permis d'appeler votre attention sur un point qui tombe tout naturellement dans ma tâche. En fait de secours, l'opportunité est souvent plus que la valeur intrinsèque. Pourtant nous remplissons des formalités qui entraînent des délais, au bout desquels le don ne fait plus le même bien qu'il aurait produit immédiatement. La

Digitized by Google

misère est toujours pressée, et nous devons nous montrer empressés de la secourir.

Au reste, l'usage de renvoyer en conseil d'administration les demandes qui nous parviennent en tenue dogmatique doit disparaître si, comme nous en avons le désir, il n'y a bientôt plus qu'un seul mode de secours.

L'union fait la force. C'est une vérité sans conteste et devenue presque triviale à force d'être répétée. Sans elle, point de villes, point de royaumes; avec elle la prospérité des états et leur splendeur.

Cette union, si désirable pour le bien général, est indispensable en franche-maçonnerie, pour que la bienfaisance puisse être exercée utilement.

Nous devons centraliser nos ressources pour distribuer des secours efficaces, et à ceux qui y ont des droits légitimes. Il existe des frères qui font métier d'être en demandes perpétuelles : ils sont incessamment et alternativement en instances devant les loges; en réunissant tous nos moyens de soulagements sur un même point, nous déjouerons les calculs de ces mauvais frères.

Et d'ailleurs, pourquoi nous étonner de cet état de choses? c'est nous qui l'avons fait : un frère dans le besoin s'adresse à une loge et n'en reçoit que 5 fr., 10 fr., 15 fr. Avec cela il ne va pas loin. Il s'adresse à une autre qui lui accorde autant. Il est donc forcé, par la modicité de ce qu'il reçoit, de multiplier ses demandes et de les présenter successivement à tous les ateliers. Puis, quand il a fini, il y a pris goût et il revient périodiquement à chaque loge qui recommence son œuvre. Peut-être qu'en hasardant sa première demande, ce pauvre frère n'avait pas la pensée coupable de la spéculation; l'appétit lui est venu en mangeant.

Une voie nous est ouverte pour changer cet état de choses déplorable pour tous, la maison de secours.

Honneur à celui qui le premier a conçu cette heureuse création! Honneur au frère Desanlis, que nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui et de compter parmi les Cœurs-Sincères.

Mais, il ne suffit pas d'avoir adopté le principe de cet utile établissement, et d'en avoir aidé la fondation; ce n'est qu'un premier pas de fait. Aujourd'hui qu'il vient de s'organiser réellement et qu'il tend à devenir ce qu'il doit être, il devient indispensable de pourvoir à son entretien.

Que des souscriptions lui viennent donc en aide; que chaque maçon apporte sa pierre, et l'édifice sera bientôt élevé!

Notre excellent frère Lépine a eu l'idée de proposer une cotisation mensuelle de 25 cent. par chaque maçon, et il a calculé qu'à 30 loges et seulement 25 frères par atelier, cette somme, si faible pour chacun, produirait 2,250 fr. par an.

Espérons mieux que cela, mes frères; car le nombre des souscripteurs sera plus considérable, et beaucoup donneront plus de 3 fr. par an. Il n'y aura pas non plus que des offrandes en argent, il s'en produira en nature, et ce sont toujours les meilleures. Nous avons parmi nous des marchands de bois, de vins, de meubles, etc.; ils prélèveront sur les objets de leur commerce tout ce que leur position leur permettra de donner au malheur.

Dans cet asile, nos frères nécessiteux trouveront les secours réels réclamés par la position de chacun, et qu'ils n'obtiennent jamais par le don léger de quelques médailles. Là, en trouvant l'utile, ils pourront aussi le devenir à l'institution par des travaux qu'on tâchera de mettre à la portée de tous ceux qui entreront dans la maison. Ainsi se trouvera réalisé ce que j'avançais plus haut : l'obligé s'acquittera du service par son travail.

En attendant la réalisation de l'espoir si doux que je viens d'exprimer, nous ne saurions mieux couronner les travaux de cette belle journée, que par une collecte dont le produit sera versé à la caisse de la maison de secours.

A l'œuvre, maçons! L'indigence compte sur vous, et ce n'est pas en vain.»

Ces belles et nobles paroles du frère

Digitized by Google

Sponi ont trouvé de l'écho parmi ses frères.

Le frère Sponi a donné le premier l'exemple. Il a versé, ainsi que nous le disons plus loin, 300 fr. pour la maison de secours.

La collecte faite dans la loge a produit 335 fr.

Le frère Baudot, membre aussi de la loge des *Cœurs-Sincères*, et marchand de bois, a offert des bons de bois à brûler, en assez grande quantité pour chauffer l'établissement tout l'hiver.

— Le conseil de Kadosch de la *Clémente-Amitié* a voté à l'unanimité l'achat d'un lit complet, qui serait offert en son nom à la maison de secours.

— Les trois ateliers *le Globe*, orient de Vincennes, *l'Union-Parfaite-de-la-Persévérance* et la *Clémente-Amitié*, orient de Paris, dans leur fête solsticiale qu'ils ont célébrée en commun, ont, sur la proposition du frère Delanchy fils, fait une collecte destinée également à l'acquisition d'un lit. La collecte a produit une somme plus que suffisante pour réaliser cette offrande.

— Le frère Moricet, négociant, membre de la loge de la *Clémente-Amitié*, a versé 25 fr., comme fondateur, dans la caisse spéciale de cette maison.

— Le Grand-Orient a voté, dans une de ses dernières séances, une somme de mille fr., destinée à la maison de secours. Il a, en même temps, prorogé jusqu'au 1er décembre 1842 les délais pendant lesquels les maçons et les ateliers peuvent devenir fondateurs, aux conditions primitivement établies, de verser 25 fr. pour les maçons et 50 fr. pour les ateliers.

— Le Grand-Orient a reçu également une lettre d'un maçon de Londres, relativement à la maison de secours. Cette lettre, que nous nous empresserons de publier, et qui fait honneur à son auteur, prouvera combien cette institution est appréciée et en France et à l'étranger.

Colonie agricole

De la Loire-Inférieure, fondée pour les jeunes détenus.

On parle de la fondation, dans le département de la Loire-Inférieure, d'une colonie agricole pour les jeunes détenus libérés, semblable à celle de Mettray, fondée et dirigée par l'honorable M. Demetz. Nous applaudissons de tous nos efforts à cette fondation philanthropique. De pareilles institutions sont bien faites pour exciter l'émulation et la générosité des gens de bien, et pour donner des hommes et de notre siècle une opinion moins défavorable qu'on ne se la fait généralement. Nous aimons à penser que les maçons du département ne resteront pas en arrière, et contribueront de tous leurs moyens à créer un établissement aussi utile.

FAITS DIVERS.

Melun. — Loge des Cœurs-Unis. — Le frère baron Despatys, président du tribunal civil de Melun, ancien vénérable et, si nous ne nous trompons, vénérable d'honneur de la loge des *Cœurs-Unis* de cet orient, vient de mourir dans sa quatre-vingt-huitième année. Comme magistrat et comme franc-maçon, cet honorable frère s'était fait remarquer par son caractère conciliant, sa bienfaisance, son esprit et ses sentiments vraiment maçonniques. C'est une grande perte qu'a faite la loge de Melun.

Le frère Delachanterie. — Le frère Delachanterie, officier du Grand-Orient, a sollicité et obtenu ses lettres d'honoraire. C'est une grande perte qu'a faite le Grand-Orient, qui sentira long-temps le vide que laisse cet excellent frère. Il s'était attaché tous les cœurs par l'aménité de son caractère, par l'exquise politesse de ses discussions, et par un jugement toujours réfléchi et

Digitized by Google

consciencieux. Il fut long-temps l'une des principales colonnes du temple. Il a été successivement orateur et président de la chambre du suprême-conseil, orateur et second surveillant de la chambre de correspondance. Il fut membre de presque toutes les commissions importantes et particulièrement de celle des derniers statuts promulgués en 1839, et dont il était le président. C'est l'un de ceux qui contribuèrent le plus activement aux améliorations qui y ont été introduites et qui seront couronnées par les nouveaux changements qu'appelleront le temps et l'expérience. Mais le frère Delachanterie, en quittant l'orient de Paris, et en allant s'établir à Rouen où l'appelaient ses affaires, et où il retrouvera l'amitié et l'estime des maçons, n'a pas cessé de nous être attaché. Il vient, toutes les fois qu'il est à Paris, assister aux séances du Grand-Orient, et peut lire sur le visage de ses frères et dans l'accueil qu'il en reçoit, la joie que leur cause sa présence. Il peut être certain que notre affection et notre estime le suivront partout.

Strasbourg. — Fusion des trois ateliers. — L'union fait la force. Si c'est là une vérité incontestable, cet axiome s'applique surtout à la maçonnerie. Depuis long-temps, il existait à Strasbourg trois ateliers, les *Cœurs Fidèles*, les *Frères Réunis* et la *Vraie Fraternité*. Séparées, ces trois loges sommeillaient, leurs travaux étaient abandonnés, leurs temples déserts. Les maçons de cette ville ont eu l'heureuse idée de se réunir et de ne faire plus de ces trois loges qu'une seule. Cette pensée est réalisée, et une loge a été constituée par le Grand-Orient, sous le titre bien convenable des *Frères Réunis*. La fête de la fusion des trois ateliers a été célébrée avec beaucoup d'éclat et de magnificence. C'est un bon exemple à suivre pour les loges des grandes villes qui sont trop nombreuses, car aujourd'hui, la maçonnerie à Strasbourg a repris son éclat et sa force.

Rouen. — La Vérité, la Persévérance-Couronnée et les Arts-Réunis. — La maçonnerie veut et doit avoir ses temples à soi. A l'exemple du Grand-Orient pour lequel s'élève un local spécial, de la loge de la *Sincérité*, orient de Rheims, de la loge des *Vrais Zélés*, de Châlon-sur-Saône, de celle de *Paix et Union*, orient de Moulins, et de plusieurs autres, les trois loges la *Vérité*, la *Persévérance-Couronnée* et les *Arts-Réunis*, orient de Rouen, viennent aussi de fonder un temple qui leur est propre. L'inauguration en a eu lieu dans les premiers jours de septembre. C'était une fête pour toute la maçonnerie rouennaise. Les autres loges y assistaient par députations nombreuses. La solennité a été grande et pompeuse. Le Grand-Orient, invité à cette inauguration, y a envoyé plusieurs officiers. On y remarquait les frères Morand, Bessin, Caigné et Richer. Il nous est impossible de dire toutes les belles paroles, tous les bons sentiments qui ont été exprimés dans cette journée mémorable. Mais nous savons qu'un procès-verbal complet doit en être rédigé. Nous nous empresserons de le faire connaître aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Chalon-sur-Saone. — Chapitre des Vrais Zélés. — La loge des *Vrais Zélés*, orient de Châlon-sur-Saône, s'est adressée au Grand-Orient de France pour obtenir des lettres capitulaires à l'effet d'ériger un chapitre. Cette demande devra être accueillie avec une faveur particulière par la chambre du suprême-conseil des rites, car si elle ne doit que difficilement et après les plus minutieuses enquêtes accorder la création de chapitres et des autres ateliers supérieurs, parce que les grades élevés doivent être réservés à des intelligences élevées, elle ne pourra que s'applaudir de la composition et des principes du chapitre en instance. Ses destinées et son avenir, en effet, promettent d'heureux fruits. Nos lecteurs n'ont pas oublié ce que fait la loge sur laquelle il sera souché. Elle a institué dans son sein des récompenses à la vertu et au dévoûment. Elle dirige et soutient un grand nombre de jeunes enfants qu'elle encourage en leur remettant chaque année une somme d'argent,

Digitized by Google

qui est proportionnée à leur conduite et à leurs efforts dans le bien, et placée en leur nom à la caisse d'épargne. En suivant cette impulsion et cet exemple, ce qu'il fera, nous n'en doutons pas, le chapitre naissant aura contribué aussi à répandre sur les masses cet esprit de moralisation et d'ordre qui leur est si nécessaire, et à exciter dans les autres ateliers le désir de suivre une si noble inspiration. Il aura mis en pratique la plus belle leçon de notre institution, et bien mérité du Grand Orient, de la maçonnerie et de l'humanité.

Bruxelles. — Chapitre des Vrais Amis de l'Union. — Ce chapitre s'est adressé au Grand-Orient pour obtenir des lettres capitulaires au rite écossais philosophique. Le Grand-Orient, après avoir obtenu tous les renseignements désirables et les autorisations nécessaires en cette circonstance, a accueilli cette demande avec empressement. Déjà le chapitre est installé, et il a envoyé au Grand-Orient son procès-verbal d'installation. Nous le publierons ultérieurement.

Périgueux. — Chapitre des Amis Persévérants. — L'esprit sacerdotal, dans son erreur aveugle, fait toujours la guerre à la franche-maçonnerie. Il croit que, poussés par le génie de la corruption et de l'irreligion, nous voulons la destruction des autels et des saines croyances. Qu'il lise et qu'il se détrompe. Il apprendra, s'il veut l'apprendre, que nous ne prêchons que l'amour de nos frères, le respect de nous-mêmes, la morale la plus pure, la tolérance la plus entière, la religion, mais sans fanatisme et sans superstition, et que nous proclamons ainsi que le prêtre, comme les plus admirables enseignements, les leçons sublimes de l'Evangile, que nous cherchons à suivre, et qui ne le sont pas toujours par ceux qui le prêchent le plus. Pourquoi donc M. l'évêque de Périgueux a-t-il acheté le local où se tenaient, dans cette ville, les réunions maçonniques, afin de les arrêter et de les suspendre? Nous l'ignorons, et nous prions ceux de nos frères qui connaîtraient les détails de cette petite guerre de nous les transmettre, nous nous empresserons de les publier. Quoi qu'il en soit, le chapitre des *Amis Persévérants* de cet orient, vient de rouvrir ses travaux, et a demandé au Grand-Orient des lettres capitulaires, que celui-ci lui accordera sans aucun doute.

Roanne. — Les Ecossais Roannais. — La ville de Roanne vient aussi de prendre date parmi les villes où le flambeau maçonnique a paru. Nous aimons à penser que bientôt, si l'impulsion continue, il n'y aura plus une ville, une commune de quelque importance qui n'ait sa loge, où les gens de bien puissent se réunir et se comprendre. Félicitons-nous, toutefois, de l'élan qui est donné à notre institution, et faisons en sorte, chacun de notre côté, et suivant nos positions différentes, que cet élan tourne à l'avantage de l'humanité. Soyons surtout sévères pour nous-mêmes et pour ceux que nous admettrons dans notre sein. C'est le meilleur moyen de rendre à la maçonnerie le prestige qu'elle peut avoir perdu. La loge constituée à Roanne par le Grand-Orient, sous le titre des *Ecossais Roannais*, est peut-être plus que toute autre dans les meilleures conditions pour réussir dans sa noble tâche.

Langon. — Loge de la Fraternité. — Il y a parmi tous les ateliers en sommeil une grande et noble émulation. La loge de la *Fraternité*, orient de Langon, dont les travaux étaient interrompus depuis long-temps, vient de demander au Grand-Orient et d'obtenir la reprise de ses travaux. Le zèle que déploie cet atelier renaissant, annonce pour la correspondance du Grand-Orient une belle et brillante loge de plus.

Orléans. — Loge des Hiramites. — On devait regretter qu'une ville aussi considérable qu'Orléans n'eût pas de loge maçonnique. L'ancienne loge de cet orient vient de sortir de son sommeil. La loge des *Hiramites*, autrefois si active et si influente, vient de demander au Grand-Orient sa reprise de travaux. Cet atelier peut compter sur un bel avenir.

Barraux. — Loge du Silence des Al-

Digitized by Google

pes. — L'esprit maçonnique se propage et pénètre partout. Les maçons de Barraux (Isère), village à peine composé de 1,500 habitants, mais qui a un fort important, viennent de se réunir et de demander des constitutions au Grand-Orient. Cette autorité les a accordées avec empressement, et a créé une loge sous le titre sollicité de *Silence des Alpes*.

Marmande. — Loge de Napoléon-le-Grand. —— La loge de *Napoléon-le-Grand*, orient de Marmande, vient aussi de rallumer le flambeau de la vérité. Des maçons distingués de cette ville ont repris leurs travaux, et ont sollicité du Grand-Orient d'être réadmis parmi les loges de la correspondance.

Rochefort. — Loge de l'Accord Parfait. — Il en est de même de la loge de l'*Accord Parfait*, orient de Rochefort. Après plusieurs années de suspension de travaux, elle vient de se rouvrir avec l'autorisation du Grand-Orient de France sous les auspices les plus favorables et qui promettent d'heureux résultats.

La Guillotière a Lyon. — Loge des Amis des Arts. — Le faubourg de la Guillotière à Lyon était trop considérable et trop éloigné du centre de Lyon pour que les maçons qui l'habitent ne désirassent pas avoir aussi leur loge. Ils se sont, en conséquence, adressés au Grand-Orient, qui vient de leur accorder les constitutions demandées, sous le titre des *Amis des Arts*. Nous aimons à penser qu'il n'y aura entre cette loge et les nombreuses et brillantes loges de Lyon qu'une noble et honorable émulation, et qu'elles contribueront ensemble à fonder dans cette grande ville un établissement philanthropique digne d'elles et de la maçonnerie.

Paris. — Loge du Temple de l'Honneur français. — La loge du *Temple de l'Honneur français* continue toujours avec éclat la tâche qu'elle s'est imposée. A chaque tenue, on y discute une question posée d'avance et qui touche aux grands intérêts de l'Ordre et de l'humanité. Le frère Olivier a été élu vénérable, et le frère Maggiolo, député.

Besançon.—Loge Sincérité et parfaite Union.—Cette loge, depuis long-temps en sommeil, vient de reprendre ses travaux.

Caen. — Jean de Thémis. — La ville de Caen, cette cité nombreuse, intelligente et amie des saines idées, n'avait plus, depuis long-temps, de temple ouvert aux travaux maçonniques. C'était chose à déplorer. Les vrais maçons de cette localité l'ont compris. Ils se sont réunis et ont rouvert l'ancienne loge, si honorablement connue sous le titre de *Jean de Thémis*.

Bourges.— Ste-Solange. — L'ancienne loge de *Ste-Solange* a repris ses travaux. Elle cherche à réparer le temps qu'elle a perdu dans l'inactivité, et marche avec ardeur dans la voie de la régularité et de la bienfaisance.

Besançon. — Loge de la Constante Amitié. — Cette loge, qui est en possession des archives de l'ancien Directoire de Bourgogne, a fait hommage au Grand-Orient de vingt-et-une pièces concernant le régime rectifié. C'est une offrande très-précieuse pour le Grand-Orient, et cette loge a obtenu par là de nouveaux titres de recommandation et d'estime.

Havre. — Loge des Trois H. — Cette loge, qui a toujours brillé parmi les plus belles loges de la correspondance, vient de procéder à ses élections. Parmi tant de frères distingués, elle a choisi pour vénérable le frère Wouters. C'est un excellent choix qui annonce un bel exercice.

Dunkerque. — Loge de l'Amitié et de la Fraternité. — C'est une heureuse pensée qu'a eue la loge de l'*Amitié et de la Fraternité*. Le 20 juillet dernier, elle a célébré le centième anniversaire de sa fondation. Elle avait invité le Grand-Orient à envoyer une députation, mais le Grand-Orient n'a pu déférer à cette invitation ; il a applaudi à cette solennité vraiment maçonnique. Les loges, en résumant et rappelant le passé, s'établissent et se consolident pour l'avenir. Cette fête a été bien remplie, et

Digitized by Google

les maçons malheureux n'ont pas été oubliés.

Bordeaux. — L'Etoile de la Gironde. — Cette loge, dans une lettre que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, a adressé au Grand-Orient ses félicitations sur le rapprochement qui vient de s'effectuer entre le Grand-Orient et le Suprême-Conseil. Son obéissance aux décisions du Grand-Orient a toujours été entière et sans réserve, parce qu'elle sait que tout ce qui émane de l'autorité maçonnique est toujours dicté par l'intérêt général et par la pensée de la prospérité de l'Ordre, mais ses décisions sont accueillies avec joie et bonheur, lorsque, comme celle du 6 novembre, elles satisfont à la fois l'intérêt de tous et les sentiments les plus fraternels.

Paris. — Conseil des Chevaliers Kadosch de la Clémente Amitié. — Ce conseil a offert un banquet à son grand-maître le très illustre frère Juge, 33e degré, en témoignage des heureux efforts qu'il avait faits pour amener un rapprochement entre les deux puissances maçonniques. Ce banquet, auquel ont assisté le frère Escodeca, représentant du Suprême-Conseil à Bordeaux, les frères Morand et Jobert, et plusieurs autres officiers du Grand-Orient de France, a été rempli par la plus vive et la plus expansive cordialité. Le conseil, sur la proposition du frère Juge, a décidé à l'unanimité qu'il serait frappé une médaille en commémoration de la décision du Grand-Orient du 6 novembre dernier, et qu'elle serait offerte au Grand-Orient. Cette médaille sera en or et portera d'un côté : *Le Conseil de la Clémente Amitié au Grand-Orient de France*, et de l'autre : 6 *novembre* 1841.

Paris. — L'Union Parfaite. — Le Globe. — La Clémente Amitié. — Les loges le *Globe*, orient de Vincennes, l'*Union parfaite de la Persévérance* et la *Clémente Amitié*, orient de Paris, ont célébré en commun leur fête solsticiale d'hiver le mardi 18 janvier, au local, rue de Grenelle-St-Honoré, 45. C'est une heureuse idée qu'ont eue ces trois loges. Déjà affiliées entre elles, elles ont resserré davantage encore les liens qui les unissaient : c'était une triple fête. On y voyait réunis les notabilités de la maçonnerie, plusieurs vénérables des loges de Paris et de la province, notamment le frère Lefèvre, 33e degré, vénérable de la loge *la Constance Couronnée*, orient de Rouen, le frère Caigné, vénérable de la loge des *Cœurs Sincères*, orient de Paris, les frères Morand, Taskin, Hodiesne, Lécolle, Desbrière, Boucher-Lemaistre, officiers du Grand-Orient. La fête a été terminée par une collecte destinée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à donner un lit complet pour la maison de secours, au nom des trois loges réunies. Le produit de cette collecte a été de quatre-vingt-quinze francs.

Paris. — Loge des Cœurs Sincères. — Cette loge, dont les travaux se distinguent de plus en plus sous le maillet du vénérable frère Caigné, a aussi célébré la fête d'ordre d'hiver le lundi 17 janvier. C'était une douce et belle réunion de famille. La fraternité et la cordialité la plus parfaites n'ont cessé d'y régner. On y a entendu les paroles les plus éloquentes sur la bienfaisance sorties de la bouche du frère Sponi, orateur de la loge. Mais ces paroles, si brillantes qu'elles aient été, ne sont rien auprès de l'action qui les a suivies. Ce frère, nous aimons à le répéter, a proposé une collecte en faveur de la maison de secours, et a déposé pour offrande un bon de 300 fr. D'autres frères ont offert des objets en nature ; la collecte a été de plus de 330 francs ; honneur et reconnaissance à de pareils frères et à une pareille loge!

Bonne action. — Les voisins d'une pauvre famille, dont le chef venait de s'ôter la vie, ont fait une collecte pour subvenir aux frais de l'inhumation de ce malheureux et pour donner durant quelques jours du pain à sa veuve et à son enfant. Le commissaire de police du quartier de Menilmontant, à Paris, s'est joint à cette bonne œuvre.

Le Directeur gérant, Delanchy fils.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B. DELANCHY,
Rue du Faubourg-Montmartre, n° 11.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

AVIS.

Le Globe Franc-Maçon (cette addition à notre titre était depuis long-temps réclamée par la généralité des abonnés) paraît vers la fin de chaque mois, par livraison de deux feuilles à deux feuilles et demie d'impression, grand in-8°, satinées. Il est publié en outre des suppléments, des dessins ou des portraits lithographiés ou gravés, toutes les fois qu'ils sont jugés nécessaires.

Les lettres et paquets concernant la direction et les articles concernant la rédaction doivent être envoyés FRANC DE PORT (condition de rigueur) au Frère DELANCHY fils, *rue du Faubourg-Montmartre*, 11.

Conditions de l'Abonnement :

POUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS, L'ALGÉRIE, LA SUISSE ET LA BELGIQUE, 12 fr.
POUR LES AUTRES PAYS ÉTRANGERS ET LES COLONIES D'OUTRE-MER. 15

Tous les abonnements courent du 1er janvier. — On ne s'abonne pas pour moins d'une année. — L'abonnement se paie en souscrivant, par un mandat sur la poste ou sur les messageries. — IL NE SERA PAS FAIT DE TRAITE SUR LES ABONNÉS.

Les années 1839, 1840 et 1841, réunies en beaux volumes brochés, se paient *chacune* le même prix que l'année courante ; mais on peut souscrire pour cette dernière sans prendre les années précédentes. Tout abonné qui souscrit à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

On s'abonne à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 11, et dans les départements, chez tous les libraires et directeurs des postes, et dans tous les bureaux des messageries.

On s'abonne aussi à Lyon, chez le frère MARIUS BAJOLLET, place de la Préfecture, 6.

A Aubagne, près Marseille, che le frère AUBAGNE-JOURDAN.

Au Hâvre, chez les frères BEUZEBOC, rue Caroline, 39, et LEPAULARD, avocat, rue de la Communauté, 23.

A Rouen, chez le frère LEFEBVRE, architecte, rue Neuve-Saint-Laurent, 22.

A Bordeaux, chez les frères ESCODECA, négociant, rue du Palais-Gallien, 51, et TRIP GENOUVIER, libraire, rue Ségalier, 37.

A Bruxelles, chez le frère DE WARGNY, avocat, Longue-Rue Neuve, 34.

A Hambourg, chez le frère ERIÉ, libraire.

A Amsterdam, *et pour tous les Pays-Bas*, chez le frère VAN-LEE, négociant, rue Raamgracht, 34.

Tout abonné qui égare un numéro peut le remplacer au siége de l'administration, à raison de 1 franc.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B DELANCHY, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Digitized by Google

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS

ANCIENNES ET MODERNES.

MORALISATION. — PHILANTHROPIE.

RÉDACTEURS, LES FRÈRES :

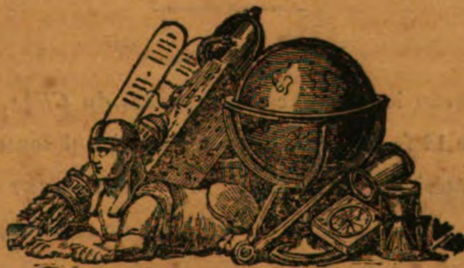
A. DESANLIS, Officier du Grand-Orient, avocat à la Cour royale de Paris, *rédacteur principal ;*

BOUILLY, O. ✠, représentant particulier du grand-maître, homme de lettres ;
DUROCHER, ✠, officier du Grand-Orient, docteur en médecine ;
JAY, O. ✠, ancien officier du Grand-Orient, membre de l'Académie française ;
LÉPAULARD, docteur en droit, avocat au Hâvre ;
JUGE (L.-Th.), officier du Grand-Orient, juge de paix du canton de Vincennes ;
SIEMERS, membre de la Grande-Loge de Hambourg, docteur en médecine à Hambourg ;
DE WARGNY, ancien officier du Grand-Orient belge ; ancien magistrat à Bruxelles.

Directeur-Gérant, le Frère DELANCHY fils.

QUATRIÈME ANNÉE. — DEUXIÈME LIVRAISON.

(*Février.*)



PARIS.

AUX BUREAUX DU JOURNAL,

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Année 1842.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les conditions toutes philanthropiques mises, par le frère Juge, à la cession du journal dont il est le fondateur, obligeant la nouvelle administration à une sévère économie, nous avons la faveur de prévenir nos abonnés que nous avons arrêté les dispositions suivantes :

Il ne sera point fait *de traite* sur les abonnés ; toute demande d'abonnement non accompagnée de paiement sera considérée *comme non avenue* et ne SERA PAS SERVIE ;

Toute lettre *non affranchie* ne sera PAS REÇUE.

Nous espérons que nos abonnés comprendront toute l'importance des motifs qui nous font agir ainsi et qui ne leur imposent d'ailleurs aucune charge, puisque nos correspondants, la poste et les messageries leur offrent un moyen facile de faire parvenir le montant de leur abonnement sans augmentation de prix.

On trouve au bureau les trois premières années du *Globe*, en beaux volumes brochés, au prix de 12 fr. chacun. — Tout abonné qui souscrira à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

Digitized by Google

LE GLOBE FRANC-MAÇON,

ARCHIVES DES INITIATIONS ANCIENNES ET MODERNES.

De bonnes et belles actions, c'est là toute notre loi.

FRANCHE-MAÇONNERIE.

Nomination

PAR LE GRAND-ORIENT DE FRANCE,

D'un premier grand-maître-adjoint de l'Ordre.

Le Grand-Orient, composé de tous les députés des ateliers de la correspondance et des vénérables, compte à sa tête un grand-maître, un premier et un second grand-maître-adjoint, un grand-conservateur, et un représentant particulier du grand-maître. La dignité de grand-maître de l'Ordre est depuis long-temps vacante. Depuis 1814, le Grand-Orient n'a pas pourvu à cette haute dignité.

Les plus récents grands-maîtres-adjoints ont été les maréchaux de France de Beurnonville et Macdonald. Le frère comte Alexandre Delaborde, ancien député et aide-de-camp du roi, occupait en dernier lieu cette fonction; il vient de donner sa démission. Le Grand-Orient s'est empressé de lui donner de suite un successeur. Le comité central a été convoqué extraordinairement le jeudi 10 février, à l'effet de pourvoir à cette nomination. Il devait, aux termes des statuts généraux de l'Ordre qui prescrivent le mode d'élection des grands-maîtres-adjoints, être procédé dans cette séance à la présentation de trois candidats, parmi lesquels le Grand-Orient ferait un choix définitif. Après une discussion sérieuse et approfondie, le comité central, présidé par le frère Desanlis, a choisi pour les trois candidats à la fonction de premier grand-maître-adjoint, les frères baron Emmanuel de Las-Cases, général comte Rampon, grand-conservateur de l'Ordre, et Bouilly, représentant particulier du grand-maître.

Le lendemain vendredi 11 février, le Grand-Orient de France (tous les vénérables et les députés réunis), convoqué en séance extraordinaire, et pénétré de l'importance de l'objet à l'ordre du jour, s'est occupé de cette élection. La plus grande solennité a présidé à cette délibération, et le résultat du vote a été la nomination de l'illustre frère baron Emmanuel de Las-Cases, conseiller-d'état, membre de la chambre des députés, à la dignité de premier grand-maître-adjoint de l'Ordre. Sa nomination a été proclamée par trois fois sur les colonnes, et le frère Desanlis, président, a fait tirer en l'honneur du nouveau grand-maître-adjoint une triple batterie, qui a été accueillie et couverte avec enthousiasme. Nous devons ajouter que le frère Bouilly, informé qu'il avait été porté parmi les trois candidats, avait écrit au Grand-Orient qu'il remerciait ses frères de l'insigne faveur qu'ils lui avaient faite; il ajoutait : « Pour être premier grand-maître-adjoint, il faut un rang imposant, un grand crédit acquis par des services mémorables; il faut porter un nom cité, honoré, classé parmi les bienfaiteurs de leur pays, soit par des faits remarquables au champ d'honneur, soit par de hautes missions dignement remplies. C'est ce que réunit le très-illustre frère Emmanuel de Las-Cases, dont le nom seul est un éloge, et pour nous une garantie de communications aimables et de prospérité. Je regrette beaucoup de ne pouvoir, pour cause de santé, aller joindre mon suffrage aux vôtres; j'ose croire qu'ils seront basés sur nos intérêts bien entendus, et surtout sur les circonstances impérieuses où nous nous trouvons. »

Aussitôt après l'élection, le respectable président a proposé de nommer une grande députation qui irait annoncer au très-illustre frère Emmanuel, baron de Las-Cases, sa nomination, et lui remettre le titre de son

Digitized by Google

élection. Le dimanche 13 février, à midi, la députation du Grand-Orient, composée des cinq présidents et des orateurs, a rempli sa mission. Le frère Bouilly n'a pu s'y rendre, retenu chez lui par une légère indisposition. Le frère Desanlis a porté la parole au nom de tous; il a exprimé au frère baron de Las-Cases avec quel bonheur le Grand-Orient avait voté et accueilli sa nomination; il lui a fait sentir combien ce choix était heureux pour toute la maçonnerie, qui trouverait en son premier grand-maître-adjoint un soutien fervent de notre institution, un apôtre dévoué de nos principes, un défenseur, un protecteur énergique de notre Ordre, si notre Ordre avait besoin d'être défendu et protégé. L'illustre frère baron Emmanuel de Las-Cases a reçu la grande députation du Grand-Orient avec une cordialité et un abandon tout-à-fait fraternels. Il l'a assurée qu'il était heureux et fier du titre qui lui était déféré, qu'il remplirait avec zèle, avec ardeur, les nouveaux devoirs qui lui étaient imposés, qu'il donnerait à la maçonnerie tout le temps que lui laisserait le soin des affaires publiques, et qu'il ne craignait qu'une chose, c'était d'être au-dessous de la haute fonction qui lui était conférée, mais qu'il comptait sur l'expérience et les lumières de tous les membres du Grand-Orient, pour le soutenir et le diriger. La députation s'est retirée remplie de joie de la manière affectueuse dont elle avait été reçue, emportant les plus grandes espérances de cette agréable entrevue.

Il a été convenu entre le nouveau grand-maître et la députation que son installation aurait lieu le samedi 19 février (1). La députation était composée des frères Desanlis, Tardieu, Fromentin, Morand, Bessin, Detournay, Janin, Henri Wentz, Levillain-Dufriche, Breuillaud et Ragot.

Cet événement sera accueilli avec bonheur par tous les maçons et tous les ateliers de la correspondance. Il devra donner un nouvel essor, un nouvel élan à la maçonnerie française. Le choix que le Grand-Orient a fait comblera tous les vœux; l'illustre frère Emmanuel de Las-Cases réunit en effet toutes les conditions désirables pour faire un premier grand-maître-adjoint accompli. Son nom, qui, comme le dit le frère Bouilly, est un éloge; sa position élevée, son caractère éminemment honorable et indépendant, son crédit et son talent, tout cela nous promet un digne soutien de la maçonnerie, et un propagateur fervent de notre belle institution.

Ce sera encore un nouveau lien entre le Grand-Orient et le Suprême-Conseil, et un moyen puissant de maintenir et de consolider l'union et la bonne harmonie qui règnent aujourd'hui.

Le frère de Las-Cases est reçu maçon depuis long-temps. Il a été initié à la loge des *Trinosophes*, orient de Paris, en 1820. Il a été pourvu du grade de rose-croix dans le chapitre des *Chevaliers de la Croix*, également constitué à Paris, et sous l'obédience du Grand-Orient. Le conseil de 30e degré de *la Clémente-Amitié* lui a conféré ce grade, et il compte aujourd'hui parmi les membres actifs de ce souverain conseil. Il est enfin revêtu du grade de 33e et dernier degré du rit écossais, qui lui a été donné par le grand-collége des rites établi dans le sein du Grand-Orient de France. Il a été jusqu'en 1830 un maçon très-actif et très-zélé. Il assistait souvent, et se faisait remarquer aux ateliers des *Trinosophes* et des *Chevaliers de la Croix*. Depuis 1830, les affaires publiques l'ont distrait de la maçonnerie. Chacun sait et se rappelle la belle et noble mission qu'il eut dernièrement à remplir. Il fut chargé par le gouvernement d'accompagner à Sainte-Hélène le prince de Joinville, pour ramener en France les restes mortels de Napoléon. On ne pouvait faire un choix plus populaire et plus cher à la France, qu'en désignant pour cette mission le fils de l'homme *de la fidélité*, et qui lui-même avait partagé volontairement avec l'empereur l'exil et la captivité.

(1) L'installation a eu lieu effectivement le 19, au milieu d'un grand concours de frères, et avec une grande solennité. L'illustre frère de Las-Cases a captivé tous les cœurs. Nous rendrons compte de cette séance.

Digitized by Google

Procès-verbal

DE LA FÊTE DE L'ORDRE,

Célébrée par le Grand-Orient de France, le 16ᵉ jour du 10ᵉ mois lunaire (Thebet), l'an de la vraie lumière 5841 (27 décembre 1841, ère vulgaire).

Le seizième jour du dixième mois lunaire appelé thebet 5841 (27 décembre 1841, ère vulgaire),

Le Grand-Orient de France, régulièrement convoqué et fraternellement réuni pour la célébration de la fête solsticiale d'hiver, sous le point géométrique connu des seuls vrais maçons, dans un lieu très-régulier, très-fort et très-éclairé, où règnent la paix, le silence et l'équité.

Midi plein.

Les travaux ont été ouverts à l'orient par le très-vénérable frère Desanlis, président de la chambre du suprême-conseil des rites, *en tour*,

A l'occident par les vénérables frères Bourgouin, premier surveillant titulaire, et Jobert, deuxième surveillant d'office de la même chambre.

Le banc des orateurs est occupé par les vénérables frères Bessin, orateur de la chambre de correspondance et des finances; Lefebvre d'Aumale, orateur de la chambre symbolique; Janin, orateur de la chambre du suprême conseil des rites, orateur *en tour*; Charassin et Wentz (Henri), orateurs adjoints des chambres de correspondance et symbolique.

Sont présents au banc des secrétaires, les vénérables frères Morand, secrétaire de la chambre de correspondance et des finances; Lécolle, secrétaire de la chambre symbolique; Sicard, secrétaire de la chambre du suprême-conseil des rites, secrétaire *en tour* pour le compte rendu des travaux semestriels.

L'orient est décoré de la présence des respectables frères Tardieu, président de la chambre de correspondance et des finances; Fromentin, premier surveillant titulaire, président par *interim* de la chambre symbolique; Louvain-Desfontaines, Regnart-Bruno, Renard et Tesson, officiers honoraires.

Les commissaires chargés de la direction de la fête sont les vénérables frères Desneufbourgs, Martinet et Desbrière, membres de la chambre de correspondance, aidés par les maîtres des cérémonies titulaires auxquels ont été adjoints à titre de maîtres des cérémonies extraordinaires, les vénérables frères Teissier, De Tournay, Wentz-Lacretelle, de Saint-Jean et Juge, officiers du Grand-Orient de France.

La colonne d'harmonie occupe sa tribune ordinaire; mais prévenu par plusieurs membres du Grand-Orient, qui, pour répondre à l'appel qui leur avait été fait, s'étaient rendus à la séance de la fête d'ordre célébrée par le Suprême-Conseil écossais, le 24 de ce mois, que les grands dignitaires et membres du dit Suprême-Conseil se proposaient d'assister aujourd'hui aux travaux du Grand-Orient de France, on avait déployé pour cette circonstance un appareil inaccoutumé. Des tentures extraordinaires et des fleurs sans nombre, emblème du bonheur, ornent le temple et ses parvis. Les bannières des deux rites, et des écussons mis en regard, où figurent les chiffres du Grand-Orient et du Suprême-Conseil, témoignent de l'heureux rapprochement qui s'est opéré; tout en un mot est disposé pour accueillir dignement les illustres visiteurs que le Grand-Orient s'apprête à recevoir.

Lecture faite du tracé particulier des travaux de la fête solsticiale d'été 5841, célébrée par le Grand-Orient le 24 juin dernier, la rédaction en est reconnue conforme au tracé approuvé et imprimé.

Sur l'annonce faite par les vénérables maîtres des cérémonies qu'un grand nombre de visiteurs sont dans les parvis du temple, et sollicitent la faveur d'être introduits, le res-

Digitized by Google

pectable président leur fait donner l'entrée du temple, ces frères ayant été préalablement reconnus, et après les avoir félicités les fait placer sur les colonnes.

Tous les frères ayant pris place, le respectable président accorde la parole au vénérable frère Sicard, secrétaire *en tour*, pour l'exposé du compte rendu des travaux qui ont occupé le Grand-Orient durant la période semestrielle qui vient de s'écouler. Ce rapport, résumé fidèle et exact des travaux qui ont occupé le Grand-Orient dans le dernier semestre, et parfaitement écrit, est écouté avec une grande attention et un vif plaisir et prouve combien sont importantes et multipliées les diverses attributions du Grand-Orient (1).

Le frère secrétaire ayant cessé de parler, le respectable frère Desanlis accorde la parole au vénérable frère Daoust, grand trésorier, qui présente le rapport sur la situation des finances.

Le très-cher et très-respectable frère Bouilly, représentant particulier du grand-maître, ayant été introduit pendant ce rapport, et s'étant expressément refusé aux honneurs qui lui sont dus à tant de titres, prend la direction des travaux, après avoir été félicité par le vénérable frère Desanlis, qui rappelle que la modestie de notre bien-aimé frère égalant ses talents, le Grand-Orient a dû céder à ses désirs, mais qu'il doit être bien persuadé que tous les cœurs répondent à la sincère affection qu'il porte à ses frères.

Le respectable représentant du grand-maître, donnant la parole au vénérable frère Agirony, grand-garde du sceau du Grand-Orient, ce frère présente l'état des actes qu'il a scellés pendant le semestre qui vient de s'écouler, et ajoute :

« Près de voir finir nos fonctions triennales, je saisis avec un vif bonheur ce court et précieux moment pour me féliciter avec vous, mes très-illustres frères, des heureux résultats qui ont couronné vos efforts pendant cette période déjà signalée par la promulgation de vos statuts révisés. L'un de vos derniers actes semble devoir être cité parmi les plus glorieux de tous, celui qui, en ce jour, réunissant dans cette sincère et fraternelle solennité tous les maçons français, en la personne de leurs chefs d'Ordre, présage à notre sublime institution, ainsi régénérée, une ère nouvelle et durable d'union, de force et de progrès. »

Le vénérable frère Desbrière, aumônier hospitalier *par interim* du Grand-Orient, obtenant la parole, présente le rapport suivant :

« Désigné par vous pour remplir *par interim* les fonctions de grand-hospitalier du Grand-Orient, je viens aussi vous rendre compte des sommes que votre humanité a confiées à mes soins ; mais avant tout, qu'il me soit permis, mes frères, de payer un juste tribut de regrets à l'excellent frère, au maçon modeste dont j'occupe en ce moment la place, et dont la voix se faisait encore entendre à votre dernière fête solsticiale : tous nous l'aimions ; tous nous l'avons regretté ; il n'en pouvait être autrement, car il réunissait en lui toutes les qualités qui constituent l'honnête homme, et qui l'avaient rendu si digne d'être pendant près de trois ans le dispensateur de vos bienfaits. Notre bon frère Lambin de Bonnières n'est plus, mes frères, que sa mémoire vive toujours dans nos cœurs ! »

Situation de la caisse hospitalière.

La recette du semestre écoulé, y compris le reliquat à moi remis au nom du vénérable frère Lambin de Bonnières, s'est montée à la somme de.	796 fr. 25 c.
La dépense, pendant la même période, n'ayant été que de	370 »
Il en résulte que le reliquat en caisse, au 30 novembre dernier, est de la somme de	426 fr. 25 c.

(1) Nous le publierons ultérieurement.

« Cet excédant inaccoutumé pour une caisse hospitalière de la recette sur la dépense provient, mes frères, du concours efficace que m'a prêté la maison centrale de secours maçonniques, qui, non-seulement a soulagé de nombreuses infortunes précédemment secourues par la caisse hospitalière, mais qui, par ses sages et sévères investigations, a effrayé ces mendiants insatiables, indignes si souvent par leur conduite des bienfaits du Grand-Orient. Que la commission de la maison de secours recueille donc en ce jour la part qu'elle mérite si bien dans la reconnaissance qu'expriment par ma voix tous ceux dont vous avez adouci les peines !

« L'excédant de recette que je viens de constater me permettant de ne vous faire aucune demande pour le moment, je vous prierai de me réserver cette faculté pour un temps qui, dans la saison rigoureuse où nous sommes, n'est peut-être pas éloigné, certain qu'à quelque époque que je m'adresse à vous, je trouverai toujours des cœurs compatissants et qui s'empresseront de répondre généreusement à mon appel. »

Ce rapport terminé, le respectable frère Bouilly annonce qu'il vient d'être informé que les illustres frères grands dignitaires et membres du Suprême-Conseil de France sont dans le salon d'attente, et demandent à prendre part aux travaux du Grand-Orient de France. Le respectable représentant envoie vers eux quatre maîtres des cérémonies, précédés de la bannière du Grand-Orient, et accompagnés de neuf frères munis de glaives et d'étoiles pour les accompagner lors de leur entrée dans le temple; il invite ensuite tous les frères sur les colonnes à se munir de glaives et à se préparer à recevoir, avec tous les honneurs qui leur sont dus, les illustres frères visiteurs que le Grand-Orient va avoir la haute faveur d'admettre à ses travaux.

Chacun s'empresse de se rendre à cette invitation, et bientôt on annonce que les très-respectables et très-illustres frères duc Decazes, souverain grand-commandeur, grand-maître *ad vitam* du rite écossais, ancien accepté, comte de Fernig, lieutenant grand-commandeur, Viennet, grand-secrétaire, chancelier du Saint-Empire, Philippe Dupin, ministre d'état, grand-orateur, Guiffrey, trésorier du Saint-Empire, comte Saint-Laurent, général baron Petit, général baron de Saint-Clair, général comte Dutaillis, baron Taylor, accompagnés des illustres frères Duchesne aîné, général Jorry, Jules Barbier, Prousteau de Montlouis, général Galbois, Escodeca, Huvier, Moitié et plusieurs autres membres de l'obédience du Suprême-Conseil de France, sont à l'entrée du temple. Le respectable frère Bouilly ordonne qu'ils soient introduits, ce qui a lieu à l'instant : ces illustres frères sont conduits à l'orient sous la voûte d'acier, maillets battants, et au son de l'harmonie la plus douce, qui peint avec tant de vérité la joie et la satisfaction qu'éprouvent les membres du Grand-Orient de France, en recevant dans leur temple leurs illustres et bien-aimés frères du Suprême-Conseil de France.

Parvenus à l'orient, ces honorables frères y sont reçus par le respectable représentant particulier du grand-maître, qui leur adresse les félicitations les plus vives et les plus sincères.

« Il y a peu de jours, dit le vénérable frère Bouilly, vous nous tendîtes vos bras fraternels avec l'effusion la plus vraie du cœur; aujourd'hui nous vous tendons les nôtres, avec non moins de bonheur, non moins d'effusion; réunion précieuse qui doit faire la félicité du monde maçonnique! Oh! l'on est heureux, continue ce frère, de recevoir de tels maçons, d'accueillir de tels hommes, qui toujours ont marqué si honorablement dans leur carrière civile, et qui, en toutes circonstances, n'ont cessé de montrer leur ardent amour pour la patrie. » Puis s'adressant alternativement aux illustres dignitaires du Suprême-Conseil, il les félicite particulièrement, et s'applaudit au nom du Grand-Orient d'une visite aussi heureuse dans un jour aussi beau pour la maçonnerie. Terminant cette allocution qui retrace si bien les sentiments qu'éprouvent pour les membres

Digitized by Google

du Suprême-Conseil de France les membres du Grand-Orient de France, il invite ces derniers à applaudir par la double batterie française et écossaise.

A peine ces batteries sont-elles terminées que le très-illustre frère duc Decazes, prenant la parole, répond à ces félicitations au nom du Suprême-Conseil de France. « Votre respectable représentant du grand-maître, dit cet illustre frère, vient de rappeler un jour sans doute près de nous encore, et cependant bien loin déjà, puisqu'il a marqué le dernier des dissidences qui trop longtemps ont séparé le Grand-Orient du Suprême-Conseil ! Il doit nous paraître bien loin, en effet, car aujourd'hui nous devons croire que ces dissidences n'ont jamais existé! Mais avons-nous jamais été réellement divisés, se demande cet honorable frère, puisque nous professions les mêmes principes, puisque nous avions les mêmes sentiments? Non, il n'y avait pas de divisions; il y avait au contraire accord parfait dans nos sentiments. Aujourd'hui nous ne formons plus qu'une seule famille; il n'y a plus de combats, plus de luttes, plus de rivalités; qu'il n'y ait donc qu'une sainte émulation pour l'amour de l'humanité; cherchons à prouver que nous avons un véritable apostolat de morale et de philanthropie. Que nos détracteurs viennent dans nos temples, et ils y verront ce que nous pouvons faire pour la morale et pour le bonheur des hommes! » Poursuivant sa brillante et si maçonnique allocution, le très-illustre frère duc Decazes cite un exemple de clémence auguste à l'appui des heureux résultats que peut produire l'enseignement dans nos temples de ces sages préceptes, et termine en exprimant les sentiments de reconnaissance et d'affection que professent pour le bien-aimé frère Bouilly tous les membres du Suprême-Conseil de France, qu'il invite à l'accompagner, pour rendre les batteries françaises et écossaises par lesquelles ils ont été si fraternellement accueillis.

Ces batteries terminées et couvertes avec bonheur, le respectable frère Bouilly donnant au nom du Grand-Orient l'accolade fraternelle au très-illustre frère duc Decazes, scelle par ce baiser de paix l'alliance désormais indissoluble qui doit unir à jamais les deux rites, et tous les frères prennent aussitôt séance.

Le respectable président ayant donné la parole au vénérable frère Janin, orateur *en tour*, ce frère prononce un discours véritablement remarquable et rempli de pensées fortes et profondes. Il avait pris pour sujet *l'emploi du temps* (1).

Ce discours terminé, le respectable représentant particulier du grand-maître paie au frère orateur un juste tribut d'éloges pour le morceau si profond et si éloquent qu'il vient de prononcer, et qui montre le talent, les vertus et les qualités qui le distinguent. Il félicite également, et remercie les vénérables frères secrétaire, trésorier, garde-du-sceau et grand-hospitalier, pour les comptes si fidèles et si intéressants qu'ils ont rendus, et qui prouvent avec quel zèle, avec quel dévoûment ils remplissent les fonctions qui leur ont été confiées. Une triple batterie, alternativement française et écossaise, tirée en faveur de ces vénérables frères, témoigne de la vive satisfaction qu'ils ont fait éprouver, et termine ces honorables félicitations.

Le respectable frère Bouilly ayant annoncé qu'il allait être procédé à la remise des médailles de récompense décernées par le Grand-Orient, accorde la parole au très-cher frère Cauchois, rapporteur de la commission des récompenses (2).

Ce vénérable frère ayant cessé de parler, un murmure des plus flatteurs se fait entendre, et prouve tout le plaisir que le récit que vient de faire ce frère a causé. Le respectable frère Bouilly y ajoute les remercîments et les félicitations du Grand-Orient, et invite les maîtres des cérémonies à amener à l'autel les frères auxquels les médailles vont être remises.

Les frères Paillette, Moëssard et Gras,

(1) Nous le reproduirons en entier dans un prochain numéro.

(2) Voir cet admirable rapport ci-après, p. 48.

Digitized by Google

ainsi que le frère Gambini, officier du Grand-Orient, et député de la loge *la Réunion*, orient d'Ajaccio, et en cette qualité chargé de recevoir la médaille décernée au frère Jourdan, préfet de la Corse, vénérable de cet atelier, sont conduits à l'orient par les maitres des cérémonies: là, le respectable frère Bouilly leur remet la médaille du Grand-Orient, ainsi que le titre en parchemin qui leur est destiné, et leur adresse à chacun en particulier les éloges que mérite leur belle et honorable conduite. S'adressant au frère Paillette, et lui donnant l'accolade : Si ce baiser fraternel, lui dit-il, devait être répété pour chaque victime que vous avez arrachée au trépas, le temps nous manquerait dans cette séance. Au frère Moëssard, il ajoute : Dans ma carrière littéraire et dramatique, j'ai pu vous voir souvent remplir avec un accent de vérité qui allait à l'âme les rôles de l'homme honnête et vertueux; nous ne devons plus nous en étonner, vous ne faisiez qu'exprimer les sentiments de votre cœur, et enseigner les préceptes que vous mettiez chaque jour en pratique. Enfin, il félicite également le frère Gras, ce respectable et généreux vieillard dont les ans n'ont pu refroidir l'ardeur qui l'anime pour le bien de l'humanité, ni son incessante philanthropie; et il termine en invitant le respectable frère Gambini à reporter au frère Jourdan, qu'il représente, les félicitations du Grand-Orient pour le zèle ardent qu'il déploie chaque jour dans l'intérêt de la maçonnerie, et pour les actes de haute civilisation qui ont marqué sa carrière.

L'illustre frère duc Decazes, grand-commandeur du Suprême-Conseil de France, heureux de s'associer aux justes éloges donnés au nom du Grand-Orient de France, félicite également les candidats qui viennent d'être couronnés. Vous avez dignement accompli ce que commande la maçonnerie, dit cet honorable frère, les maçons de tous rites sont fiers de vous avoir pour frères.

Une triple batterie française et écossaise est aussitôt tirée, et sanctionne les sentiments qui viennent d'être si noblement exprimés.

L'illustre frère Philippe Dupin, grand-orateur du Suprême-Conseil de France, obligé par des devoirs civils de se priver d'assister aux travaux du banquet, est invité par le suprême grand-commandeur du rite écossais à faire entendre quelques paroles au nom de ce rite.

Ce frère se lève, et après les saluts d'usage se demande ce qu'il peut dire, ainsi surpris à l'improviste dans une séance si bien remplie, et dans laquelle se sont fait entendre de si hauts enseignements philosophiques et moraux, exprimés dans des discours aussi élégamment élaborés. Toutefois il ne veut pas rester sourd à l'appel qui lui est adressé, et trouvera au moins dans son cœur des expressions de reconnaissance pour le bonheur auquel il a été convié dans cette mémorable séance. Prenant alors texte de ce qui vient de se passer sous ses yeux, ce respectable frère fait voir la maçonnerie joignant aux préceptes les plus purs, les plus touchants exemples de vertu; les récompenses maçonniques glorieusement placées auprès de l'étoile destinée à honorer les mérites civils, et cette alliance, loin d'être dédaignée, acceptée avec reconnaissance par les frères qui en ont été jugés dignes.

S'inspirant ensuite du discours prononcé par le frère orateur, l'illustre frère Dupin montre le temps abattant dans sa marche toutes les erreurs, et mettant en relief toutes les vérités en morale, en politique, dans les institutions, dans les idées, et dans tout ce qui constitue la vie des sociétés humaines. « Ainsi, dit-il, si un instant d'erreur, qu'il faut oublier maintenant, a pu armer les uns contre les autres des hommes faits pour s'estimer et s'aimer, des hommes dont le devoir est avant tout de vivre en frères, et séparer des institutions qui ont même but, mêmes doctrines et même culte, le temps a ramené la paix et la fraternité dans nos temples. Il y a quelques jours l'acacia écossais couvrait avec orgueil de ses rameaux les frères du rite français réunis à nous, comme nous sommes heureux de nous placer aujourd'hui sous l'abri de l'acacia français! Jour heureux

Digitized by Google

et saint! alliance douce et féconde! Peut-être devons-nous espérer qu'un jour la fusion sera plus complète, et qu'au lieu de deux peuples alliés, nous n'en ferons plus qu'un seul pressé autour du même autel. Peut-être nous est-il permis de dire au fond de nos cœurs avec le poète :

Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré
Les rameaux, dispersés et brisés par l'orage,
Réunis et plus beaux, soient notre unique ombrage.

« Mais en attendant le mieux, jouissons du bien, continue ce vénérable frère, bénissons dans cette fête solennelle les bienfaits que nous réserve l'avenir. Tels sont les sentiments, dit en terminant l'illustre frère Dupin, qui animent vos frères du rite écossais, dont en ce moment je ne suis que le faible organe; recevez donc avec bienveillance, et nos remerciments pour les plaisirs et les instructions de cette journée, et l'effusion des sentiments de fraternité qui brûlent dans nos cœurs. »

Cette chaleureuse et remarquable improvisation est applaudie d'enthousiasme, et peu après les batteries françaises et écossaises régularisées viennent témoigner du bonheur que ces paroles éloquentes ont porté dans toutes les âmes.

Le frère Moëssard, l'un des frères couronnés, demandant la parole, exprime avec la plus vive émotion ses remercîments et sa reconnaissance de la haute distinction qu'il vient de recevoir; le frère Gambini, au nom du frère Jourdan, également couronné, ajoute ses remercîments pour la faveur insigne que celui qu'il est heureux de représenter vient aussi d'obtenir du Grand-Orient; ces frères, auxquels se joignent les deux autres frères couronnés, terminent par les batteries françaises et écossaises qui sont aussitôt couvertes.

Le respectable président de la chambre de correspondance et des finances annonce que le Grand-Orient de France ayant, dans sa dernière séance, voté une somme de 1,000 francs en faveur de la maison centrale de secours maçonnique, il n'usera pas de l'honorable initiative qui lui est réservée par l'art. 464, § 5, des statuts, pour faire un nouvel appel en faveur de l'infortune : il invite le frère hospitalier à parcourir l'orient et les colonnes, pour y recueillir le tribut de la bienfaisance; ce vénérable frère, aidé des maîtres des cérémonies, accomplit ce pieux devoir au son de la plus douce harmonie.

Sur l'invitation du respectable représentant particulier du grand-maître, les officiers et autres membres du Grand-Orient se réunissent au milieu du temple, et y forment la chaîne d'union; le vénérable frère Bouilly leur donne le mot de semestre, qui lui est fidèlement rapporté par les maîtres des cérémonies, et après avoir prêté serment de silence, tous les frères reprennent leurs places.

Le respectable représentant ayant suspendu momentanément les travaux pour passer à la salle des banquets, tous les frères s'y rendent en ordre et en silence, et précédés des bannières du Grand-Orient de France et du Suprême-Conseil écossais.

Le vénérable frère Desanlis ayant remis les travaux en vigueur, le respectable représentant particulier du grand-maître porte la première santé, qui est celle de sa majesté Louis-Philippe Ier, roi des Français, de sa majesté la reine Marie-Amélie, des princes et princesses de la famille royale; il y joint l'expression des vœux les plus sincères pour la gloire et le bonheur de notre belle patrie.

Faisant allusion aux paroles prononcées dans la séance de ce jour par le souverain grand-commandeur du rite écossais, il dit qu'elles rappellent encore un acte de clémence du monarque, dont le noble cœur ne cesse de pardonner, et qui chaque jour nous donne de nouvelles preuves de sagesse et de courage. « Unissons-nous donc pour célébrer ses bontés, unissons-nous pour demander au ciel la conservation des jours de ce prince, dont on peut dire avec tant de vérité : *Ille vir*, celui-là est un homme. Cette santé, continue le respectable frère Bouilly, est aussi celle de la reine des Français; de cette digne épouse, modèle de toutes les vertus, dont la

Digitized by Google

bienfaisance est inépuisable; celle des princes ses fils, qui, élevés avec nos enfants, combattent avec eux pour la gloire de la patrie; enfin, cette santé doit être l'expression des sentiments qui nous animent pour la prospérité de la France! »

Portées avec la régularité la plus parfaite, ces précieuses santés sont terminées par une triple et énergique batterie française et écossaise.

La deuxième santé portée par le respectable frère Desanlis, président, est celle des grands dignitaires de l'ordre, celle des Grands-Orients étrangers avec lesquels le Grand-Orient est en relation d'amitié, et celle des ateliers de la correspondance, laissant, dit le frère Desanlis, et par une faveur qu'il envie, au respectable frère Bouilly de porter la santé de l'illustre souverain grand-commandeur, de l'illustre lieutenant-commandeur, et des grands dignitaires du Suprême-Conseil de France.

« Un seul sentiment doit nous absorber en ce moment, dit le respectable président, c'est celui de l'affection que nous portons à notre bien-aimé, à notre adoré frère Bouilly! Ce vieil arbre, pour me servir de la comparaison si heureusement employée par notre représentant lui-même, ce vieil arbre, cependant toujours jeune, et dont les rameaux sont toujours vigoureux, nous a sans cesse suffi, nous a sans cesse protégés contre les tempêtes. En dehors des services signalés rendus dans les emplois publics, et de la gloire que l'on acquiert sur les champs de bataille, gloire et mérite que nous savons reconnaître et proclamer, il est un autre mérite et une autre gloire qui appartiennent au frère Bouilly. Oui, frère Bouilly, vous pouvez dire avec votre Horace favori : *non omnis moriar*; non, vous ne mourrez pas tout entier, nous vous conserverons long-temps encore parmi nous, mais de plus le souvenir de vos bonnes actions vous fera vivre éternellement; car ainsi que l'a dit l'illustre orateur du Suprême-Conseil de France, toutes vos œuvres ont été de bonnes actions : c'est là, mes frères, une vertu que nous chérissons tous, c'est la vertu du cœur, et c'est celle de notre frère Bouilly! »

Le respectable frère Desanlis, passant ensuite la parole à ce digne frère pour la santé qu'il lui a déférée, le vénérable frère Bouilly, profondément ému, dit qu'il cherche vainement des paroles pour rendre tout ce qu'il éprouve en ce moment, pour exprimer combien il est touché de ces preuves sans cesse renaissantes de l'affection de ses frères; puis portant la santé de l'illustre grand-commandeur du Suprême-Conseil de France, dont les éminentes qualités égalent la bonté du cœur, il rappelle les nobles et douces paroles qu'il a prononcées dans cette séance; paroles, dit-il, qui sont celles d'un véritable enchanteur. Joignant à cette santé celles des grands-dignitaires du Suprême-Conseil de France, il cite notamment l'illustre frère de Fernig, lieutenant grand-commandeur, retrace un des traits honorables qui ont marqué dans sa carrière militaire, et par une transition bien naturelle à l'écrivain qui, dans ses nombreux écrits, n'a cessé de peindre d'une manière si touchante les vertus qui honorent les femmes, fait connaître la belle et courageuse conduite des deux sœurs du général de Fernig, qui, voulant le seconder et l'imiter, se mirent à la tête des habitants d'une ville menacée par l'ennemi, le repoussèrent, et par cette noble action placèrent désormais leur nom près de ceux des Jeanne d'Arc et des Jeanne Hachette! « Saluons donc ces illustres frères, s'écrie le frère Bouilly; saluons ce brave couvert de cicatrices, mais payons en même temps un tribut d'admiration à la mémoire de ces deux nobles sœurs, l'honneur et la gloire de leur sexe! »

Ces santés sont portées avec l'élan le plus maçonnique, et terminées par la triple batterie française et écossaise.

Répondant à ces santés, l'illustre frère duc Decazes remercie le vénérable frère Bouilly de ce qu'il a bien voulu lui adresser. « Vous avez uni, dit-il, deux santés chères aux deux rites, comme vous avez uni nos bannières, comme nos cœurs le sont à jamais! Union désormais indissoluble, car il

Digitized by Google

n'y a plus qu'une maçonnerie ; union que nous devons spécialement au frère Bouilly, pour laquelle il a droit à toute notre reconnaissance, car elle était dans son cœur comme dans le nôtre, c'est-à-dire que nos cœurs étaient dignes l'un de l'autre. Si je méritais tout ce qu'il a bien voulu dire de moi, continue ce frère, cela prouverait que je suis un véritable maçon ; mais si dans la position où m'a placé la fortune, je n'ai pas toujours pu faire tout ce que mon cœur aurait désiré, on doit beaucoup me pardonner, parce que j'ai beaucoup aimé, et ceux qui m'ont connu pourront dire que si j'ai fait tout le bien qu'il m'a été possible, j'ai aussi souvent empêché tout le mal que j'ai pu. Mais, mes frères, j'avais un avantage sur votre représentant : je l'avais lu, j'avais médité les sages préceptes répandus dans ses ouvrages. Oh ! il faut qu'il vive long-temps encore parmi nous ; le grand-architecte doit cet encouragement à ceux qui comme lui ont aimé la vertu, qui comme lui en ont donné de si beaux exemples ! La politique nourrit les passions, aussi n'est-ce point par la politique qu'il vivra, mais bien par le souvenir de ses vertus, qui restera dans nos cœurs, car il ne craindra pas pour lui l'injustice ou l'ingratitude des hommes. Oui, mes frères, les cœurs des deux chefs de nos rites sont confondus à jamais, mais les sentiments de mon âme sont ceux de la tendresse filiale que je porte à notre bien-aimé frère Bouilly, de ce tendre respect qu'il inspire, et que j'ai voulu lui prouver par le baiser filial que j'ai eu le bonheur de lui donner. » Remerciant ensuite au nom de l'illustre frère de Fernig, dont les actes de dévoûment, communs à toute sa famille, ont été rappelés, le souverain grand-commandeur annonce que les deux sœurs de cet honorable frère ont été ravies à son amour, mais qu'il a recueilli en ce jour de bien douces consolations dans les témoignages de sympathie qui viennent de lui être donnés ; puis voulant confondre dans le même hommage un nom cher à la patrie et à tous les maçons, il paie un juste tribut de regret à la mémoire de l'illustre frère Guilleminot, gendre du général de Fernig, dont nous devons, dit-il, déplorer la perte et dont le souvenir vivra éternellement.

L'illustre frère duc Decazes ayant cessé de parler, les vénérables frères, garants d'amitié des divers Grands-Orients étrangers en relations avec le Grand-Orient de France, prennent successivement la parole, et expriment, savoir, le frère de Tournay, pour le Suprême-Conseil de *New-York* et de *Charlestown*, et pour la grande-loge du *Texas*, qui a demandé de correspondre avec le Grand-Orient ; le frère Desanlis, pour la grande-loge de *Hambourg* ; le frère Morand, pour le Grand-Orient d'*Haïti* ; le frère Agirony, pour le grand-orient du *Brésil* ; le frère Bouilly, pour la *grande-loge nationale* suisse, et le frère Juge, au nom du grand *Directoire helvétique roman*, qui a demandé à renouveler l'alliance existant autrefois avec le Grand-Orient de France, expriment, dis-je, tous les sentiments d'amitié et de fraternité qui animent ces diverses puissances maçonniques pour le Grand-Orient, et tous se réunissant aux illustres frères Bouilly et duc Decazes, rendent les batteries françaises et écossaises, qui sont couvertes avec le plus vif empressement.

La fatigue et l'émotion ayant obligé le représentant particulier du grand-maître à se retirer, la direction des travaux est remise au vénérable frère Desanlis, président.

La troisième santé est celle des respectables présidents de chambre, les vénérables frères Tardieu, président de la chambre de correspondance ; Desanlis, président du suprême-conseil des rites ; Fromentin, premier surveillant titulaire, remplissant les fonctions de président, depuis l'absence du vénérable frère Pinet, qui a retiré ses lettres d'honoraire, et Morand, président de la chambre de conseil et d'appel, et premier lieutenant-commandeur du grand collége des rites, faisant fonctions du souverain grand-commandeur, depuis le décès du bien regretté frère Vassal.

« Dans cette soirée mémorable, dit le véné-

Digitized by Google

rable frère Bourgouin, notre pensée se porte naturellement vers nos présidents, dont la sollicitude pour l'Ordre nous a sans contredit préparé cette fête brillante. Honneur, honneur à eux tous, honneur surtout à vous, frère Desanlis, qui avez tant contribué à cette solennité! Une circonstance heureuse en elle-même, continue ce frère, n'a point permis au frère Morand, président de la chambre d'appel, de faire preuve de ses connaissances en législation maçonnique, aucun appel ne s'étant présenté durant le semestre écoulé. Réjouissons-nous, mes frères, de cette inaction toujours si désirable, puisqu'elle témoigne du respect porté à vos décisions, et de la bonne harmonie qui règne parmi les ateliers de la correspondance. »

Le vénérable frère Desanlis répond à la santé des respectables présidents. « Dans aucune circonstance, dit ce respectable frère, nous n'avons entendu avec plus de bonheur les acclamations par lesquelles vous venez de nous saluer; c'est qu'en effet dans aucune circonstance nous n'avons eu à remplir des fonctions qui aient eu de plus beaux résultats ; mais en agissant ainsi, nous savions que nous travaillions dans l'intérêt bien entendu du Grand-Orient, qui saurait aussi nous comprendre ; nous savions toute la sincérité qui était apportée pour cette réunion. Les écussons unis des deux rites en sont aujourd'hui le gage, et après ce que nous venons de voir, nous n'avons plus qu'à puiser dans nos cœurs pour y trouver une réponse. Je suis indulgent pour les hommes, continue ce respectable frère, mais sévère pour les institutions : comment la même religion, comment une institution qui a la morale la plus pure pour principe, pourrait-elle être divisée désormais? non, ce serait une anomalie. Vous penserez tous comme moi, mes frères, même ceux d'entre vous qui avaient pu croire que les règlements exigeaient un rigorisme qui ne peut plus exister; mon cœur m'en répond, et je dois penser que les vôtres souriront aussi à ce généreux appel de la fraternité et de l'union. Nous devons, dit le frère Desanlis en terminant, joindre à nos remercîments une santé toute particulière pour les illustres membres du Suprême-Conseil de France, rappeler encore les Grands-Orients étrangers, et nous prions le très-illustre frère Viennet de vouloir bien prendre la parole au nom des membres du Suprême-Conseil de France. »

Cet honorable frère, cédant à cette invitation qui, dit-il, rappelle celle qui fut faite, à la fête d'ordre du Suprême-Conseil, au respectable frère Desanlis qui y répondit avec tant de charme et de bonheur, exprime les remercîments des membres du Suprême-Conseil de France pour l'accueil si amical et si fraternel qui leur a été fait ; il redit les efforts de chacun pour arriver à cette heureuse réunion, efforts auxquels il se félicite d'avoir pris part, et termine en protestant du dévoûment et des sentiments qui ne cesseront d'animer les membres du Suprême-Conseil écossais pour le Grand-Orient de France.

L'illustre frère Guiffrey demandant à ajouter quelques mots, comme membre de la commission du Suprême-Conseil écossais, dit que ce qui a animé les frères commissaires sont ces paroles de l'apôtre : *Aimez-vous les uns les autres*; ils ont voulu accomplir ce précepte, et long-temps encore on répètera : maçons écossais, maçons français, *aimez, aimez-vous!*

L'illustre frère duc Decazes, prenant de nouveau la parole, entretient l'assemblée du Grand-Orient de *Danemarck*, avec lequel il a renouvelé un pacte d'alliance, et qui possède pour grand-maître celui qui, monté sur le trône, a voulu garder le titre qui lui avait été donné par ses frères. Il sera heureux, dans les honorables relations qu'il entretient avec ce monarque, de lui rendre compte des impressions qu'a fait naître cette solennité. Voyant arriver le moment où il est obligé de quitter cette belle réunion, il exprime les délicieuses sensations qu'il a éprouvées, dit que loin d'avoir été un enchanteur, comme on a bien voulu l'appeler, c'est lui qui a été enchanté, ajoute que chacun a trop bien montré tout ce qu'il ressentait pour ne pas être animé des même sentiments, et ter-

Digitized by Google

mine en assurant que si ses frères peuvent emporter de lui un heureux souvenir, ce sera là sa plus belle, comme sa plus douce récompense.

Une triple batterie française et écossaise sanctionne ces remercîments qui remplissent tous les cœurs de la joie la plus pure, et l'illustre grand-commandeur se retire.

La quatrième santé, portée par le respectable président, est celle des vénérables frères Bourgouin et Jobert, surveillants, ce dernier d'office de la chambre du suprême-conseil des rites, *en tour;* des surveillants des autres chambres; des frères Janin, orateur; Sicard, secrétaire; de tous les dignitaires du Grand-Orient de France; Cauchois, rapporteur de la commission des récompenses; des frères visiteurs; des dignes frères décorés aujourd'hui de la médaille de récompense; et de cet illustre maçon, le roi de *Danemarck,* prince généreux et bon, placé à la tête de la maçonnerie de son royaume. « Nous devons, dit le vénérable frère Desanlis, porter une santé toute particulière pour un roi si cher à tant de titres, et qui est une des gloires de notre institution. »

Le respectable président, payant un tribut mérité d'éloges à chacun des dignitaires du Grand-Orient pour le zèle incessant qu'ils déploient dans leurs fonctions, rappelle tous les droits qu'ils ont à l'estime et à l'affection du Grand-Orient; puis s'adressant aux frères visiteurs, les invite à reporter dans leurs ateliers les agréables impressions qu'ils ont dû éprouver dans cette séance, et qui présagent l'avenir le plus heureux pour la maçonnerie.

Le vénérable frère Janin, orateur, répondant à cette santé, dit qu'à plus d'un titre le Grand-Orient a droit à la reconnaissance de ses officiers dignitaires: « Bientôt, ajoute-t-il, nous allons quitter des fonctions que votre bonté et vos talents nous avaient rendues faciles; nous devions donc vous exprimer notre gratitude pour tout ce que vous aviez fait pour nous. » Des frères visiteurs ayant également exprimé les sentiments de reconnaissance et d'attachement des ateliers dont ils font partie, tous se réunissent et rendent les doubles batteries, qui sont aussitôt couvertes.

Le respectable président fait ensuite porter la cinquième et dernière santé, qui est celle de tous les maçons répandus sur l'un et l'autre hémisphère. « A tous les maçons, dit ce vénérable frère, à tous sans exception, quels que soient leurs rites, leur bannière, leurs pensées! à l'humanité! à la tolérance, ce grand symbole de la raison, qui doit être le phare et la boussole de tous nos travaux; à l'union des sentiments, à l'union des maçons, à l'union de tous les hommes. »

Portée avec l'élan du cœur, cette santé est terminée par les batteries les plus vives et les plus fraternelles.

Le respectable président ayant ensuite fermé les travaux en la manière accoutumée, tous les frères se retirent en silence, rendant grâces au grand Architecte de l'univers du bonheur pur et sans nuages qu'ils ont éprouvé dans cette mémorable solennité.

Minuit plein.

Vu conforme à la minute sanctionnée par le Grand-Orient de France en sa séance extraordinaire du 4 *Schevat* 5841 (14 janvier 1842, ère vulgaire).

Le représentant particulier du grand-maître.

BOUILLY.

Les officiers dignitaires de la chambre de correspondance et des finances :

P. TARDIEU, président.

TASKIN, premier surveillant.

TARROUX, premier expert, 2e surveillant d'office.

BESSIN, orateur.

Par mandement du Grand-Orient.

P. MORAND, secrétaire.

(L. S.)

Scellé par nous, grand-garde-du-sceau du Grand-Orient.

AGIRONY.

Des députés au Grand-Orient.

Peu de maçons, peu d'ateliers surtout connaissent et comprennent l'organisation du Grand-Orient, comment il se compose, et quelle est la mission des députés qu'ils doivent nommer tous les ans, aux termes des statuts. Nous allons donner sur ces différents objets quelques notions, qui ne seront pas sans utilité et sans à-propos pour un grand nombre de frères, et qui leur feront sentir l'importance des choix dans la nomination des députés. Les élections viennent de se terminer à peu près partout, et nous regrettons de n'avoir pu appeler plus tôt l'attention sur ce sujet, qui est peut-être une question de vitalité et d'existence pour la maçonnerie.

Le Grand-Orient se compose, en dehors des grands dignitaires dont nous avons parlé plus haut, des présidents d'ateliers, des députés choisis par ces ateliers et des officiers honoraires. Les officiers honoraires sont ceux qui ont rempli les fonctions d'officiers titulaires du Grand-Orient pendant neuf ans au moins, et qui après ce temps obtiennent ce titre comme une sorte de récompense et d'honneur accordés à des frères qui ont rendu des services à l'Ordre. Ils ont droit de voter dans toutes les délibérations du Grand-Orient.

Les présidents sont membres nés du Grand-Orient, mais leurs droits et leurs pouvoirs s'exercent spécialement dans l'intérieur des ateliers qu'ils président et dans les actes qui en émanent. Leur pouvoir au Grand-Orient n'est que secondaire. Celui qui y exerce directement et immédiatement ses pouvoirs, et qui y représente l'atelier, c'est le député.

La réunion de tous les députés et de tous les présidents forme le sénat maçonnique qui est législateur et régulateur de l'Ordre, et qui administre par lui-même ou par des chambres créées dans son sein. Ces chambres sont composées des officiers du Grand-Orient, et, pour être nommé officier, il faut être député. C'est parmi les députés seulement que peuvent être choisis les officiers ou experts.

Il est facile par là de juger de l'étendue de leur mission et de l'importance de leur choix. Le Grand-Orient, dans ses statuts, fait d'ailleurs bien connaître quel intérêt il y attache. Ainsi, l'article 119 porte : Les députés, après leur admission au Grand-Orient, sont auprès de lui les représentants élus des ateliers, et ceux-ci doivent nommer à ces importantes fonctions les frères les plus propres à soutenir la dignité de l'Ordre par leur éducation, leurs talents et par leurs qualités civiles et maçonniques. Ils ont pour mission spéciale de veiller près du Grand-Orient aux intérêts de leur atelier, de communiquer réciproquement à l'un et à l'autre les vœux ou les délibérations d'une importance générale, et d'entretenir par tous leurs efforts le feu sacré de l'union fraternelle. Ils doivent en outre, d'après les articles 135 et suivants, être âgés de trente ans, être Français, être revêtus des plus hauts grades conférés par l'atelier, être reçus maçons depuis trois ans. Leur nomination est encore soumise à l'approbation et à la sanction des chambres du Grand-Orient, qui peut les refuser, s'ils ne présentent pas toutes les conditions et toutes les garanties exigées par les statuts généraux.

Tels sont les éléments et la base du Grand-Orient; toute sa force, sa puissance, son action reposent sur les députés nommés par les ateliers. Il est donc vrai de dire que les ateliers s'administrent, se gouvernent eux-mêmes par leurs mandataires ou députés, et que si le Grand-Orient venait à s'écarter de ses voies légitimes et à ne pas être quelquefois à la hauteur de sa mission en ne faisant pas tout ce qu'il devrait faire, les ateliers n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes, puisqu'ils auraient porté leur choix sur des frères qui ne répondraient pas à leur attente. Ainsi, pour eux en particulier comme dans l'intérêt commun, les bons choix sont de la plus haute importance. On ne comprendrait pas

Digitized by Google

alors comment les ateliers seraient indifférents sur la nomination des députés, et cependant les faits sont là pour justifier ce reproche. Plus d'un tiers des ateliers sont sans représentant, ou tout au moins sans représentant sérieux ; les uns n'en nomment pas du tout, les autres en nomment qui n'assistent jamais aux séances du Grand-Orient ; les autres enfin ont pour députés des frères autrefois très-actifs, très-assidus, mais que les affaires, que l'âge et même l'éloignement de Paris empêchent de suivre les travaux du Grand-Orient, et d'y apporter le tribut de leurs lumières et de leur expérience. C'est là une faute très-grave de la part des ateliers, c'est un manquement à leurs devoirs ; ils savent cependant que les lois maçonniques comme leur propre intérêt exigent qu'ils aient leur mandataire, et ils peuvent facilement savoir s'ils sont réellement et convenablement représentés, en demandant les communications dont parlent les statuts. Nous savons que souvent on agit ainsi par reconnaissance et par égards pour d'anciens services. Personne plus que nous n'apprécie cette reconnaissance et ces égards ; mais l'intérêt général exige de l'assiduité, de l'exactitude. Nous croyons aussi que les députés qui ne peuvent ou ne veulent pas remplir leur mission devraient donner leur démission : ce serait un acte convenable et raisonnable. Il est encore une chose digne de remarque et qui ne fait pas honneur à ces ateliers, c'est qu'ordinairement, s'il y a des plaintes, des irrégularités, elles viennent le plus souvent de ceux qui n'ont pas de députés. La négligence d'un côté suppose et amène le désordre de l'autre.

Nous désirons que chacun se pénètre bien de ces observations, qui sont inspirées par l'amour de notre institution. On ne pourrait que gagner sous tous les rapports à les exécuter. D'un côté, le Grand-Orient, plus éclairé et plus nombreux, expédierait plus vite et avec plus de lumières les affaires ; de l'autre, il serait mieux édifié sur les vœux et les besoins des ateliers, et il pourrait marcher d'un pas plus ferme et plus rapide à l'accomplissement des projets qu'il a conçus, et que réclame l'universalité des maçons.

A. D.

Les Francs-Maçons.

(Suite et fin (1).)

Je prie mes lecteurs de m'excuser si je suis entré dans tous ces détails ; mais ils étaient indispensables pour leur prouver que cette franche-maçonnerie tant persécutée par ceux qui redoutent *la vraie lumière*, et si décriée par les sots qui la méconnaissent, ou ne peuvent la comprendre ; que cet *art royal* enfin qui s'étend sur l'un et l'autre hémisphère, et que le grand Frédéric lui-même avait surnommé *le lien des peuples*, offre à l'homme doué par la nature de l'amour de ses semblables, et surtout avide de connaître, les vérités primitives, éternelles, un attrait, des jouissances, en un mot une dignité d'être qu'il chercherait en vain dans le monde qu'égarent les préjugés, et qu'asservissent les passions. Je n'aurai pas de peine alors à convaincre les personnes sensées et de bonne foi, que le franc-maçon ne saurait, sans une lâcheté qui le rendrait indigne de ce titre, entendre calomnier ses frères, nier le bien qu'ils répandent, ridiculiser leurs mystères, sans les défendre avec toute la chaleur qu'inspire le devoir d'un initié... C'est ce qui m'arriva dans les salons de madame la duchesse de Berri. Elle avait, étant Napolitaine, une prédilection bien naturelle pour la musique italienne, et les premiers chanteurs des Bouffes se réunissaient souvent chez son altesse royale, qui m'avait fait l'honneur de m'inviter à ses brillants concerts. Quoique je fusse peu partisan de l'école italienne dont la savante mélodie ne pouvait me faire oublier l'expression dramatique de la musique française à la-

(1) Voir le premier article dans la livraison du mois de janvier, page 1.

Digitized by Google

quelle je devais mes succès les plus honorables, je me fis un devoir de répondre à l'invitation de la princesse ; et je me rendis un soir au pavillon Marsan où se trouvaient réunis les anciens et les nouveaux grands, luttant ensemble avec une prétention curieuse pour l'observateur impartial. Je me trouvais au milieu de tous ces hommes titrés, simplement vêtu, sans la moindre broderie, et sans le plus simple ruban ; ce qui me faisait remarquer de tous ces courtisans chamarrés de leurs insignes. Aussi l'aimable duc D***, qui se plaisait à cacher l'éclat de sa naissance sous les dehors les plus modestes, me dit-il avec une grâce ravissante, et m'honorant d'un serrement de main : « Il n'y a « que vous ici de véritablement décoré ; vous « ne l'êtes pas. — Vous vous trompez, mon- « sieur le duc, » répliquais-je avec émotion : « vous venez de m'accorder la plus belle dé- « coration que je pouvais désirer. » Bientôt je fus abordé par les généraux *Rampon*, *Lauriston*, et plusieurs autres officiers dignitaires du Grand-Orient de France dont je présidais alors la première chambre, et qui vinrent échanger avec moi le salut fraternel. La conversation tombe sur les francs-maçons, et soudain vient s'y mêler le comte D*** qui s'était vanté de me *laver la tête*, lorsqu'il me rencontrerait. Je l'attendais de pied ferme et me disposais à le combattre par quelques plaisanteries qui mettraient les rieurs de mon côté. Mon adversaire paraissait être au moins sexagénaire, ainsi que moi. Il était encore vert pour son âge ; il portait la tête haute, et son coup-d'œil, sans être spirituel, avait une certaine dignité. Sa voix était aigre et tranchante ; et sa bouche, à moitié béante, laissait découler ses paroles avec une insouciance qui en détruisait l'expression. Ce n'était point par ce qu'il disait qu'il prétendait se faire remarquer, mais par le haut rang qu'il occupait à la cour, et surtout par son illustre race. Il me rappelait en un mot ce portrait, si énergiquement tracé par Salluste, des superbes patriciens de son temps, mais que je ne répèterai point. Je donnai à celui-ci tout le temps de se gourmer à son aise et de promener tantôt avec dédain, tantôt avec une une humilité remarquable, ses regards incertains sur tous ceux qui l'entouraient.

On parlait donc de la grande influence qu'a, dans un état, la franche-maçonnerie ; et l'on citait à ce sujet divers souverains qui s'étaient fait un devoir de se placer à la tête de cette importante association, afin de la diriger vers le bien public et les intérêts de la couronne. « Ne me parlez pas des francs- « maçons, » dit le comte en me regardant de la haute région où il se croyait placé. « Je « ne saurais entendre prononcer ce mot-là, « sans m'imaginer voir un ramas d'athées, « de songe-creux à faire pitié, de séditieux « et de révolutionnaires. Je ne conçois pas, « parole d'honneur, comment le roi n'en fait « pas justice. — Mais le roi lui-même est « franc-maçon, » lui dis-je en souriant. — « Hein ? qu'osez-vous dire ? — Que j'eus en « 1788, à Versailles, l'honneur de me trou- « ver auprès du comte d'Artois, à la belle « loge des *Trois-Frères*. — Allons donc ; c'est « impossible. — Quand j'affirme que je l'ai « vu, il serait assez étrange qu'on osât me « démentir... Et j'ajouterai, monsieur le « comte, avec tout le respect que je porte à « la mémoire de vos ancêtres, que vous stig- « matisez un peu lestement une association « respectable. — Ah bien oui, respectable !... « Est-ce que vous en faites partie ? — Sans « doute ; et je m'en fais honneur. — Et c'est « dans les salons de son altesse royale que « vous osez l'avouer ? — Mais vous ignorez « donc encore que son altesse royale est la « veuve d'un franc-maçon : titre auquel il « dut trois fois la vie ? je vous croyais plus « initié dans les secrets de la cour. Vous « ignorez donc encore que le duc de Berri « devait être élu notre grand-maître, lors- « qu'il fut atteint du fer d'un assassin ? — « Tout ce qu'il vous plaira, reprend l'hom- « me de cour en se mordant les lèvres, « mais je n'aurai jamais le moindre rapport « avec ce que vous appelez *les enfants de la* « *lumière*. — Parbleu, monsieur le comte, « ne vous en défendez pas tant.... On voit « bien que vous n'êtes point de la famille. »

Digitized by Google

Plusieurs éclats de rire échappent, à ces mots, aux officiers-généraux placés derrière moi ; et le comte comprenant par là toute l'application de ma plaisanterie, rougit de colère, se redresse, et me demande ce que signifie l'apostrophe que je viens de lui adresser. — « La vérité pure et palpable, » lui répliquai-je avec fermeté ; « vous ne pouvez apparte- « nir à ceux que vous traitez de séditieux, « d'athées et de révolutionnaires... Cepen- « dant », ajoutai-je, en riant malgré moi, « je vous préviens que, dans ce moment « même, vous en êtes environné. — Com- « ment cela ? — Vous venez de saluer avec « déférence le maréchal Macdonald : c'est « notre premier grand-maître-adjoint...Vous « serriez tout-à-l'heure la main du vieux « général Rampon, c'est notre grand-con- « servateur... Vous causiez il y a peu d'ins- « tants avec l'excellent duc de Maillé, avec « les ducs d'Havré, de Luxembourg : ils « sont tous nos officiers d'honneur... Le « brave maréchal Oudinot, les généraux « Maison, Lauriston, nous appartiennent « également par les liens sacrés de la frater- « nité. — Hélas ! oui, dit aussitôt l'un d'eux, aussi malin que spirituel, et désignant ses dignes frères d'armes ; « nous sommes de ces « *séditieux*, de ces *songe-creux à faire* « *pitié*, comme l'est notre cher auteur des « *Contes aux enfants de France...* — Ah ! « mon général, » repris-je en souriant, « vous « allez achever de me brouiller avec mon- « sieur le comte ; il n'aime pas mon ouvrage. « C'est au point qu'il a porté la gracieuseté « jusqu'à dire qu'il me ferait l'honneur de « me *laver la tête*, la première fois qu'il me « rencontrerait chez son altesse royale... Je « le supplierai toutefois de vouloir bien « ajourner ce *second baptême*, jusqu'à ce « que je puisse trouver un parrain. — Je « me fais un devoir d'être le vôtre, » me dit un des officiers-généraux, avec cet élan d'un franc-maçon, toujours prêt à défendre son frère... « Et moi je vous offre d'être votre « marraine, » ajoute aussitôt une des dames d'honneur de la princesse, aussi distinguée par ses qualités morales que par la grâce répandue sur toute sa personne. « Il y a assez « long-temps, » continua-t-elle, « que vous « êtes notre ami, notre défenseur ; nous de- « vons à notre tour vous venger. » Ces mots charmants firent battre des mains à tous les grands personnages dont j'étais environné : cette scène divertissante attira Madame qui, courait toujours vers l'endroit où retentissaient les accents de la gaîté. Son altesse royale se fit instruire de ce qui venait de se passer : elle en rit elle-même aux éclats ; et jetant un coup-d'œil grave et désapprobateur sur l'imprudent détracteur des francs-maçons, elle le força de battre en retraite, en déclarant tout haut que je n'avais fait dans mes contes à ses enfants que remplir ses intentions, et qu'elle ne cesserait de les défendre contre ceux qui oseraient en blâmer les principes. De nouveaux applaudissements couvrirent ces paroles énergiques d'une princesse et d'une mère ; et le vieux conteur, habitué à prendre la nature sur le fait, ne put s'empêcher de remarquer que si, parmi les gens de cour, il en est beaucoup dont l'inimitable urbanité et la connaissance des hommes inspirent pour eux un profond respect, il en est aussi quelques-uns dont l'arrogance et l'inconsidération pourraient faire croire au moraliste observateur que le brillant saint-esprit, placé sur la poitrine d'un courtisan, ne le rend pas toujours le plus spirituel du monde.

Bouilly.

Rapport du frère Cauchois,

FAIT AU GRAND-ORIENT,

Au nom de la Commission des récompenses (1).

Mes frères,

Trois années se sont écoulées depuis que le Grand-Orient de France a fondé cette

---

(1) La commission des récompenses maçonniques était composée pour l'exercice 5841 des vénérables frères Bernaux, président ; Taskin, Charrassin, Lecolle, Faultrier, Lallier, Desanlis, Bertrand, Luczot, Husson, Duval, Dieuzayde, Jobert, secrétaire, et Cauchois, rapporteur.

Digitized by Google

grande et utile institution dont le but est d'encourager et de récompenser tous les actes tendant à l'amélioration sociale et au bonheur de l'humanité, tous les services éminents rendus à la maçonnerie.

Pour la troisième fois votre commission des récompenses a accompli cette mission délicate qui consiste à choisir entre de belles actions.

Et dans cette troisième solennité, vous allez proclamer les noms des candidats reconnus dignes de vos suffrages.

Ce nombre trois, si cher aux maçons, qualifié de *divin* par Pythagore, paraissait d'un heureux présage; et si (comme nous n'en saurions douter) les hautes inspirations de la vertu sont des émanations divines, il faut convenir que la théorie numérique ne pouvait mieux réaliser ses promesses et combler nos plus chères espérances.

Il existe à Paris un de ces hommes rares que le grand Architecte de l'univers semble avoir placés dans ce monde exprès pour sauver leurs semblables. A la vue du péril d'autrui, son dévoûment ne connaît point de bornes; et au mépris de sa propre existence, il luttera contre les éléments et tous les fléaux destructeurs de l'humanité, afin de leur arracher leur proie.

Pierre-Thomas-Laurent Paillette, né au Hâvre de Grace le 13 mars 1776, entra dès sa quatorzième année dans la marine. Son courage naturel s'y développa bientôt, et il apprit à se familiariser avec son premier ennemi.

En 1793, à peine âgé de dix-sept ans, nous le trouvons dans la rade de Brest, exposant ses jours pour sauver un homme de l'équipage de son bâtiment, tombé à la mer, et qu'il ne connaissait pas. Déjà Paillette est parvenu à saisir ce malheureux et à le charger sur ses épaules; mais tout-à-coup ses forces le trahissent, son fardeau lui échappe, et la fureur des flots a trompé ses efforts.

Tout autre que Paillette se fût senti découragé par un pareil début; lui, au contraire, n'en devint que plus empressé à rechercher dans le succès à venir une consolation qui certes ne lui a pas manqué.

En 1798, par un froid très-rigoureux, un enfant de vingt-deux mois tombe dans le vieux bassin du Hâvre; le frère Paillette, alors de service dans ce port, brise la glace et plonge plusieurs fois vainement; enfin il réussit à trouver le pauvre enfant sous la quille de la frégate *l'Incorruptible*. C'était son propre fils! Le frère Paillette éprouva une si grande surprise et une si vive émotion, qu'il eut une violente maladie.

Sorti de la marine en 1804, le frère Paillette fixa constamment sa résidence auprès d'un cours d'eau, pour satisfaire plus facilement son besoin incessant d'être utile.

En 1807, à Choisy-le-Roi, il sauva trois personnes, dont une s'était jetée volontairement dans la Seine. Celle-ci, à peine sortie de l'eau, se répandit en invectives contre son libérateur. Néanmoins elle ne chercha pas de nouveau à se détruire.

Mais c'est surtout à la Villette, où il a tenu, depuis 1810 jusqu'en 1835, un petit café près le canal Saint-Martin, que le frère Paillette s'est livré à une série d'actes de courage et de dévoûment extraordinaires, pour lesquels il a été si justement surnommé *le Sauveur*.

En 1810, un charretier revenant le soir de la Chapelle est attaqué par trois hommes, qui lui volent une somme de 180 francs, et le jettent dans le bassin après l'avoir bâillonné. Le frère Paillette, averti de son danger, a le bonheur de l'apercevoir et de le sauver.

La même année, deux frères, en patinant sur le canal, tombent et disparaissent sous la glace; le frère Paillette se précipite par la même ouverture qui les avait engloutis, et après de nombreux efforts, les ramène tous deux, aux acclamations de la foule. C'est à cette occasion qu'une première médaille fut décernée au frère Paillette par l'empereur.

En 1814, un homme bien vêtu sort du café du frère Paillette, où il avait passé quelque temps à écrire, et se jette dans le bassin; mais le frère Paillette l'a suivi, le retire

presque aussitôt, et lui fait promettre de renoncer à toute idée de suicide.

En 1815, le frère Paillette sauva également deux patineurs anglais. Belle et noble vengeance de la dure captivité de vingt-sept mois qu'il avait subie en Angleterre, par suite de la capture de la frégate *la Prompte* en 1793!

Plus tard, le frère Paillette conserve aussi les jours d'une femme septuagénaire qui s'était jetée à l'eau par désespoir. Tantôt il sauve un charbonnier et deux couvreurs pris de boisson; une autre fois, c'est un jeune homme tombé par accident entre deux bateaux.

Enfin, mes frères, vingt-cinq personnes, dont les noms ont pu être constatés par certificats authentiques, sont ainsi redevables de la vie au respectable frère Paillette. Encore cette nomenclature doit-elle être fort incomplète; car pour sauver les malheureux tombés à l'eau, le frère Paillette se trouvait souvent seul, au milieu de la nuit, et sa négligence à enregistrer de pareils faits en a nécessairement diminué la liste.

Ajoutons que le frère Paillette, loin d'accepter aucune récompense, soignait à ses frais les personnes qu'il venait d'arracher au trépas; souvent même il leur fournissait des aliments, des vêtements et des secours pécuniaires.

Les actes de dévoûment sans cesse répétés du respectable frère Paillette étaient tellement passés en habitude à la Villette, qu'on venait l'éveiller à toute heure de nuit pour les blessés et les asphyxiés, et la boîte fumigatoire est demeurée pendant plus de vingt ans déposée dans son domicile.

Lors de la création des sapeurs-pompiers, gardes nationaux de la Villette, à laquelle il avait puissamment contribué, le frère Paillette obtint le commandement de cette utile compagnie en qualité de capitaine, et dans cette carrière nouvelle il ne déploya pas moins d'intrépidité que dans la première.

Parmi seize incendies, tous fort considérables, dont l'extinction est due à ses efforts, contentons-nous de vous en citer un seul.

Chez M. Siquot-Richer, négociant en huile et eau-de-vie: le feu s'était manifesté dans une pièce d'esprit; le danger fut des plus grands; un caporal des sapeurs-pompiers allait être asphyxié, lorsque les soins administrés par le frère Paillette le rappelèrent à la vie. Quant à ce vaste établissement, si vivement menacé par les flammes, l'habileté et le courage du frère Paillette assurèrent sa conservation.

Aussi la commune de la Villette a-t-elle vu avec la plus grande satisfaction le frère Paillette recevoir en 1831 la décoration de la Légion-d'Honneur, qui lui a été accordée par le roi, en récompense de ses nombreux services.

Après avoir combattu avec succès l'eau et le feu, le frère Paillette devait encore faire éclater son courage dans un autre genre d'épreuve.

En 1832, la cruelle épidémie qui désolait la France étendit ses ravages sur la Villette, et l'autorité établit dans cette commune un hospice temporaire spécialement destiné aux cholériques. Alors on vit le frère Paillette, quoique sans fortune, abandonner volontairement sa maison, son commerce, pour se consacrer gratuitement à la direction de cet établissement philanthropique, et y résider, sans craindre le contact d'un mal si dangereux, pendant soixante dix jours entiers, c'est-à-dire jusqu'à la clôture de l'hospice.

A cette occasion, le frère Paillette obtint, en 1833, la médaille du choléra, qu'il avait si bien méritée.

L'admirable conduite du frère Paillette lui a valu encore d'autres distinctions, savoir: en 1831, le prix de vertu institué par la respectable loge des *Fidèles Écossais*, orient de Paris, aujourd'hui *Isis-Monthyon*, et en 1832, le prix de vertu décerné par l'Académie française, conformément au vœu testamentaire du vertueux Monthyon.

Vous vous êtes demandé, mes frères, comment un maçon aussi digne de récompense ne nous avait pas été proposé par la respectable loge aréopagiste d'*Isis-Monthyon*, dans laquelle il possède le grade de kadosch, et

Digitized by Google

exerce les fonctions de très-sage? Une modestie sans doute exagérée paraît avoir retenu cet atelier: décoré lui-même collectivement par le Grand-Orient de France, il n'a pas osé solliciter la même faveur pour un de ses membres en particulier.

Mais vous n'avez pas cru devoir partager ce scrupule, et sur la proposition spontanée de votre commission, vous avez appelé le frère Paillette dans cette enceinte, pour lui offrir la médaille d'honneur, au nom de la maçonnerie tout entière.

A côté du courage sublime dont nous venons de présenter un type si parfait, il est une autre vertu, moins éclatante peut-être, mais dont le mérite non moins réel devait être prodigieusement apprécié par des maçons qui ont écrit au nombre de leurs mots sacrés: *Persévérance dans le bien.*

Simon-Pierre Moëssard, né à Paris le 15 mars 1781, d'une famille honorable, a embrassé la carrière théâtrale. Là, tout en peignant la vertu, il contracta la louable habitude de la mettre en pratique.

Aussi constant dans ses relations sociales que dans ses affections, il s'attacha d'abord au théâtre de Naples, sous le règne du roi Joseph, et y demeura pendant toute la durée de la domination française. C'est durant son séjour dans cette ville, en 1806, que la respectable loge de *Joseph I*er, orient de Naples, l'initia à nos mystères, et son existence prouve de quelle manière il a compris et appliqué nos doctrines.

Rentré en France, Moëssard devint acteur et régisseur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, et subit, sans penser au changement, toutes les vicissitudes du sort de ce théâtre, faisant souvent des avances aux artistes et à l'administration elle-même.

Depuis vingt-six ans qu'il habite la même maison, rue des Marais-du-Temple, le frère Moëssard est considéré dans le quartier comme la seconde Providence des malheureux; et son Ève, bien digne de lui, est surnommée la garde-malade des indigents.

Jamais Moëssard n'a pu voir une personne souffrante ou nécessiteuse sans lui venir en aide.

En 1825, l'acteur Pascal meurt, laissant une veuve âgée de 78 ans, et une très-jeune nièce, dans le plus complet denûment. Après avoir acquitté les dettes du défunt, le frère Moëssard, secondé dans ses vues de bienfaisance par son excellente femme, installe les deux infortunées dans le domicile conjugal, et pourvoit à tous leurs besoins.

Cependant les plus cruelles infirmités ne tardent pas à assiéger la veuve dans cet asile hospitalier. A une cécité graduelle s'est joint un ulcère cancéreux, et la malade tremble à l'idée d'hôpital; mais rien ne devait rebuter l'ardente charité du couple généreux, et ses tendres soins adoucirent jusqu'au terme de la vie des maux qu'il n'était plus permis à l'humanité de guérir.

A l'égard de la jeune nièce, élevée sous la tutelle officieuse du frère Moëssard, qui lui a fait donner une bonne éducation, elle a trouvé dans un heureux mariage un nouveau sujet de reconnaissance envers son bienfaiteur.

En 1834, la dame Rigaud, veuve d'un homme de lettres, fut atteinte d'une maladie incurable, rendue encore plus intense par la misère et le chagrin: le frère Moëssard, pendant l'espace de trois mois, parvint à faire trêve aux douleurs de cette malheureuse par des consolations et des secours de toute espèce: et la mort seule put interrompre cette pieuse mission, qui lui valut les bénédictions de celle dont il ferma les yeux.

L'octogénaire Bollogne est, depuis plus de quinze ans, admis gratuitement à la table de Moëssard, à raison de sa détresse. En présence d'un pareil titre, la porte de Moëssard est constamment ouverte, et son domicile est connu comme une succursale des maisons de secours et des hospices.

Quel est donc, mes frères, le patrimoine de Moëssard, si fécond en bienfaits? Il consiste uniquement dans les modiques appointements d'acteur et régisseur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, plus d'une fois interrompus par la fermeture de ce théâtre, et

Digitized by Google

vous allez savoir bientôt ce qu'ils produisent d'économies.

Durant un de ces intervalles de repos involontaire, le frère Moëssard se trouva un jour, par suite de ses nombreux sacrifices, hors d'état d'acquitter le compte de son boulanger, qui comprenait bien moins sa consommation personnelle que celle de ses hôtes accoutumés. Déjà la vente de plusieurs effets mobiliers avait servi à payer des à-comptes, lorsque l'honnête industriel, averti par d'autres de l'embarras de Moëssard et de ses causes, s'empressa de lui accorder un crédit. Ainsi, mes frères, le fonds principal de Moëssard, son trésor vrai, pur et inépuisable, est cette admirable charité qui se manifeste par la plus complète abnégation de soi-même à l'aspect du malheur d'autrui, et qui, dans les temps difficiles, sait multiplier ses ressources, en redoublant de résignation et d'efforts.

L'Académie française, dans sa séance du 17 juin dernier, a accordé au frère Moëssard le prix Monthyon, en récompense de ses actions vertueuses; et ses camarades de théâtre ont fait frapper en son honneur une médaille qui représente le drame et le vaudeville couronnant la vertu.

Ne croyez pas pour cela, mes frères, que Moëssard ait pu être plus tôt désigné comme candidat aux récompenses du Grand-Orient de France, car leur fondation ne date, vous le savez, que de 1838; or, depuis cette époque, Moëssard appartenait à une loge en sommeil, et ne figurait sur aucun tableau indiquant son initiation.

La qualité maçonnique du frère Moëssard, qui se trouvait ainsi cachée, offre donc aujourd'hui tout l'attrait d'une découverte nouvelle, que votre commission s'estime heureuse de vous avoir spontanément signalée; et en décorant ce respectable frère de la médaille honorifique, le Grand-Orient fera dire avec orgueil à tous les ateliers de son obédience : Moëssard est *franc-maçon*.

Jean-Baptiste Gras, né à Lezin (Yonne) le 19 mars 1773, n'est pas moins remarquable par sa bienfaisance que par son dévoûment à la maçonnerie; et c'est à ce double titre qu'il vous était recommandé par la respectable loge du *Progrès maçonnique*, orient de Belleville, dont il est membre essentiel.

Les libéralités du frère Gras sont trop nombreuses pour que nous prétendions ici vous les retracer toutes. La plupart se trouvent d'ailleurs modestement enfouies dans le petit établissement de marchand de vins traiteur qu'il tient à Belleville, près Paris, genre de commerce très-fécond en occasions de rendre service, pour celui-là surtout qui se montre toujours avide de les saisir.

Heureusement il existe certains faits que la plus prévoyante modestie ne réussit pas toujours à dissimuler.

En 1835, il se trouvait à Belleville un vieillard de soixante-seize ans, nommé Dutromp, qui, après avoir exercé la profession de marchand de vins traiteur, se voyait, par suite de malheurs domestiques, réduit pour vivre à tourner la roue d'un coutelier. Le chagrin, la misère et les privations semblaient devoir entraîner sa fin prochaine; le frère Gras, quoique âgé lui-même et n'ayant d'autres ressources que les faibles produits de son état, tendit une main secourable au septuagénaire, et lui dit : « Si vous n'avez plus de famille, du moins vous aurez un ami. » A compter de ce jour, Dutromp fut nourri gratuitement chez le frère Gras, qui se faisait un plaisir d'offrir à son commensal tout ce qu'il avait de meilleur.

Au mois de septembre 1839, le frère Gras remarqua que Dutromp était triste et pensif : ses peines de famille avaient bouleversé sa pensée; le frère Gras le suivit, le soir, jusqu'à son domicile, et ne tarda pas à y découvrir des apprêts de mort; dès ce moment, il fallut que Dutromp consentit à venir demeurer chez le frère Gras, qui fit dresser un lit à côté du sien, et veilla sur lui la nuit et le jour.

Ces soins empressés duraient depuis six ans lorsque le frère Gras eut la douleur de perdre celui dont il avait à la fois sauvé et conservé la vie.

Digitized by Google

Le frère Gras, bien qu'il touche aujourd'hui à sa soixante-dixième année, n'en est pas moins encore animé d'une ardeur vraiment juvénile chaque fois qu'il s'agit de la maçonnerie, parce que cette institution, éminemment philanthropique, sait faire vibrer toutes les fibres sympathiques de son âme généreuse.

En décembre 1839, àa création de la respectable loge du *Progrès maçonnique*, orient de Belleville, il négligeait ses affaires civiles et oubliait jusqu'à ses infirmités pour assurer, en qualité d'architecte, la fondation du nouvel atelier. A présent, comme hospitalier de cette respectable loge, le frère Gras déploie le zèle le plus actif dans cette sphère de charité qui lui est si familière. Sa scrupuleuse probité enregistre fort exactement les recettes, mais il lui arrive parfois d'omettre les dépenses.

Vous savez, mes frères, quelle a été la conduite du frère Gras à l'égard de Dutromp : au nombre des bienfaits qu'il se plaisait à répandre sur cette tête blanchie, gardons-nous d'oublier ceux de la lumière maçonnique, qu'il appela sur lui le 12 décembre 1839, Ce fut, pour la respectable loge du *Progrès*, un spectacle touchant que celui de ces deux vieillards, dont le premier servait d'appui à l'autre; et ce dernier acquit par l'initiation une famille nouvelle, qu'avait su lui créer le patronage du frère Gras.

Enfin, la respectable loge du *Progrès*, par suite des dépenses inséparables de toute fondation, éprouvait une gêne pécuniaire et se voyait menacée de manquer à ses engagements ; le frère Gras l'apprit, et aussitôt il versa dans le trésor de la loge une somme de mille francs, seul fruit de ses économies, dont il ne crut pouvoir faire un plus digne usage.

Certes, mes frères, un pareil trait n'a pas besoin de commentaire, et il aurait suffi pour mériter au frère Gras l'honorable distinction qui va lui être accordée.

« Enseignez, propagez la vraie maçonne-
« rie, et vous aurez rendu plus de services à
« la terre que tous les législateurs ensemble. »

Ce précepte, émané d'un respectable maçon (1), qui l'a si bien fortifié par l'autorité de l'exemple, justifie l'adoption de la dernière proposition de récompense qui vous était soumise, et dont il me reste maintenant à vous entretenir.

Une île devenue département de la France, et qui servit de berceau au plus grand génie des temps modernes, la Corse, après ce noble enfantement, semblait devoir se dégager complètement des langes de la barbarie ; mais l'œuvre de la régénération des mœurs est aussi lente que difficile, et la civilisation doit encore soutenir plus d'une lutte pour effacer jusqu'aux dernières traces des anciens préjugés.

Quelle sera donc la douce lumière capable de pénétrer jusqu'au cœur de cette partie de la population endurcie, et d'y substituer la charité fraternelle à la féroce *vendetta*? Vous l'avez tous nommée, mes frères, ce ne peut être que la maçonnerie. Rapprocher par les heureux liens de la fraternité maçonnique des concitoyens égarés et désunis par la haine, ce sont là de ces œuvres de prédilection, qu'elle considère à juste titre comme ses plus précieuses conquêtes.

Mais pour en assurer le succès, il faut trouver un maçon influent par sa position sociale, dont les relations s'étendent au loin, et dont l'exemple doive nécessairement susciter des imitateurs ; qui se fasse surtout un devoir de consacrer ces avantages au service de la maçonnerie.

Toutes ces conditions, si rares, se réunissent merveilleusement en la personne du frère Jourdau (Honoré), né à Fréjus (Var), le 18 novembre 1787, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, préfet du département de la Corse.

Aussitôt son installation dans cette importante préfecture, le frère Jourdan comprit que ses obligations maçonniques s'étaient agrandies, à raison même de ses nouvelles fonctions, et utilisant les loisirs qu'il lui fut possible de soustraire à ses travaux habituels,

(1) Le frère Desétangs.

Digitized by Google

le premier fonctionnaire administratif de l'île en fut aussi le plus zélé maçon.

Depuis plusieurs années, la respectable loge de *la Réunion*, orient d'Ajaccio, était tombée dans un sommeil presque complet; grâce à l'heureuse impulsion du frère Jourdan, elle fut bientôt relevée d'une manière aussi digne que durable, et elle eut le bonheur de voir ses colonnes ornées d'un grand nombre de frères, qui, par leurs talents, leur attachement à l'ordre maçonnique et leur influence dans le monde profane, sont appelés à répandre un nouveau lustre sur cet atelier.

Aujourd'hui, vénérable titulaire de cette respectable loge (qui vous l'a proposé comme candidat), on voit le frère Jourdan déposer les insignes du préfectorat pour venir partager au milieu de ses frères les douceurs de l'amitié fraternelle.

Sous le maillet régulateur de ce respectable frère, les travaux de la loge ont principalement pour objet de démontrer les avantages moraux de la maçonnerie; et une pareille direction, pénétrant la population de respect pour notre Ordre, doit lui attacher tous les cœurs et hâter l'amélioration sociale de tout le département.

Pour mieux convaincre ses administrés de l'excellence et de la pureté de notre doctrine, le frère Jourdan leur offre le modèle de l'humanité et de la bienfaisance.

Des sommes considérables, versées par ce respectable frère dans la caisse hospitalière de la loge, sont employées à soulager la douleur et la misère; et les infortunés qui les reçoivent, ignorant la main qui les donne, bénissent la maçonnerie, qui a dicté et transmis les offrandes.

Si nous ne redoutions ici, mes frères, de trahir un secret, nous vous dirions que le frère Jourdan a fait élever à ses frais un jeune orphelin, qui reçoit, par ses soins, une excellente éducation. Mais ce que nous ne saurions vous taire, c'est le zèle empressé de ce respectable frère pour réconcilier les malheureux agités par la funeste passion de la vengeance.

Apprend-il qu'une inimitié vient d'être déclarée, aussitôt il se transporte, même à de très-longues distances, au-devant des deux adversaires pour opérer l'œuvre si difficile et si désirable de la réconciliation. Une fois parvenu à les joindre, alors son âme expansive se déploie tout entière ; aucun moyen légitime d'influence n'est par lui négligé, et il ne les quittera plus qu'après leur avoir fait jurer paix et amitié. Combien de meurtres n'a-t-il pas ainsi prévenus! combien de malheurs et de regrets n'a-t-il pas épargnés à la patrie !

Hommage donc, mes frères, au respectable maçon qui utilise si dignement les facultés que la nature et la société ont mis à sa disposition pour les faire tourner au profit de l'humanité; et que la médaille du Grand-Orient de France lui soit un témoignage de la reconnaissance de tous les maçons.

Désormais la décoration maçonnique, placée sur la poitrine du respectable frère Jourdan auprès de celle de commandeur de la Légion d'honneur, prouvera qu'aux yeux du vrai maçon il n'existe pas de distinctions profanes si éclatantes qu'elles puissent effacer les modestes récompenses décernées par ses frères.

Tels sont, mes frères, les honorables choix que votre commission a eu, cette année, la faveur de vous proposer, et que, dans la séance du 23 de ce mois, vous avez sanctionnés par votre approbation. Le plaisir que j'éprouve à vous retracer tant de belles actions s'accroît encore par ma profonde gratitude pour la commission qui m'en a confié le récit, et pour vous-mêmes, mes frères, qui avez daigné m'accorder une si bienveillante attention. De pareils faits attestent, pour le bonheur du monde, que le zèle maçonnique et la vertu sont loin de s'éteindre dans nos temples, et ils font espérer que votre précieuse fondation des récompenses ne périra jamais faute de candidats.

Cauchois,
Député de la loge la *Parfaite Égalité*,
orient de Tournon.

Digitized by Google

ensées

D'UN NOUVEL INITIÉ

Sur la Franche-Maçonnerie.

Je suis si nouveau parmi vous, que je n'ai pu encore acquérir la connaissance des formes et des usages maçonniques; soyez-moi donc indulgents, si, faute de science parlementaire spéciale, j'aborde les questions avec la rudesse qu'apporta jadis le paysan du Danube au milieu du sénat romain.

Vous attachez, mes frères, une grande importance à ces formes dont je vous prie de me dispenser aujourd'hui, et vous avez raison; croyez donc que je ne viens point demander un privilége, il n'en doit pas exister ici; je ne vous demande qu'une dispense d'un jour, et je ferai dans l'avenir mes efforts pour vous prouver que, comme vous, je comprends l'utilité d'un cérémonial qui imprime à tous les membres d'une loge l'unité d'action extérieure, comme l'esprit de l'institution doit leur imprimer l'unité de sentiments religieux et moraux.

Mais à côté de ce respect que je professe pour les formes extérieures et pour les usages parlementaires de la maçonnerie, se trouve un autre sentiment plus vif, plus efficace, plus noble, c'est le désir de voir nos réunions ne pas se borner à de simples formalités qui deviendraient vides de sens et indignes d'intelligences qui se respectent, du jour où elles cesseraient d'être de simples accessoires allégoriques, et où elles usurperaient la place du fond comme chez le sauvage ignorant le fétiche a usurpé la place de Dieu.

Les paroles que notre vénérable, le frère Desanlis, a prononcées avec tant d'âme et tant d'amour pour l'espèce humaine, lors de mon admission, m'ont vivement ému, et j'ai cherché si je trouverais en moi de quoi remplir la sublime mission dont il m'a développé le programme.

Il m'a dit, mes frères, que nous sommes ici pour travailler au bonheur des hommes, pour participer à leur moralisation de tous nos moyens, pour déraciner les vices qui empoisonnent leur vie, et pour leur faire pratiquer les vertus. Ce programme est beau, et si nous le prenons au sérieux, si nous consacrons partie de notre existence à en obtenir la réalisation, nous aurons noblement dépensé cette existence, quand bien même la réussite n'aura pas couronné nos efforts.

Mais avons-nous bien mesuré nos forces et nos lumières avant de nous poser en régénérateurs? ne serions-nous pas incapables, au contraire, d'agir avec sagesse dans une œuvre aussi délicate? et dans l'ignorance où nous nous trouvons, ne risquerions-nous pas d'élargir les plaies au lieu de les guérir?

Ces questions, mes frères, demandent toutes nos méditations, car j'ai la sincère conviction que nous sommes ici tous assez honnêtes gens pour préférer voir le malade mourir de sa bonne mort que de participer à le tuer en expérimentant de douteuses théories sur sa personne. J'ai la conviction que si l'examen de nous-mêmes nous prouvait que notre tâche est au-dessus de nos forces, nous suspendrions notre action sur autrui, pour acquérir la science et l'expérience qui nous manquent, et ce ne serait qu'après avoir éprouvé sur nous-mêmes, que nous offririons à nos frères une main que nous saurions ne pouvoir être homicide.

Je vais, mes frères, vous dire quel a été le résultat de mes méditations; peut-être trouverai-je près de vous la solution de quelques doutes ou le redressement de quelques erreurs.

Pour travailler au bonheur des hommes, il faut savoir ce que c'est que le bonheur, et, je vous l'avoue, les définitions qu'on en donne sont loin de me satisfaire. L'opinion la plus accréditée est que le bonheur consiste dans l'accomplissement de tous nos désirs.

Nous n'avons pas besoin de recourir à la

fable du métayer de Jupiter, pour nous assurer que presque toujours la réalisation d'un désir tourne à la confusion de celui qui l'a conçu, et cela vient de ce que l'homme ignore les causes et les effets des choses ; aussi je me range de l'opinion de ce grand poète qui a dit :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Ce qui, en complétant la pensée, peut se traduire ainsi :

Le bonheur est pour celui qui connaît l'origine et la fin des choses, et qui a le pouvoir de les gouverner.

Or, mes frères, nul ici-bas ne peut acquérir cette science et ce pouvoir, et l'une des pensées les plus exactes et les plus instructives, est celle du prophète par la bouche duquel Dieu nous a dit : J'accablerai de maux l'homme qui rejette ma loi, et son tourment sera le fruit de sa pensée.

L'homme, parvenu à ce degré de savoir qui lui enseigne son néant, n'a plus que deux voies à parcourir : celle de l'impiété, de la vie matérielle et brutale, qui l'amène promptement à la satiété, au dégoût, au découragement, au suicide, et celle de la vie spirituelle ou religieuse, qui le soumet aux décrets providentiels, qui le dispose à participer de toutes les forces d'une intelligence grandie par la foi et la méditation à l'accomplissement des hautes destinées qui lui ont été réservées par son créateur, qui, en un mot, le plaçant continuellement en présence de Dieu, lui fait aimer le bien et repousser le mal.

La récompense de cette vie noble et calme c'est le bonheur, et, entendez-moi bien, le bonheur dès cette vie, car Dieu sait ce qui est nécessaire à ses enfants, et il est un père tendre et prévoyant pour quiconque écoute sa parole et se soumet à sa loi.

Le plus grand intérêt de l'homme et son premier devoir est donc, mes frères, de se grandir dans la foi et de comprendre le sentiment, l'expression la plus élevée de la religion.

Je sais qu'il n'est pas donné à tous d'atteindre au même degré de science sous ce rapport, et que Dieu a établi lui-même une hiérarchie dans les intelligences qui circonscrit ou étend les devoirs de chacun ; mais il existe pour tous une expression des devoirs religieux, et c'est pour chacun un devoir de parvenir à la comprendre et à la pratiquer.

Ici, mes frères, commencent les difficultés et mes doutes sur nous-mêmes ; le sacerdoce, auquel nous sommes tous appelés, nécessite de profondes méditations et une prudente réserve. La parole qui donne la vie et la lumière à l'un, peut à jamais éloigner de la vraie route celui qui n'a pas la force de la porter ; il est donc nécessaire que l'instruction soit donnée à chacun selon ses besoins ; et quelle science du cœur humain ne faut-il pas pour apprécier les besoins spirituels des hommes !

Et, si nous n'avons pas cette science, nous qui sommes tous au même degré maçonnique, comment établirions-nous une hiérarchie convenable pour notre instruction ?

Quand nous avons déjà préjugé l'égalité d'aptitude et l'égalité de droits, comment viendrons-nous dire à quelques-uns : « Il ne vous est pas donné d'entendre la parole que certains d'entre vos frères entendront ? »

Je vous l'avoue, cette question, que je pose nettement et avec toute franchise, me fait douter de la possibilité de l'œuvre, et je me sens tenté de dire ou que l'on s'est trop hâté de nous recevoir au même grade, ou que ce grade ne signifie rien quant à l'esprit de l'institution.

Les grades symboliques d'apprenti, de compagnon, de maître, représentent, si j'ai bien conçu la pensée maçonnique, les trois degrés de la foi religieuse.

La pratique des formes sans conception de l'esprit, ce qui est le premier pas vers Dieu ;

La pratique des formes avec étude de l'esprit, ce qui est le deuxième pas ;

Et, enfin, appréciation et respect des formes avec connaissance et pratique de l'esprit,

Digitized by Google

ce qui est l'expression la plus élevée des rapports de l'homme à Dieu.

Or, qui de nous est au premier, au second, au troisième grade? qui de nous a même le simple désir de les parcourir réellement?

Il faut, mes frères, que ces questions soient résolues; il faut que chacun de nous fasse son devoir en ce qui concerne sa propre instruction, avant que nous puissions raisonnablement concevoir la noble ambition de répandre les lumières et le bonheur autour de nous.

Mais en restreignant ainsi le cercle de notre pouvoir actuel, il me reste la conviction que nous sommes tous désireux de nous rendre dignes de la mission que nous avons recherchée, et pour vous prouver combien j'attache d'importance à nos travaux à venir, je vous apporterai chaque mois, si mes grandes occupations me le permettent, et si cela peut vous être agréable, le fruit de mes méditations.

Dolivier.

POÉSIE MAÇONNIQUE.

Les Réformateurs.

air *de Nostradamus.*

Depuis long-temps philosophes et sages,
Voulant trouver la loi du genre humain,
Ont tour à tour interrogé les âges
Et de la vie exploré le chemin.
Dans leur creuset décomposant le monde,
Ce qu'ils ont fait est resté sans emploi.
Pauvres penseurs, chez vous l'erreur abonde :
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

L'humanité, dites-vous, sans boussole
Marche au hasard et s'égare toujours,
Sans qu'une voix la guide et la console
En lui donnant l'espoir de meilleurs jours.
Mais vos leçons, vos plans et vos systèmes
Feront jaillir une nouvelle foi !...
Pauvres penseurs, agitez des problèmes :
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

Chacun de vous, à l'étroit sur la terre,
Invente un monde au gré de ses désirs,
Monde idéal, où tout est éphémère,
Calculs, projets, sentiments et plaisirs.
Puis, proclamant vos funestes doctrines,
Vous propagez et le doute et l'effroi.....
Pauvres penseurs, pleurez sur vos ruines:
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

Quoi! vous voulez maîtriser la nature?
Pour diriger tous les êtres divers,
Et nous montrer ainsi la créature
Donnant des lois à ce vaste univers,
Vous commencez par briser et détruire.
Votre Babel a le chaos pour roi.
Pauvres penseurs, impuissants à construire:
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

A vous entendre, infaillibles prophètes,
Chaque soleil se lèvera plus doux,
Quand vous aurez étendu vos conquêtes,
Et de nos maux apaisé le courroux.
Alors du ciel viendront les jours propices,
La probité, l'honneur, la bonne foi.
Pauvres penseurs, rêvez de tels auspices :
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

Mais nous, enfants de la maçonnerie,
Soumettons-nous aux lois du créateur
Qui nous donna la terre pour patrie,
En attendant un avenir meilleur.
En nous aimant, ayons bonne espérance;
Au frère ami, répétons : Tout pour toi!
A l'ennemi réservons l'indulgence ·
Travail, amour, il n'est pas d'autre loi.

Escodéca, 33e.

MAÇONNERIE ÉTRANGÈRE.

Le Grand-Orient de France vient de recevoir les communications suivantes :

Solingen, 20 juin 1841.

La loge de *St-Jean prince de Prusse aux trois épées*, à Solingen (Prusse), sous la constitution de l'honorable *grande-loge* des maçons d'Allemagne à Berlin, à la très-digne *grande-loge de France*, à Paris (Grand-Orient de France).

Très-vénérables, dignes, vénérés, et bien-aimés frères.

A peine une année s'est écoulée depuis le 31 mai 1840, jour de la fondation de l'as-

sociation fraternelle de notre pays, à peine six mois sont passés depuis le 5 décembre 1840, jour de l'inauguration de notre temple, et déjà au petit nombre de nos nouveaux fondateurs, un nombre trois fois plus grand, vingt-sept frères sont venus se réunir.

Grâces en soient rendues au grand Architecte des mondes, nous fêtâmes avec la plus grande joie, le 6 de ce mois, le jour de notre fondation, et le 27 du même mois notre première réunion générale. Dans ces deux jours à jamais mémorables, il y avait à peine assez de place dans les portiques de notre temple pour le grand nombre de nos frères qu'avait réunis cette solennité fraternelle. Les témoignages les plus éclatants de gratitude, les souhaits les plus vrais pour notre glorieuse famille royale, pour notre chère patrie, pour tous nos frères répandus sur la surface du globe, ont été adressés au trône du très-bienfaisant, du roi des rois, au père éternel de la vérité, de la lumière et de l'amour.

Une grande et fraternelle réunion de frères accourus de pays éloignés honorait et embellissait ces deux fêtes qui, pour nous tous, a été l'occasion d'une allégresse maçonnique, et en même temps celle d'un fructueux appel à la bienfaisance qui doit sécher les larmes des malheureux qui sont aussi nos frères.

Reconnaissance, trois fois reconnaissance au grand Architecte qui nous rassemble si souvent dans nos portiques, sous la protection puissante de notre bien-aimé et vénérable souverain, et de son royal frère notre honoré protecteur le prince de Prusse, et qui, pendant l'année maçonnique qui vient de s'écouler, a répandu tant de biens sur nous et hors de nous.

Puisse son œil paternel veiller sur vous, chers frères, et sur nous! puisse son éternelle lumière nous apparaître à tous dans les sentiers les plus ténébreux de la vie! puisse son bras puissant nous maintenir et nous guider dans nos travaux et nous conserver dans la foi jusqu'à la fin!

Dans cette heureuse confiance, permettez-nous, bien-aimés et honorés frères, comme de vrais francs-maçons, dans la vraie liberté d'esprit de pensée et d'action, mais aussi libres d'égoïsme, de préjugés, de superstition et d'athéisme, de parcourir sans malheur la nouvelle année maçonnique dans la pratique de toutes les vertus d'un maçon, dans l'amour de Dieu et des hommes et unis d'esprit et de cœur. Puisse-t-elle être prospère pour nous tous, assurer et étendre toujours davantage le règne de la vérité et de la lumière sur nous et autour de nous! Puisse chaque temple maçonnique, fondé sur les colonnes de la sagesse, de la beauté et de la force, être inébranlable dans tous les temps, et chacun y trouver vertu et paix de l'âme en mettant le pied sur son seuil! Puisse tout ce qui porte le nom de frère être indissolublement attaché sur les continents et les mers, dans les tempêtes et dans la nuit, marcher d'un pas assuré dans la voie d'une fidélité inébranlable et d'une bienfaisance sans bornes vers le but le plus élevé, la source primitive de la lumière, où un père bien-aimé gouverne tous ses fidèles travailleurs, où nous reverrons les frères glorifiés qui nous ont précédés dans les contrées brillantes de la vérité, et où nous serons réunis aux bien-aimés frères de Schmidt et Palmié (1)!

Avec ces souhaits fraternels, nous vous envoyons la liste des membres de notre loge, et nous vous les recommandons particulièrement.

P. Knecht, maître de loge.
Hofer, député, maître de loge.
De Ganeltz, prem. surveillant.
Amberger, deuxièm. surveillant.
Ruf, secrétaire.

Suit la liste des membres actifs.

Calendrier de la loge pour l'an 5841 42.

Les jours ordinaires de travail de la loge au premier grade, sont fixés au premier mercredi de chaque mois.

(1) De Schmidt et Palmié, dignitaires de l'Ordre.

Digitized by Google

Les fêtes de la loge sont :

a. Fête d'inauguration, le 31 mai.

b. Fête de la Saint-Jean, le 24 juin.

c. Anniversaire de la naissance du roi, le 15 octobre.

d. Fête de consécration, le 5 décembre.

e. Loge de deuil. Fête de la commémoration des frères morts, le 23 mars.

Observation générale.

1° Les frères qui sont empêchés d'assister aux travaux et aux fêtes de la loge, devront en prévenir au moins un jour d'avance.

2° Les frères visiteurs sont bien venus, si avant le commencement du travail en loge, ils présentent leurs certificats et la liste la plus récente de leur loge. Les frères isolés ou non actifs ne seront pas admis au travail en loge.

3° Toutes les loges maçonniques qui recevront la présente liste et la circulaire, sont priées de nous envoyer aussi leur liste et leur circulaire.

4° Toutes les missives devront être envoyées sous l'adresse profane du maître de loge, Pierre Knecht, à Solingen (Prusse).

Londres, 3 Harwich street, 18 décembre 1841.

Au Grand-Orient de France.

Très-chers frères,

Pendant un séjour à Paris, il y a quelques semaines, j'ai appris au secrétariat du Grand-Orient de France que la maison centrale de secours pour les maçons nécessiteux est établie, et désirant de mon mieux coopérer à cette bonne œuvre maçonnique, de retour chez moi, j'en ai fait mention dans une des loges dont je suis membre, et j'ai tout lieu de croire que dans notre première séance, mes frères se feront un devoir et un plaisir de répondre à ma demande.

J'ai aussi l'intention de faire passer vos lettres circulaires parmi les autres loges de Londres, où il se trouve de mes amis pour appuyer mes intentions, et un membre distingué de la franche-maçonnerie anglaise me propose une collecte parmi les amis de notre cercle intime.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir vous annoncer mes intentions, pour que vous puissiez les soumettre aux officiers dignitaires de la chambre de correspondance et des finances, pour savoir s'ils approuvent mes vues ; sans quoi je ne me croirais pas libre d'agir pour les intérêts de l'établissement.

Je vous prierai d'envoyer sous pli, pour moi, à l'adresse suivante : M. S. Olivier, 2, passage des Panoramas, Paris, plusieurs copies de tous les actes et circulaires au sujet de l'établissement, et j'en ferai bon usage.

Agréez, très-chers frères, les salutations fraternelles de votre tout dévoué,

Ch. de Bernardy,

Vénérable de la loge n° 12, au grand registre d'Angleterre, membre de la loge n° 54, membre du chapitre de *Saint-John*, membre de la loge des *Amis de la Paix*, de Paris.

P. S. Les fonds versés entre mes mains, je vous les ferai toucher par mes banquiers, à Paris, MM. Laffitte et Blaunt, rue Basse-du-Rempart.

Le Grand-Orient a accueilli avec reconnaissance cette proposition.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES.

Orient de Paris, le 12e jour de schevat 5841, (22 janvier 1841. ère vulgaire).

La commission administrative de la Maison centrale des Secours maçonniques, aux ateliers de l'orient de Paris.

Très-chers frères,

La commission administrative des secours maçonniques, désirant apporter dans la mission qui lui est confiée le plus de zèle et le plus d'exactitude possible, a décidé, le 15 janvier dernier, que le compte semestriel des recettes et dépenses lui serait présenté à l'une de ses plus prochaines séances, et comme elle doit tous les six mois, aux termes de

Digitized by Google

l'article 7 du règlement, soumettre ce compte aux commissaires nommés par les ateliers souscripteurs, elle vous invite à vouloir bien désigner un commissaire dont vous aurez à lui faire connaître le nom et l'adresse, afin qu'il lui soit donné avis du jour auquel il devra se présenter avec les frères délégués par les autres ateliers pour la vérification du dit compte.

Reconnaissant aussi combien il est utile de donner aux renseignements à prendre sur les demandeurs toute l'étendue nécessaire et propre à fixer ses décisions à leur égard, la commission profite de cette circonstance pour vous rappeler l'article 9 du règlement, qui prescrit que les ateliers souscripteurs nommeront, de concert avec elle, un correspondant pour chacun des quarante-huit quartiers de Paris, lequel correspondant devra lui fournir tous les documents qu'il se sera procurés sur les dits demandeurs. En conséquence, vous êtes également invités, très-chers frères, à vouloir bien faire ce choix, et à mettre le frère que vous aurez élu en rapport avec la commission.

Ne voulant laisser échapper aucune occasion utile aux intérêts des frères malheureux, la commission rappelle à toute votre sollicitude sa circulaire du 27 novembre dernier, par laquelle elle vous engage à donner suite à la souscription qui a été ouverte pour le maintien et le succès de la maison centrale de secours, qui ne peut en effet se soutenir que par le zèle et la bienfaisance continuelle de tous les frères.

Recevez, très-chers frères, nos bien fraternelles salutations.

Les frères composant la commission administrative de la maison centrale des secours maçonniques,

Féry, *président,* Durocher, *vice-président.*

Boucton, Bourgouin, Brunot, Contro, Desneufbourgs, Lallier, Lambin, Lesage, Teissier, Victor-Laurens, Wentz de Lacretelle.

Par mandement de la commission,
J. Besquait, *secrétaire.*

Caisse d'Epargne de Paris.

L'esprit d'ordre et d'économie étant un des plus puissants moyens de moralisation, nous enregistrons avec bonheur les grands résultats produits par la Caisse d'Epargne de Paris.

Au 1er janvier 1842, il était dû, par la caisse d'épargne de Paris, à 134,843 déposants, la somme de 83,485,427 francs. Dans le mois de janvier, la caisse a reçu de 32,567 déposants, dont 4,430 nouveaux, la somme de 4,575,217 francs. Les remboursements demandés s'élevant à 3,041,000, le surplus des dépôts est de 1,534,217 francs, ce qui porte le solde dû à 83,019,644 francs.

FAITS DIVERS.

L'illustre frère Bouilly a atteint, le 24 janvier dernier, sa 80e année. Grâce au ciel, il est encore rempli d'énergie, de force et de vigueur. Ni son corps, ni son esprit, ni son cœur n'ont rien perdu de leur vitalité. Une députation nommée par la chambre de conseil et d'appel, et composée des frères Morand, Desanlis, Taskin, Fromentin et Agirony, s'est présentée chez lui pour lui offrir, à cette occasion, ses félicitations et ses vœux sincères. Il y a répondu, comme il y répond toujours, avec effusion, cordialité, et avec les sentiments les plus profonds de son estime et de son affection pour ses frères.

— Les fonctions des dignitaires du Grand-Orient sont arrivées à leur terme, l'exercice triennal finit au 1er mars. Les chambres sont convoquées pour procéder aux élections. C'est une mesure importante et sérieuse. Il est bon que chacun y apporte les soins, le zèle et la maturité nécessaires. Le comité central et le Grand-Orient ratifieront ensuite les présentations faites par les chambres. Il y aura lieu aussi à la réélection du représentant particulier du grand-maître. Mais heureusement notre excellent frère Bouilly peut

Digitized by Google

être réélu. Nous ferons connaître toutes les nominations dans le numéro de mars.

NANTES.—LE FRÈRE GÉNÉRAL CAMBRONNE. Un maçon qui avait été vainqueur généreux, autant qu'il était soldat intrépide, et qui laissera à la postérité un nom pur et immortel, vient de mourir à Nantes dans sa 71[e] année. Chacun connaît ce que fut Cambronne, comme militaire. Il n'est personne qui ne sache sa bravoure, son sang-froid dans les batailles, son courage, et, ce qui est plus encore, sa fidélité à toute épreuve; il n'est pas un homme, pas un enfant de village qui n'ait répété et qui ne répète encore les belles et mémorables paroles qu'il a prononcées à Waterloo, cette journée tout à la fois pleine de désastres et néanmoins de gloire pour la France, et que d'ailleurs tant d'autres journées avaient vengée d'avance : *La garde meurt, et ne se rend pas*. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est qu'il était franc-maçon, et ce qu'il fit comme franc-maçon. Il avait compris quel parti l'empire pouvait tirer de cette institution, et il contribua puissamment, avec plusieurs généraux et maréchaux d'alors, qu'on a vus successivement à la tête du Grand-Orient, à fonder des loges dans presque tous les régiments de l'armée. Il suivait en cela les inspirations de Napoléon, et il seconda les Macdonald, les Lauriston, les Beurnonville, et tant d'autres qui ont été la gloire de la maçonnerie française, comme ils ont été les gloires militaires de la France. On raconte de lui plusieurs traits de grandeur d'âme et de générosité dans les combats. On cite surtout un fait qui l'honore. Dans une des dernières affaires de 1813, après avoir échappé à un danger imminent, il vit un général prussien, qui avait fait charger sur lui avec acharnement, tomber au milieu de la mêlée, et sur le point d'être percé de mille coups. Au signe de détresse que fit ce général, Cambronne, oubliant que c'était peut-être de lui qu'il allait un instant auparavant recevoir la mort, le protège, le fait enlever, et l'arrache ainsi au trépas. Belle vengeance et belle conduite qui rachètent un peu les horreurs de la guerre, et dont nos annales militaires offriraient à chaque pas des exemples admirables et touchants!

VITRY-LE-FRANÇOIS. — LE FRÈRE GÉNÉRAL BARON LEFOL. Le général Lefol était un maçon de cœur. Bon, obligeant, généreux, charitable, il avait l'âme grande et élevée; c'était, en un mot, un maçon accompli. Après avoir honoré sa carrière par une conduite militaire des plus éclatantes, après avoir acquis par son mérite successivement tous ses grades, il était venu se reposer de ses fatigues et soigner ses blessures à Vitry-le-François, ou plutôt dans un petit village voisin, à Saint-Eulien. Il se livra alors à ses douces dispositions à la bienfaisance, et il fut la providence inépuisable de tous ceux qui avaient besoin. Il reprit en même temps ses travaux maçonniques, que la guerre avait tant soit peu interrompus. Il organisa et il soutint long-temps la loge *Saint-Charles-les-Vertus*, orient de Vitry-le-François, et assista à la renaissance de la même loge, sous le titre des *Vertus réunies*. Il avait été autrefois vénérable, il fut nommé à l'unanimité vénérable d'honneur de la nouvelle loge. Il est mort dans le courant de l'année dernière, emportant les regrets et les bénédictions universels, pleuré des pauvres, honoré par les riches, estimé et aimé de tous, et surtout de ses frères. La loge a assisté à sa cérémonie funèbre, et lui a rendu les honneurs qui lui étaient dus. Le frère Steklet, vénérable, a payé sur sa tombe un juste tribut de reconnaissance, d'affection et de regrets, et a mêlé sa voix maçonnique aux éloges exprimés par la ville et par un représentant de l'armée, son frère d'armes. Que la terre lui soit légère, et qu'il reçoive la récompense de ses bienfaits!!!

— Le frère Dejernon a fait hommage au Grand-Orient d'un fac-simile de l'écriture de Napoléon. Cette offrande a été accueillie avec empressement. Ce précieux dépôt va enrichir la bibliothèque déjà remarquable du Grand-Orient, et ajouter à ses collections. Les chambres ont ordonné qu'il serait écrit au frère Dejernon une lettre qui lui exprimerait tous les remercîmens et toute la reconnaissance de l'Ordre.

Digitized by Google

— Le 29 janvier, vers dix heures du soir, au moment où une partie de la ville de Caen était déjà livrée au repos, les lugubres tintements du tocsin ont appelé au secours les habitants. Le feu avait éclaté dans la maison centrale de Beaulieu, située à un quart de lieue environ de la ville, et où se trouvaient quinze cents détenus. Ce n'a été qu'après plusieurs heures qu'on s'est rendu maître du feu. Heureusement ce commencement d'incendie n'a pas eu de suite. Dans le premier moment, on a utilisé le concours des détenus. Les sapeurs-pompiers, les troupes de la garnison, la gendarmerie ont concouru, avec un zèle digne d'éloges, à arrêter les progrès de l'incendie. Plusieurs détenus se sont distingués par leur intrépidité, et leurs noms ont été recueillis et seront signalés à l'autorité supérieure. Constatons, pour l'honneur de l'humanité, que pas un des 1,500 détenus n'a cherché à profiter de cette grave circonstance pour tromper la surveillance. Lorsque, vers le matin, on a fait l'appel, tous les prisonniers y ont répondu. Aucun accident grave n'a eu lieu, malgré les dangers auxquels plusieurs personnes se sont exposées.

— On se rappelle le sort malheureux du pilote Pontac, de La Teste, et des quinze pêcheurs qui montaient sa chaloupe, naufragés dans la nuit du 3 au 4 janvier. Les familles de ces infortunés se trouvant dans la plus profonde misère, la reine et Mme Adélaïde viennent de leur envoyer chacune 500 francs, et le duc d'Orléans 300 francs. Mme la duchesse d'Orléans, voulant contribuer à cette bonne œuvre, a fait remettre à Mme la duchesse Decazes deux objets travaillés de ses mains, et fort remarquables, destinés au soulagement de ces pauvres familles. Mme la duchesse Decazes mettra ces objets en loterie le mois prochain, dans les salons du Luxembourg. C'est une bonne œuvre, digne de l'épouse du souverain grand-commandeur du Suprême-Conseil. Nous sommes certains que tous les francs-maçons voudront s'y associer.

— Un soldat du 4e de ligne se rendant à Asnières par le chemin de fer, reçut en dépôt, pour quelques instants, une somme assez élevée, d'un bourgeois qui lui était inconnu, et qui se rendait à Saint-Germain. Cet individu n'ayant plus reparu, le militaire a déposé la somme chez le trésorier du régiment.

— La ville de Paris a fait exécuter, cet hiver, divers travaux pour venir au secours des ouvriers sans ouvrage, et s'occupe sérieusement des moyens de soulager la misère du peuple.

Jigelli (Afrique). — Loge de Scipion. Nous avions raison de dire, dans notre dernier numéro (1), qu'à peine nos armées pénétraient-elles dans une ville de l'Algérie, à peine notre domination parvenait-elle à s'y organiser, que la maçonnerie venait en aide à l'administration, et apportait son tribut de civilisation et d'instruction. Jigelli ou Gigel, petite ville de la province de Constantine, au-delà du Setif, et non loin de l'Atlas, a vu se fonder une loge dans son sein, avant même qu'il y eût sécurité complète de l'habiter. L'esprit maçonnique accompagne le génie de la conquête, et féconde tout ce qu'il soumet. Cette loge, pleine de vie, a pris le titre de *Scipion*. C'est un titre un peu ambitieux, et qui n'a pas un cachet peut-être assez maçonnique; mais nos frères de Jigelli sauront le justifier; il rappelle d'ailleurs les victoires des armées romaines et un nom que l'Afrique a immortalisé. Puisse la civilisation, que nous importons en Afrique, être plus durable et plus féconde que la civilisation qui y avait été imposée par les armes victorieuses des Romains!

Au surplus, la fondation de cette loge a été appréciée d'une manière bien juste et bien remarquable par le frère Lécolle, secrétaire de la chambre symbolique, dans son rapport présenté le 24 juin dernier. Nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles mêmes de ce vénérable frère. Il s'exprime ainsi : « Nous n'avons pas besoin de vous dire, à l'égard de la loge de Jigelli, qu'à l'accomplissement de toutes les formalités voulues s'est joint un puissant motif, celui de hâter par la maçonnerie la civilisation

(1) Voir l'article *De la Maçonnerie en Algérie*, p. 22, nº de janvier 1842.

Digitized by Google

sur le sol africain, et que ce motif est venu plaider victorieusement en faveur de la loge de *Scipion*; aussi la chambre symbolique s'est-elle empressée d'accorder les constitutions qui lui étaient demandées, et l'établissement de ce nouvel atelier dans cette partie nouvellement acquise de nos possessions, prouvera aux populations de ces contrées lointaines que, pour la France, le droit de conquête n'est point d'imposer un joug tyrannique au vaincu, mais de l'attirer à lui en polissant ses mœurs et de lui montrer le vrai bonheur dans l'union et la fraternité.» Nous nous empresserons d'accueillir et de publier tout ce que nos frères d'Afrique nous adresseront sur les progrès de la maçonnerie dans ce pays.

Alger. — Loge de la Régénération africaine. Jamais titre plus convenable et mieux approprié n'a été pris par un atelier naissant. Régénérer l'Afrique, telle est la tâche que cherchera à remplir cette nouvelle loge, qui a été constituée par le Grand-Orient. Elle n'a pas la prétention d'y contribuer seule et exclusivement; mais elle y travaillera activement pour sa part et avec énergie. C'est déjà une belle pensée que le choix de ce titre; la belle et grande œuvre, elle l'essaiera, elle l'accomplira de concert et d'accord avec la loge de *Bélisaire*, depuis long-temps établie à Alger, et qui a obtenu dernièrement du Grand-Orient un souverain conseil du 30ᵉ degré.

Decazeville. — Loge de la Fraternité. Un événement bien déplorable vient de frapper cette loge au moment où elle commençait à prendre son essor. Un incendie violent, survenu dans le local maçonnique, a détruit tout le matériel de la loge. Les insignes, les cahiers, et tout ce qui appartenait à cet atelier a été la proie des flammes. Le Grand-Orient, qui connait ce malheur, ainsi que les loges de la correspondance, ne manqueront pas à leurs frères de Decazeville, et trouveront de prompts moyens d'alléger et de réparer cette perte. Nous appelons sur eux tout l'intérêt de l'Ordre.

Rouen. — Loge de la Constance éprouvée. La loge de *la Constance éprouvée* ne voulant laisser échapper aucun moyen d'être utile aux malheureux, a donné, le 19 février, un bal au profit des pauvres. Pour y être admis, il fallait être maçon. Nous ne savons encore quel en a été le résultat; mais nous sommes convaincus que les maçons et les dames de Rouen se seront empressés de se rendre à cette fête qui satisfaisait doublement le cœur par le bonheur de faire le bien, et le plaisir de se réjouir en famille. Cette pieuse pensée, convertie en bonne œuvre, est une fondation de la loge. Depuis 1836, elle ne manque pas ce moyen de venir au secours des malheureux.

Marseille. — Loge des Ecossais. La loge *les Ecossais*, orient de Marseille, a été provisoirement suspendue par décision du Grand-Orient en sa chambre symbolique en date du 15 février.

Toulon. — Chapitre de la Réunion. Le Grand-Orient, en sa chambre du suprême conseil des rites, dans sa séance du 16 février, a prononcé la suspension provisoire du *Chapitre de la Réunion*, pour avoir conféré les grades capitulaires en dehors de sa vallée, et à des conditions et des prix défendus par les statuts généraux.

Perpignan. — Conseil de l'Union. Un conseil du 30ᵉ degré a été constitué à Perpignan, sous le titre distinctif de *l'Union*, et souché sur la loge et le chapitre du même nom. L'excellente composition du conseil en instance a déterminé la chambre du suprême-conseil des rites à accueillir favorablement cette demande. La décision qui constitue ce conseil est du 16 février.

Lyon. — Le frère Vivier, maçon distingué de l'orient de Lyon, a assisté le 16 février aux travaux de la chambre du suprême-conseil des rites. Après les élections qui ont eu lieu ce jour-là, le frère Vivier a demandé la parole pour exposer à la chambre l'état actuel de la maçonnerie à Lyon. Dans une allocution digne et écoutée avec la plus grande attention, il a fait connaître que le Grand-Orient pouvait compter en toute circonstance sur les maçons lyonnais, que le conseil des vénérables institué à Lyon n'avait

Digitized by Google

pour but que de donner à la maçonnerie une direction plus uniforme, plus efficace, et tout-à-fait salutaire dans l'état présent des esprits. Il a témoigné le désir, au nom de ses frères, de voir souvent à Lyon des officiers du Grand-Orient qui, comme l'a fait le frère Jobert, réchaufferaient par leur parole le feu maçonnique, et établiraient un lien plus intime entre l'autorité et les ateliers.

Relations actuelles des maçons des deux rites, a l'orient de Bordeaux. — Lorsque la résolution du Grand-Orient a été connue officiellement par la loge de *l'Etoile de la Gironde*, cet atelier s'est empressé de faire savoir à la loge de *l'Avenir*, placée sous l'obédience du Suprême-Conseil de France, qu'il verrait avec joie se rétablir entre les deux loges des rapports de fraternité et d'amitié auxquels il n'avait renoncé momentanément qu'à regret.

Aussitôt, les cinq premiers officiers de *l'Avenir*, accompagnés de vingt-cinq ou trente de leurs frères, allèrent se présenter à *l'Etoile de la Gironde*, qui accueillit les derniers comme visiteurs et les premiers comme *députation*.

Quelques jours après, la respectable loge de *l'Etoile de la Gironde* célébra sa fête de la Saint-Jean d'hiver, à laquelle elle invita, comme *députation*, les cinq premiers officiers de *l'Avenir*. Ceux-ci s'y rendirent et furent accueillis avec les témoignages de la plus vive et de la plus sincère sympathie; cette tenue fut très-remarquable par la plus grande régularité (peu de loges travaillent aussi bien que *l'Etoile de la Gironde*), et par l'expansion qui y régna, ainsi qu'au banquet. Le frère Debessé, nouvellement élu au vénéralat, présida les travaux de la manière la plus distinguée.

La loge de *l'Avenir* célébra sa fête solsticiale le 2 janvier. A cette tenue avaient été invités, et se rendirent comme *députation*, les cinq premières lumières de *l'Etoile de la Gironde* et le frère Noé. Peu de temps après l'ouverture des travaux, on annonça l'orateur de *l'Essence de la paix* et le frère Boisseul, vénérable de la même loge qui fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité. Il répondit avec la plus grande sympathie aux paroles de paix, de fraternité et d'union qui lui furent adressées. Après l'installation des nouveaux officiers, une réception au premier degré eut lieu, puis la célébration de la fête. Le frère Malvesin, vénérable de la loge, prononça un discours remarquable sur la *vérité*, sujet qui avait été traité à *l'Etoile de la Gironde*, mais qu'il considéra sous un autre point de vue. Pendant le banquet, plusieurs cantiques fort remarquables et appropriés à la circonstance furent chantés. Cette tenue et le banquet ont été dignes de remarque par l'ordre, la cordialité et le bon ton qui n'ont cessé d'y régner. Les frères de *l'Etoile de la Gironde* étaient dans l'enchantement et semblaient se demander comment, pendant si long-temps, des maçons aussi bien faits pour s'entendre, s'aimer et s'estimer, avaient pu vivre éloignés les uns des autres.

Le 10 janvier, la respectable loge de *l'Etoile de la Gironde*, en masse, ayant son vénérable et ses principaux officiers à sa tête, a rendu officiellement sa visite à la loge de *l'Avenir*. Il devait y avoir, ce jour-là, présentation d'un lowton et l'examen d'un apprenti. Par des circonstances imprévues, rien de ce qui était à l'ordre du jour ne put avoir lieu. Le vénérable remplit la tenue par l'institution du 1er degré et par le développement de l'instruction sur le nom de *frère*. Ces travaux d'instruction captivèrent vivement l'attention et l'intérêt des frères visiteurs, et particulièrement du frère Debessé, qui ne pouvait se lasser de dire combien de pareils travaux étaient fructueux et combien il désirait de voir les deux ateliers se réunir réciproquement l'un chez l'autre pour travailler avec plus d'efficacité à la propagation de toutes les vérités maçonniques.

Le Directeur gérant, Delanchy fils.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B. DELANCHY,
Rue du Faubourg-Montmartre, n° 11.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

AVIS.

Le Globe Franc-Maçon (cette addition à notre titre était depuis long-temps réclamée par la généralité des abonnés) paraît vers la fin de chaque mois, par livraison de deux feuilles à deux feuilles et demie d'impression, grand in-8°, satinées. Il est publié en outre des suppléments, des dessins ou des portraits lithographiés ou gravés, toutes les fois qu'ils sont jugés nécessaires.

Les lettres et paquets concernant la direction et les articles concernant la rédaction doivent être envoyés FRANC DE PORT (condition de rigueur) au Frère DELANCHY fils, *rue du Faubourg-Montmartre*, 11.

Conditions de l'Abonnement :

POUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS, L'ALGÉRIE, LA SUISSE ET LA BELGIQUE,	12 fr.
POUR LES AUTRES PAYS ÉTRANGERS ET LES COLONIES D'OUTRE-MER.	15

Tous les abonnements courent du 1er janvier. — On ne s'abonne pas pour moins d'une année. — L'abonnement se paie en souscrivant, par un mandat sur la poste ou sur les messageries. — IL NE SERA PAS FAIT DE TRAITE SUR LES ABONNÉS.

Les années 1839, 1840 et 1841, réunies en beaux volumes brochés, se paient *chacune* le même prix que l'année courante ; mais on peut souscrire pour cette dernière sans prendre les années précédentes. Tout abonné qui souscrit à une ou plusieurs des années antérieures, aura droit, sur le prix, à une remise du quart qui sera versée, en son nom, à la caisse de la Maison de secours maçonnique.

On s'abonne à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 11, et dans les départements, chez tous les libraires et directeurs des postes, et dans tous les bureaux des messageries.

On s'abonne aussi à Lyon, chez le frère MARIUS BAJOLLET, place de la Préfecture, 6.

A Aubagne, près Marseille, che le frère AUBAGNE-JOURDAN.

Au Hâvre, chez les frères BEUZEBOC, rue Caroline, 39, et LEPAULARD, avocat, rue de la Communauté, 23.

A Rouen, chez le frère LEFEBVRE, architecte, rue Neuve-Saint-Laurent, 22.

A Bordeaux, chez les frères ESCODECA, négociant, rue du Palais-Gallien, 51, et TRIP GÉNOUVIER, libraire, rue Ségalier, 37.

A Bruxelles, chez le frère DE WARGNY, avocat, Longue-Rue Neuve, 34.

A Hambourg, chez le frère ÉRIÉ, libraire.

A Amsterdam, *et pour tous les Pays-Bas*, chez le frère VAN-LEE, négociant, rue Raamgracht, 34.

Tout abonné qui égare un numéro peut le remplacer au siége de l'administration, à raison de 1 franc.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B DELANCHY, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 11.

Digitized by Google